



RAPPORT CLIMAT TCFD

2022

Crédit Mutuel
ARKEA

DE NOUVEAUX LIENS POUR CHANGER DEMAIN

03 Un groupe bancaire coopératif et collaboratif

04 Notre démarche et nos engagements

05 Introduction

06 Les faits marquants 2022

07

Gouvernance

09 L'implication du Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa dans la supervision des risques et des opportunités liés au climat

16 L'implication de l'exécutif du Crédit Mutuel Arkéa dans l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités liés au climat

19 L'organisation opérationnelle autour des enjeux climatiques

24

Stratégie

25 Les risques et opportunités climatiques identifiés par le Crédit Mutuel Arkéa sur les horizons court, moyen et long terme

34 L'impact des risques et opportunités climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière du Crédit Mutuel Arkéa

51 La résilience de la stratégie de la société, en tenant compte des différents scénarios climatiques, y compris le scénario d'une augmentation des températures de 2°C ou moins

56

Gestion des risques

57 Les processus visant à identifier et à évaluer les risques climatiques

62 Les processus de gestion des risques environnementaux

67 L'intégration des processus dans la gestion globale des risques

71

Indicateurs et objectifs

72 La mesure des impacts de l'activité du groupe sur le changement climatique et leur contribution globale aux objectifs de l'Accord de Paris

75 Le pilotage et la gestion des risques et opportunités associés au climat dans le modèle d'affaires du groupe

81 Perspectives

Un groupe bancaire coopératif et collaboratif

MARCHÉ DES PARTICULIERS ET DES PROFESSIONNELS



MARCHÉ DES ENTREPRISES ET DES INSTITUTIONNELS



FABRICATION DES PRODUITS ASSURANCE ET GESTION D'ACTIFS



MARCHÉ ET PRESTATIONS BtoB



ACTIVITÉS EXTRA-BANCAIRES





Notre démarche

2019

1^{re} banque en France à formaliser sa Raison d'être (adoptée en 2020).

Adoption d'une politique d'encadrement des financements et des investissements aux activités exposées au charbon.

2020

Formalisation d'une Stratégie climat.

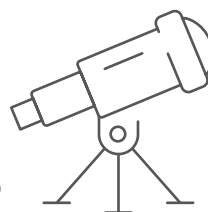
2021

Adoption d'une politique d'encadrement des financements et des investissements des activités exposées au pétrole et au gaz.

2022

Adoption du statut d'Entreprise à mission.

Engagement dans la Net Zero Banking Alliance, programme lancé dans le cadre de l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP-FI).



Nos engagements

2024

Réduction des émissions de GES (hors financements et investissements) : - 15 000 Teq CO₂ entre 2019 et 2024.

2027

Sortie totale des acteurs engagés sur le charbon d'ici fin 2027.

2030

Sortie des acteurs engagés sur les Énergies Fossiles Non Conventionnelles d'ici fin 2030 (pétrole et gaz).

2050

Le groupe s'engage à aligner ses investissements et portefeuilles sur l'objectif zéro émission nette d'ici 2050 (NZBA) et à fixer un objectif intermédiaire pour 2030 ou plus tôt, en utilisant les lignes directrices de l'alliance.

INTRO-DUCTION

Conformément à sa Stratégie climat, le Crédit Mutuel Arkéa publie chaque année un rapport climat, rédigé selon les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures. Le rapport 2022 illustre une nouvelle fois la volonté de transparence du groupe quant à la communication d'informations liées à son activité et ses interactions avec le climat. Le Crédit Mutuel Arkéa est engagé dans une démarche d'amélioration continue et d'évolution de son modèle d'affaires, pour faire face aux enjeux liés au dérèglement climatique.

Les enjeux liés au changement climatique sont importants et nécessitent une transition des modèles d'affaires. En tant qu'acteur économique, particulièrement ancré au sein des territoires, en proximité immédiate avec ses parties prenantes, le groupe Crédit Mutuel Arkéa souhaite assumer cette responsabilité et le rôle majeur qu'il doit jouer dans l'accélération des transitions : sociale, environnementale et climatique.

Face à l'urgence climatique, et malgré un contexte incertain et mouvant, le secteur financier a un rôle clé à jouer pour accélérer l'évolution vers un modèle de croissance économique plus soutenable. Il s'agit notamment de prendre en compte les enjeux extra-financiers (ESG), dont climatiques, aux côtés des critères financiers. Au Crédit Mutuel Arkéa, nous nous sommes résolument engagés à relever ces défis. Cet engagement est désormais ancré dans la durée avec l'adoption du statut d'Entreprise à mission en mai 2022. »

 **Hélène Bernicot,**
Directrice générale du Crédit Mutuel Arkéa

Le Crédit Mutuel Arkéa a toujours placé l'accompagnement et le soutien à ses clients et sociétaires au cœur de sa stratégie. Dans le cadre des transitions d'avenir, ce positionnement est plus que jamais d'actualité. Le groupe est en mesure d'apporter une contribution active qu'elle soit financière, au travers de financements accordés par exemple, et/ou extra-financière, par le conseil et l'apport d'expertises notamment.

Fidèle à son ADN coopératif et collaboratif, le Crédit Mutuel Arkéa participe également aux initiatives et aux travaux de Place qui visent à développer et structurer la Finance durable au niveau international.

L'ensemble des acteurs se doit de prendre en considération les effets du réchauffement climatique :

- avec le prisme de la gestion des risques qu'il convient de mesurer, encadrer et piloter avec une attention accrue et des process exigeants,
- et aussi avec une vision propice au développement d'opportunités pour les territoires et leurs acteurs, grâce à la créativité des équipes et à l'innovation.

Dans chacun de ses métiers, le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'engage à réaliser cet exercice qu'il détaille dans ce rapport TCFD.

Les faits marquants 2022



+ 46 %

Évolution de la production
annuelle de crédits en faveur
de la transition environnementale
entre 2021 et 2022,
soit 860 M€ en 2022



**Pronoveo
et Agrinoveo**

Nouvelles solutions de crédits
pour financer des projets de
production d'énergie renouvelable,
de rénovation énergétique,
du matériel d'efficacité énergétique,
de mobilité durable à destination
des clients professionnels
ou du marché agricole



Lancement
de la **Plateforme
Habitat durable**

Applicatif à destination des
particuliers, clients et prospects,
pour les sensibiliser et les
accompagner dans les démarches
de rénovation énergétique
de leur habitation



X 2

Évolution de la collecte
brute d'épargne en faveur
de la transition
environnementale,
soit 182 M€ en 2022



**AutoFocus
Transition Climat**

aligné "Paris Aligned Benchmark".

Premier fonds à formule français
labellisé Towards Sustainability,
lancé par Arkéa Investment
Services



1^{er} Green Bond

lancé par le Crédit Mutuel Arkéa
à destination des investisseurs
institutionnels (500 M€ à dix ans),
visant à financer des projets
d'énergies renouvelables sur
les territoires, pour lesquels
des prêts sont octroyés par les
équipes de la Direction Transition
Environnementale d'Arkéa Banque
Entreprises et Institutionnels



GRETA

(Global Risk ESG Topics
Assessment)

Déploiement d'un questionnaire
des risques ESG auprès des clients
entreprises dont le chiffre d'affaires
est supérieur à 10 M€



5 500

Nombre de collaborateurs
sensibilisés
par la Fresque du climat



48 774 Teq CO₂

**Bilan carbone 2022
du groupe**

(scopes 1, 2 et 3 partiel
hors financements
et investissements)

#1

GOUVERNANCE

Le Crédit Mutuel Arkéa est une banque coopérative et collaborative. Une identité forte qui se traduit notamment par **une importante implication de sa gouvernance** et par **la mobilisation de ses parties prenantes** dans la définition de la stratégie du groupe, ses objectifs, ses engagements et leur mise en application.

La gouvernance du Crédit Mutuel Arkéa est garante de la démarche de durabilité du groupe.

La gouvernance et l'organisation se doivent d'être adaptées en termes de comitologie et d'expertise pour répondre aux exigences réglementaires - actuelles et futures. Ces évolutions doivent permettre une meilleure intégration des enjeux du changement climatique dans la transition du modèle d'affaires du Crédit Mutuel Arkéa, dans une logique d'opportunités et de risques.

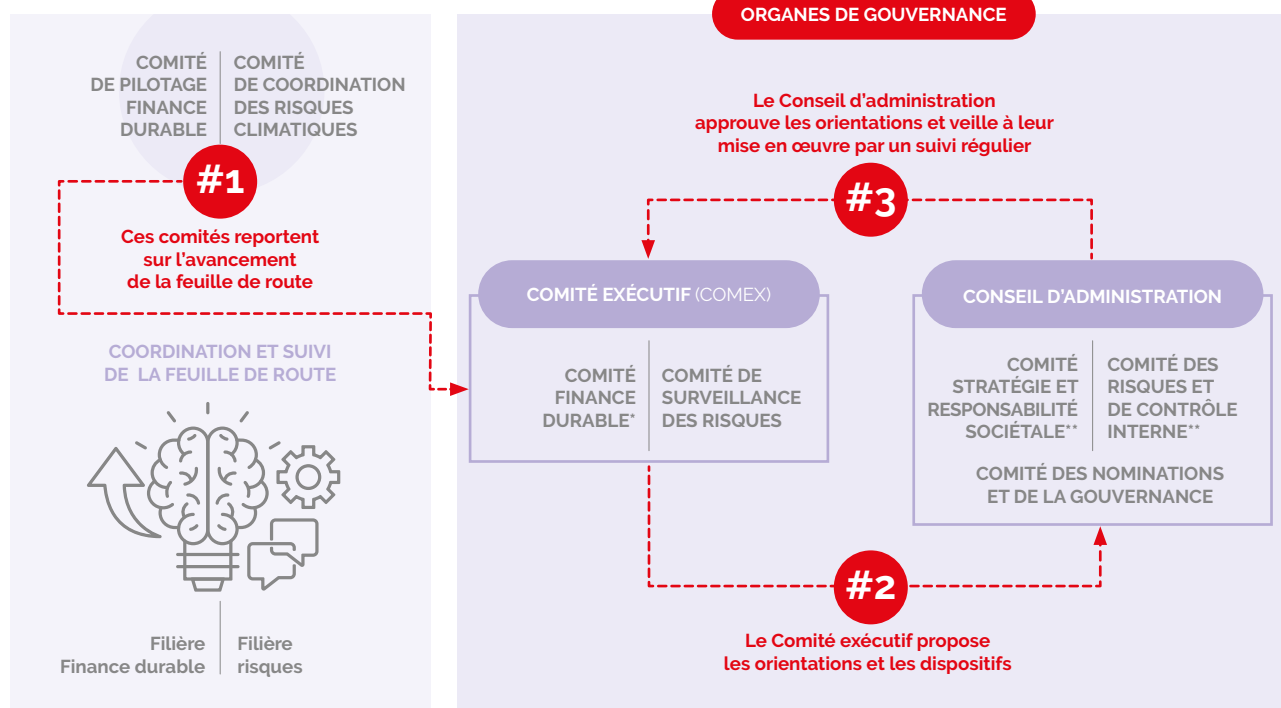


Depuis 2021, des évolutions significatives ont été menées afin de renforcer l'intégration des enjeux de durabilité, et notamment climatiques, dans l'ensemble des prises de décision du groupe.

- Création d'une filière Finance durable
- Nomination de deux administratrices référentes ESG-climat

- Création d'un Comité de Direction générale Finance durable, intégré au Comité de Direction Générale depuis début 2023
- Nomination de correspondants risques ESG au sein de la filière Fonction de Gestion des Risques

ORGANES DE GOUVERNANCE



* Intégré au Comité de Direction Générale depuis début 2023

** En 2021, deux administratrices ont été nommées référentes ESG-climat : Valérie Moreau au sein du Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale et Monique Huet au sein du Comité des Risques et de Contrôle Interne

L'IMPLICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA DANS LA SUPERVISION DES RISQUES ET DES OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT

Le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa approuve les orientations stratégiques du groupe. Il veille ensuite à leur mise en œuvre par l'intermédiaire des instances exécutives et en assure un suivi régulier. Dans le cadre de ses missions, il aborde chaque année les grandes orientations de la politique du groupe en matière de durabilité.

Le 10 mai 2022, le Crédit Mutuel Arkéa a adopté le statut d'entreprise à mission, confirmant ainsi l'engagement du groupe au service des territoires et des transitions notamment environnementales. Un statut en cohérence avec les travaux initiés depuis 2019 par la définition de sa Raison d'être puis déclinés dans le **Plan à Moyen Terme Transitions 2024**.



FEUILLE DE ROUTE

ENTREPRISE À MISSION

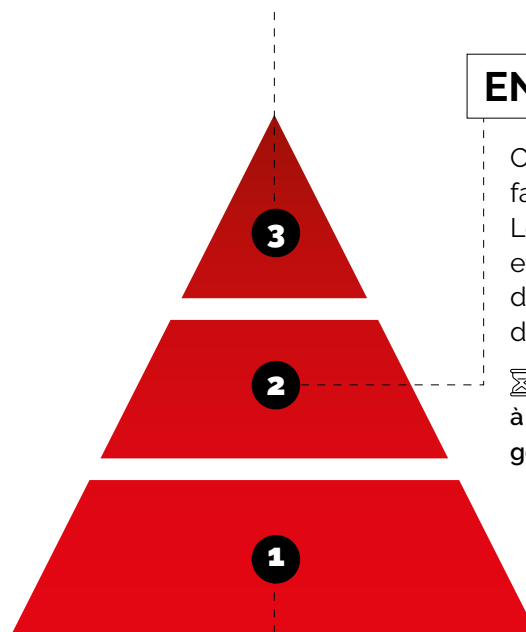
Déclinaison de nos engagements en actions concrètes. Ces actions doivent être mesurées à travers des indicateurs.

⌚ Évolue régulièrement (tous les 1 à 4 ans, à l'échelle d'un plan stratégique).

ENGAGEMENTS

Ce que nous voulons faire à long terme. Les objectifs sociaux et environnementaux doivent nous guider dans nos choix.

⌚ Ils peuvent évoluer à l'échelle d'une génération (15/20 ans).



LA RAISON D'ÊTRE

Qui nous sommes et ce que nous faisons : la société se dote de grands principes pour guider son activité.

⌚ Élément intangible.

Le Crédit Mutuel Arkéa a adopté sa Raison d'être le 14 mai 2020. En devenant la première banque française à disposer d'une Raison d'être, le Crédit Mutuel Arkéa a voulu redéfinir le sens profond qu'il donne à ses métiers, à son activité et à la manière dont il définit son utilité

vis-à-vis de la société et de la planète. Elle exprime l'ambition et le sens du projet collectif du groupe au service de ses collaborateurs, de ses clients et de l'ensemble de ses parties prenantes. Cette Raison d'être est au fondement de ses valeurs et de sa mission.

R A I S O N D ' Ê T R E

LA RAISON D'ÊTRE



Nous voulons être acteur d'un monde qui se conçoit sur le long terme et prend en compte les grands enjeux sociétaux et environnementaux de notre planète pour les prochaines générations. Nous y contribuons en pratiquant une finance au service des territoires et de leurs acteurs, qui s'inscrit dans la durée et aide chacun à se réaliser. À cette fin, nous avons fait le choix d'être une banque coopérative et collaborative qui favorise un partage équilibré de la valeur avec ses sociétaires, clients, salariés, partenaires et territoires. Une entreprise solidaire, éthique et inclusive, qui est attentive au respect de son environnement. Au quotidien, nous développons, en collaboration avec nos parties prenantes, des solutions innovantes pour accompagner nos sociétaires et clients dans leurs projets de vie et répondre à leurs aspirations. »

La **Stratégie climat** du groupe a été adoptée par le Conseil d'administration en novembre 2020. Une stratégie qui repose sur deux axes majeurs :

#1 Renforcer l'engagement du groupe au service du climat vis-à-vis des entreprises et des territoires

#2 Intégrer le climat comme facteur de performance et de risque dans la gestion des activités du groupe



Depuis 2020, cette stratégie guide l'adoption de nouvelles politiques sectorielles qui prennent en compte systématiquement les enjeux climatiques.

Le Conseil d'administration est associé à la définition des politiques sectorielles pour la transition bas carbone et a ainsi validé les politiques suivantes :

- Politique Charbon en vigueur depuis 2019 et révisée chaque année ;
- Politique Pétrole et gaz adoptée en 2021 et mise à jour en 2022 ;

Au-delà de l'enjeu climatique, le Conseil d'administration a également adopté les Politiques Santé et Tabac en 2022, étroitement liées aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Un point d'avancement semestriel sur la mise en œuvre des engagements de la Stratégie climat du groupe est présenté en Conseil d'administration, ainsi qu'une évaluation annuelle des avancées, dans le cadre du suivi du Plan à moyen terme du groupe.

Le règlement de fonctionnement du Conseil d'administration formalise ses responsabilités en matière d'ESG-climat. Il matérialise le fait que le Conseil d'administration prend en compte les enjeux environnementaux, dont climatiques, sociaux et de gouvernance, lorsqu'il valide les orientations stratégiques, politiques et opérations significatives. Il définit également le niveau d'appétence au risque associé.

Ainsi, le Conseil d'administration a un rôle majeur dans la gestion des risques environnementaux, dont climatiques, en validant les principes d'appétence aux risques environnementaux du groupe. En 2022, le Conseil d'administration a entériné les principes d'appétence suivants, relatifs aux risques ESG, dont environnementaux et climatiques :

- assurer l'adéquation de la prise de risque avec les engagements pris dans le cadre de la Raison d'être, de la Stratégie climat du groupe et du statut d'Entreprise à mission du Crédit Mutuel Arkéa ;
- intégrer dans les dispositifs, et de manière progressive, les risques ESG et leurs mécanismes de transmission aux autres types de risques ;
- prendre en compte les impacts liés aux risques climatiques, notamment par l'encadrement des expositions par notation ESG, par secteur (en fonction de leur sensibilité au risque physique et au risque de transition) et par implantation géographique ;
- maîtriser l'empreinte carbone induite par les activités du conglomérat bancaire.

En parallèle, en 2022, le Conseil d'administration a intégré à son cadre d'appétence au risque un indicateur relatif à l'exposition sectorielle pétrole et gaz venant compléter l'indicateur relatif à l'exposition sectorielle charbon intégré en 2021.

LA MAÎTRISE DES ENJEUX CLIMATIQUES

La charte de l'administrateur du Crédit Mutuel Arkéa a été amendée en 2021 afin de matérialiser la nécessaire maîtrise des enjeux environnementaux - dont climatiques, sociaux et de gouvernance de l'entreprise, en matière d'opportunités et de risques. Une montée en compétences soutenue notamment par l'apport des comités spécialisés et la formation dispensée aux administrateurs. Cet engagement vise à renforcer la prise en compte de ces enjeux dans l'ensemble des travaux menés et des décisions prises par le Conseil d'administration.

L'apport des comités spécialisés

Pour valider les orientations stratégiques du groupe, les principaux plans d'actions, et afin d'assurer son rôle de surveillance des risques, le Conseil d'administration s'appuie sur les avis éclairés de **comités spécialisés**, dont le Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale et le comité des Risques et de Contrôle Interne.

La charte de chaque comité formalise la nécessaire prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), dont l'enjeu climatique.



Comité	Rôle	Nombre de séances au cours desquelles la thématique du climat a été abordée	Principaux sujets en lien avec le climat traités en 2022
Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale (CSRS)	- Suit l'avancement du projet stratégique du groupe - Est le garant de l'intégration de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise au cœur de la stratégie	6 reprises	- Suivi de l'avancement du plan à moyen terme, dont suivi de la mise en oeuvre de la Stratégie Climat - Suivi de la feuille de route Finance durable - Révision des politiques sectorielles charbon et pétrole/gaz - Points réguliers sur les travaux menés dans le cadre de la trajectoire d'alignement 1,5°C et avis du Comité sur l'engagement du Crédit Mutuel Arkéa dans la Net Zero Banking Alliance - Suivi du plan de vigilance, intégrant les enjeux climatiques - Avis sur le Rapport TCFD 2022
Comité des Risques et de Contrôle Interne (CRCI)	- Assiste le Conseil d'administration dans sa responsabilité de surveillance des risques et du dispositif de contrôle interne du Crédit Mutuel Arkéa. - Est le garant de la formulation du cadre d'appétence au risque du groupe et du suivi de son bon respect.	8 reprises	- Travail sur l'enrichissement des risques ESG, dont environnementaux et climatiques, dans le cadre d'appétence au risque du groupe pour l'exercice 2023 : - Suivi du respect de la Politique Charbon et de la Politique Pétrole et Gaz ainsi que de l'écoulement des positions résiduelles, via le tableau de bord trimestriel des risques, tout au long de l'année, - Suivi du niveau d'exposition sectorielle des encours bancaires d'entreprises aux risques physiques et au risque de transition, - Suivi des émissions de CO₂ directes (scope 1, scope 2 et scope 3 partiel) du Crédit Mutuel Arkéa, - Suivi des contreparties ayant des notations ESG dégradées. - Bilan des risques environnementaux de l'année 2021 - Présentation de l'actualité avec le superviseur européen (Stress tests climatiques et revue thématique de la Banque Centrale Européenne sur les risques environnementaux) - Présentation de la première évaluation des risques physiques climatiques sur l'immobilier d'exploitation du Crédit Mutuel Arkéa

Depuis 2021, le Crédit Mutuel Arkéa a renforcé sa gouvernance sur la thématique des enjeux ESG-climat. Ils s'appuient sur deux administratrices référentes qui siègent au sein du Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale et du Comité des Risques et de Contrôle Interne : **Valérie MOREAU** et **Monique HUET**.



VALÉRIE MOREAU

Titulaire d'un master en sciences humaines et en coaching des entreprises, Valérie Moreau est spécialisée dans la gestion des ressources humaines et le management. Après avoir débuté sa carrière en tant que conseillère chez Pôle Emploi, elle y a exercé pendant 10 ans le métier de manager et notamment de Directrice d'agence en effectuant parallèlement des missions de formatrice dans une université du management. Depuis 2020, elle a créé le cabinet Auxilium Talents et exerce la fonction de coach professionnel.



Le monde bouge... L'humanité a la capacité de s'adapter depuis des millions d'années. Des transitions environnementales et sociétales sont en cours. Le défi du monde économique est d'accompagner toutes les transitions pour préparer notre avenir et celles des générations futures vers une sobriété énergétique. La mobilisation de la société est primordiale pour faire évoluer nos pratiques et préserver les ressources. Au cœur de l'entreprise, c'est l'engagement des collectifs d'humains qui permettra de faire évoluer le modèle d'affaires, en faveur de l'ensemble des parties prenantes du groupe. Nous avons un véritable défi à relever pour générer et mesurer les impacts positifs sur l'environnement, la vie sociale et la vitalité locale et territoriale de nos actions. C'est ensemble, ouverts sur le monde qui nous entoure et en partageant nos compétences et connaissances que nous inventons de belles solutions adaptées aux grands enjeux de demain. »

Valérie Moreau,
Administratrice du Crédit Mutuel Arkéa,
référente ESG-climat au sein du Comité Stratégie
et Responsabilité Sociétale



MONIQUE HUET

Diplômée d'HEC, Monique Huet a effectué sa carrière dans l'énergie au sein des groupes EDF puis Gaz de France. Elle a été Directrice financière de GDF Production Nederland BV en Hollande puis de la Business Unit Exploration & Production du groupe GDF-Suez (Engie). Elle exerce aujourd'hui des activités de conseil et de formation. Elle est administratrice certifiée Sciences Po - Institut Français des Administrateurs.



Le Crédit Mutuel Arkéa, ayant inscrit dans sa Raison d'être la prise en compte des grands enjeux sociaux et environnementaux, a pris très tôt la mesure de l'urgence climatique, et a engagé des actions concrètes pour favoriser la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement. Aujourd'hui, la réglementation bancaire se renforce et nous conduit à mesurer de manière de plus en plus précise le risque climatique : nous y travaillons activement, car cela contribue à une prise de conscience mieux étayée et mieux partagée. En ce qui concerne les actions engagées, nous en mesurons toute la complexité : la transition écologique devra aller de pair avec une transformation sociétale. Assembler des compétences complémentaires au sein des conseils d'administration nous permet de prendre des décisions plus solides, intégrant tous les enjeux, pour viser à la fois la préservation du capital naturel et une société inclusive et équilibrée sur les territoires. »

Monique HUET,
Administratrice du Crédit Mutuel Arkéa,
référente ESG-climat au sein du Comité
des Risques et de Contrôle Interne

À l'instar du Crédit Mutuel Arkéa, plusieurs filiales du groupe ont nommé des administrateurs référents ESG-climat au sein de leur Conseil de surveillance.

Ce fut le cas en 2021 pour :

- **Arkéa Capital**, la filiale du groupe dédiée aux activités de capital-investissement ;
- **Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels**, qui accompagne en proximité les entreprises et les acteurs publics et institutionnels ainsi que les promoteurs immobiliers.

En 2022, une entité supplémentaire a suivi cette même démarche :

- **Arkéa Crédit Bail**, la filiale spécialiste du crédit bail mobilier et immobilier.

La formation des administrateurs

La formation des administrateurs, aux opportunités et aux risques associés au climat, constitue un des engagements phares de la Stratégie climat du Crédit Mutuel Arkéa. Il se traduit par un plan d'actions dédié, débuté dès 2020.

L'ensemble des membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif du Crédit Mutuel Arkéa a ainsi bénéficié d'une **formation aux enjeux climatiques pour le secteur financier**, dispensée par un cabinet de conseil spécialisé en stratégie et environnement. Cette formation leur a été proposée en amont de l'adoption de la Stratégie climat. En 2021, les membres du Conseil d'administration ont également été sensibilisés à la gestion des risques climatiques. Plus largement, l'ensemble des administrateurs du Crédit Mutuel Arkéa, de ses filiales et des fédérations ont suivi un **module de e-learning Finance durable**, expliquant les enjeux climatiques pour un acteur financier.

En 2022, l'ensemble des administrateurs du second degré se sont vu dispenser un module de e-learning relatif au **cadre d'appétence intégrant les risques environnementaux dont climatiques**. À l'occasion d'un séminaire, ils se sont vu expliquer le projet de calcul de la **Trajectoire d'alignement** des portefeuilles de crédits à l'Accord de Paris. Ils ont également assisté à une **intervention de Jean Jouzel, climatologue**.

Climat et biodiversité étant intimement liés, les membres du

Conseil d'administration ont été formés en novembre au sujet de la **biodiversité** et des enjeux induits pour un acteur financier.

Plus spécifiquement, Monique Huet, administratrice référente ESG-climat au sein du Comité des Risques et de Contrôle Interne, a quant à elle été formée à la **gestion des risques environnementaux**, incluant les enjeux climatiques et de biodiversité, et sensibilisée au sujet de la **Trajectoire d'alignement** des crédits aux objectifs de l'Accord de Paris.



Les organes de gouvernance de certaines entités du groupe ont bénéficié de formations dédiées en 2022 :

- **Arkéa Investment Services** - qui regroupe les expertises de plusieurs sociétés de gestion et l'activité de banque privée du groupe - a formé ses organes de gouvernance aux enjeux ESG et réglementaires (SFDR, Taxonomie, MIF-DDA...).
- Les membres du Conseil de surveillance de **Suravenir**, la filiale d'assurance-vie et de prévoyance du Crédit Mutuel Arkéa, bénéficient d'une formation annuelle sur les sujets de Finance durable comprenant des quizz de connaissances depuis 2022.
- Les administrateurs du Pôle Entreprises et Institutionnels (comprenant les entités **Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Capital et Arkéa Crédit Bail**) ont été formés à la Fresque du climat et sensibilisés lors d'une conférence table ronde intitulée « Finance durable, accompagnement et attentes des clients ».
- Les administrateurs fédéraux du **Crédit Mutuel de Bretagne** ont également participé à un atelier consacré à la Fresque du climat.
- Les membres du Comité de Direction et du Conseil d'administration de **Suravenir Assurances**, filiale d'assurance non vie du groupe, ont été formés aux enjeux climatiques.



L'IMPLICATION DE L'EXÉCUTIF DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA DANS L'ÉVALUATION ET LA GESTION DES RISQUES ET DES OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT

Le **Comité exécutif** (Comex) du Crédit Mutuel Arkéa a pour mission principale d'assister la Direction générale du groupe dans le pilotage stratégique. Ainsi, **il propose au Conseil d'administration les orientations stratégiques et pilote ensuite la mise en œuvre de la stratégie validée par le Conseil d'administration et la surveillance des risques qui en découlent.**

Dans le cadre de ses prérogatives et pouvoirs, afin d'assurer la pertinence et la qualité de ses décisions, la Direction générale du Crédit Mutuel Arkéa a structuré son organisation autour de comités transversaux. Ces comités sont composés de directeurs, en charge de lignes métiers et des fonctions supports.

LE COMITÉ FINANCE DURABLE

Le **Comité de Finance durable** s'est réuni à 7 reprises en 2022, avec pour missions :

- de proposer au Comex et au Conseil d'administration des orientations stratégiques et des engagements en matière de Finance durable, alignés à la Raison d'être du Crédit Mutuel Arkéa, ainsi que les dispositifs cadres afférents ;
- de cadencer la déclinaison de ces dispositifs à l'ensemble des métiers et processus du groupe et de s'assurer de leur bonne intégration ;
- de piloter leur exécution et d'en reporter l'avancement au Comex et au Conseil d'administration chaque semestre.

Les enjeux climatiques ont été abordés à chaque séance.

Début 2023, il a été décidé d'intégrer les enjeux de Finance durable au Comité de Direction Générale, permettant ainsi d'élargir les participants aux travaux (directeurs généraux des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et Crédit Mutuel du Sud-Ouest ainsi que certaines directions centrales).

LE COMITÉ DE SURVEILLANCE DES RISQUES

Le **Comité de surveillance des risques (CSR)** du groupe contribue, pour compte et par délégation de la Direction Générale, à la gouvernance et la gestion globale des risques du groupe, y compris des risques environnementaux. Depuis la sensibilisation des membres aux risques climatiques en 2019, de nombreux sujets en lien avec cette thématique ont été abordés tels que le plan d'intégration de la gestion des risques climatiques au sein de la filière Fonction de Gestion des Risques (FGR) ou encore les exercices pilotes de stress tests climatiques de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et de l'Autorité Bancaire Européenne (EBA).

En 2022, sur les 13 séances du CSR, les risques climatiques ont été plus spécifiquement abordés à 9 reprises lors des comités. Lors des différentes sessions, les sujets ESG suivants ont été abordés :

- le bilan des risques environnementaux de l'année 2021 ;
- les travaux menés en lien avec le superviseur européen avec les stress tests climatiques, la revue thématique climatique et le suivi du plan d'action de mise en conformité au « Guide relatif aux risques liés au climat et à l'environnement » de la Banque Centrale Européenne (BCE) ;
- l'intégration des risques environnementaux et climatiques dans les dispositifs de gestion des risques du Crédit Mutuel Arkéa avec la cartographie des risques environnementaux, le cadre d'appétence au risque intégrant les principes d'appétence aux risques ESG complétés d'indicateurs quantitatifs et la Politique de Gestion des Risques Environnementaux (PGRE) ;
- les risques climatiques physiques avec l'évaluation des risques physiques sur l'immobilier d'exploitation du Crédit Mutuel Arkéa et l'outil d'évaluation de l'exposition géographique au risque physique climatique « Physical Risks Internal Scoring Model » (PRISM).



LE RÔLE DES COMITÉS TRANSVERSES

Le Comité Finance durable et le Comité de surveillance des risques complètent les actions des comités existants qui intègrent, à leur niveau, les enjeux de durabilité dans leurs prises de décisions. C'est particulièrement le cas des instances suivantes :

► Le **Comité de contreparties** groupe agit au titre de la délégation octroyée par la Direction Générale et dans le cadre des limites fixées - et revues au moins une fois par an - par le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa. Il intègre dans ses travaux l'analyse ESG (environnement, social et gouvernance) des émetteurs de marché soumis à sa validation. Les notations obtenues complètent l'analyse traditionnelle en matière de risque de crédit.

Selon la note attribuée suite à l'analyse ESG, le comité peut refuser certaines demandes de référencement. Sa position est révisable dans le temps dans l'hypothèse d'une évolution de cette note/analyse ESG.

Les enjeux environnementaux, dont climatiques sont pleinement traités dans le cadre des analyses ESG effectuées, à travers la dimension environnementale (E).

En 2022, le comité s'est réuni à 12 reprises. Les enjeux climatiques ont été abordés au cours de toutes les séances à travers des analyses ESG, des reportings ou des présentations spécifiques.

► Le **Comité de référencement** agit au titre de la délégation donnée par la Direction Générale et dans le cadre du dispositif prudentiel du Crédit Mutuel Arkéa. À ce titre, il vise à optimiser et à sécuriser la politique d'achat de produits et services financiers pratiquée par l'ensemble du Crédit Mutuel Arkéa (pour compte propre et pour compte de tiers). Depuis l'entrée en vigueur du Règlement Disclosure, ce comité a mis en place un process visant à prendre en compte, dans sa décision de référencement, le niveau de maturité de la société de gestion étudiée en matière d'évaluation des risques de durabilité, dont les risques climatiques.

En 2022, le comité s'est réuni à 7 reprises. Les enjeux climatiques ont été abordés au cours de toutes les séances au travers d'analyses ESG et de risque de durabilité associées à chaque dossier de référencement.



► Le **Comité de crédit** groupe agit au titre de la délégation octroyée par la Direction Générale et dans le cadre des limites fixées - et revues au moins une fois par an - par le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa. La mission de ce comité est de statuer sur des demandes de crédit clientèle dont les montants ou les caractéristiques dépassent les pouvoirs attribués aux comités de niveau inférieur. Dans le cadre des enjeux liés aux risques climatiques et critères ESG, le Comité de crédit groupe intègre de manière progressive la prise en compte d'une analyse ESG-climat au sein du processus de prise de décision relatif à l'octroi d'un crédit. En 2022, les enjeux climatiques ont été abordés au travers d'analyses ESG associées à chaque demande de crédit clientèle de la filiale Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, représentant la majorité des demandes auprès du Comité de crédit groupe.

D'autres comités de direction du groupe, tels que le comité des engagements clientèle, renforcent l'intégration des enjeux liés au climat dans leur champ d'intervention. Ces évolutions ont été formalisées dans leur charte de fonctionnement.

Cette prise en compte des enjeux ESG, dont climatiques, par les organes de gouvernance est également menée à l'échelle des filiales du groupe.

Le Comité de Direction Générale propose au Comex et au Conseil d'administration des orientations stratégiques et des engagements en matière de Finance durable, alignés à la Raison d'être. »

L'ORGANISATION OPÉRATIONNELLE AUTOUR DES ENJEUX CLIMATIQUES

Dans le prolongement des évolutions apportées à la gouvernance ces dernières années, le groupe poursuit l'optimisation de son organisation opérationnelle en faveur d'une prise en compte renforcée de l'enjeu climatique, afin de déployer les deux axes de sa Stratégie climat :

- renforcer l'engagement du Crédit Mutuel Arkéa au service du climat vis-à-vis des entreprises et des territoires ;
- intégrer le climat comme facteur de performance et de risque dans la gestion des activités du groupe.



Zoom sur LA FRESQUE DU CLIMAT

Des rencontres « La Fresque du climat » ont été organisées. Il s'agit d'ateliers ludiques, participatifs et créatifs sur le changement climatique. Basés sur l'intelligence collective, ils visent à sensibiliser les participants au climat et à faire comprendre les liens de causes à effets entre les différentes composantes du changement climatique. Plus de 5500 collaborateurs y ont été conviés. Suivant le même concept, « la Fresque de la biodiversité » a été proposée, au sein du groupe, aux collaborateurs des fonctions centrales suivantes : Finance durable, Direction des Risques, Crédit Mutuel de Bretagne et Crédit Mutuel du Sud Ouest en charge de sujets en lien avec les enjeux environnementaux.

UNE MONTÉE EN COMPÉTENCES

En 2021, plus de 5 000 collaborateurs du groupe ont suivi le module d'e-learning dédié aux **enjeux climatiques pour un acteur financier**.

En 2022, en fonction des besoins identifiés, des formations ou sensibilisations plus pointues ont été dispensées.

► Dans le cadre de la définition de la trajectoire d'alignement du groupe, les responsables Finance durable des entités ont bénéficié d'interventions d'experts, telles que :

- une sensibilisation sur le climat et l'agriculture, dispensée par Solagro ;
- une intervention dédiée aux scénarios énergies climat menée par Enerdata, un bureau d'études économiques spécialisé dans le secteur de l'énergie, et ses interactions avec l'environnement ;
- une intervention de Stéphane La Branche (climatologue et sociologue, membre du GIEC).

► Une formation aux enjeux de la biodiversité dispensée par un cabinet expert, BL Evolution, a été organisée par le Département Finance durable à destination des responsables Finance durable du groupe.

► Des formations ESG spécifiques à destination des chargés de clientèle ont été organisées par les entités du Pôle Entreprises et Institutionnels.



LA COORDINATION DES ACTIONS

L'ensemble des métiers et fonctions du groupe est progressivement concerné par la prise en compte du climat dans leurs opérations.

Afin de coordonner l'intégration de ces enjeux et contribuer activement à cette démarche, le groupe s'appuie sur une filière dédiée à la Finance durable.

La filière Finance durable se compose des **Responsables Finance durable** des entités du groupe (filiales, fédérations, directions des services centraux) et d'une équipe centrale : le **Département Finance durable**.

Elle propose des dispositifs cadres en matière de Finance durable, tels que des politiques sectorielles, et met en œuvre les plans d'actions associés.

L'équipe centrale du **Département Finance durable**, rattachée à la Direction du Secrétariat Général et de la Communication Institutionnelle du Crédit Mutuel Arkéa, compte dix collaborateurs. Son activité se structure autour :

- des **engagements Finance durable du groupe** : le Département Finance durable pilote la construction d'engagements qui visent à renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux dans la stratégie du groupe. En parallèle, il contribue à la montée en compétences des métiers.
- des **méthodologies ESG** : le Département Finance durable accompagne les différents métiers à intégrer l'ESG dans leurs processus métiers, aide au pilotage de la trajectoire groupe, traite et enrichit la donnée brute pour créer de la valeur, anime la filière Finance durable et la gouvernance du groupe sur ces sujets ;
- de la **valorisation des engagements** du groupe sur les enjeux environnementaux et sociaux : le Département Finance durable contribue notamment aux réponses aux sollicitations externes (agences de notations extra-financières, journalistes, ONG...) sur le périmètre du Crédit Mutuel Arkéa.

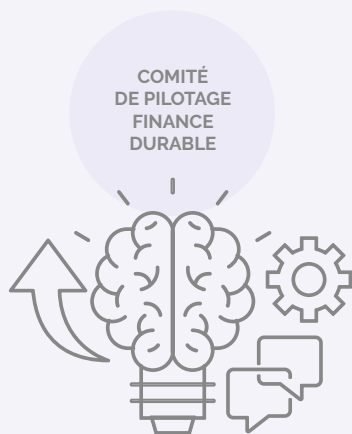
Un **Comité de Pilotage Finance durable** a été créé début 2021. Il rassemble les Responsables Finance durable des entités, le Département Finance durable et certaines directions centrales telles que la Direction des Risques, la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent, la Direction Financière, ou encore la Direction Juridique. Ses principales missions :

- proposer aux instances de gouvernance du groupe des approches et stratégies sur les thématiques ESG-climat ;
- suivre l'avancée de la feuille de route Finance durable et rendre compte via la présentation d'un tableau de bord de suivi ;
- s'assurer de la déclinaison des politiques cadres Finance durable et de la mise en conformité réglementaire des entités ;
- garantir l'utilisation des outils et méthodes groupe, adaptés selon les spécificités métiers ;
- présenter et partager des éléments de veille et de bonnes pratiques aux différents membres.

Ce comité s'est réuni à 7 reprises en 2022.

Un **Comité doctrine Finance durable** a également été instauré en 2021, piloté par la Direction juridique, associant la Direction de la Conformité, la Finance durable et les métiers concernés. Il a vocation à accompagner l'intégration de la réglementation dédiée à la Finance durable par les différentes entités du groupe.

COORDINATION ET SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE



Filière Finance durable

LE PILOTAGE DES RISQUES

Dans l'optique d'intégrer les effets à court, moyen et long terme des risques environnementaux, le Crédit Mutuel Arkéa a optimisé sa structure organisationnelle et opérationnelle dans le prolongement des évolutions apportées à la gouvernance.

> La Direction des Risques du Crédit Mutuel Arkéa

La Direction des Risques est en charge de la gestion des risques environnementaux, dont climatiques, depuis juin 2019. Cette activité s'est d'abord structurée au sein du Département de synthèse des risques de la Direction du pilotage transverse des risques, qui coordonne la Fonction Gestion des Risques (FGR) et traite également du suivi consolidé des risques (tableaux de bord, URD...) et des risques émergents et transverses (risque de modèle et risques climatiques).

Afin d'accompagner les ambitions du Crédit Mutuel Arkéa en matière de risques ESG et faire face à la croissance notable des attentes du régulateur et du superviseur, une nouvelle organisation a été mise en place en 2022 avec la création d'un service « Risques ESG », composé de 4 collaborateurs dont 2 recrutements courant 2022, qui matérialise l'extension du périmètre aux autres risques extra-financiers. Les principales missions du service « Risques ESG » sont :

- ▶ l'intégration des risques émergents de type ESG dans les domaines risques ;
- ▶ l'accompagnement des filiales sur leur propre intégration en cohérence avec les dispositifs mis en place par la Direction des Risques du Crédit Mutuel Arkéa.

Afin de s'aligner au cadre réglementaire, aux recommandations d'initiatives volontaires et dans le cadre de son plan d'actions de mise en conformité au « Guide relatif aux risques liés au climat et

à l'environnement » de la Banque Centrale Européenne, la Direction des Risques du Crédit Mutuel Arkéa a mis en place une organisation transverse permettant de répondre aux enjeux de ces risques matriciels par nature en prenant en compte leur transmission aux autres risques.

> La filière Risques

La filière Risques a été intégrée au dispositif de gestion climatique du groupe. En 2022, la Direction des Risques du Crédit Mutuel Arkéa a nommé des correspondants risques ESG au sein de sa filière Risques avec pour objectif d'étendre et de mettre en œuvre une gestion des risques ESG à tous les niveaux du groupe, en s'appuyant sur son réseau de responsables FGR (pour Fonction de gestion des risques) locaux. Du fait du caractère transverse des risques ESG, et de la nécessité de traiter ces risques selon une approche matricielle, le correspondant risques ESG est généralement le responsable FGR.

En 2022, les responsables FGR des entités ont déjà été sensibilisés aux enjeux des risques climatiques à de multiples reprises. La Direction des Risques poursuit la formation et la montée en compétences des responsables FGR aux spécificités des risques ESG grâce à :

- une appropriation des enjeux de risques ESG des différentes filiales du Crédit Mutuel Arkéa selon les spécificités de leurs activités respectives ;
- un accompagnement des entités dans leur processus d'intégration et de déclinaison des dispositifs de risques ESG du groupe ;
- un accompagnement spécifique et personnalisé réalisé avec l'appui d'un cabinet de conseil auprès de 9 filiales dans leur processus d'intégration et de déclinaison des dispositifs de risques ESG du groupe.



La Direction des Risques du Crédit Mutuel Arkéa a mis en place une organisation transverse permettant de répondre aux enjeux de ces risques matriciels par nature en prenant en compte leur transmission aux autres risques. »

En 2022, les responsables FGR ont été sensibilisés et incités à intégrer les risques climatiques au cadre d'appétence décliné au niveau de leur entité. La Direction du Pilotage Transverse des Risques assure le suivi consolidé de la gestion des risques climatiques pour le groupe en accompagnant 21 filiales dans la mise en place du suivi des risques climatiques et dans l'adaptation des dispositifs groupe à leurs niveaux respectifs.

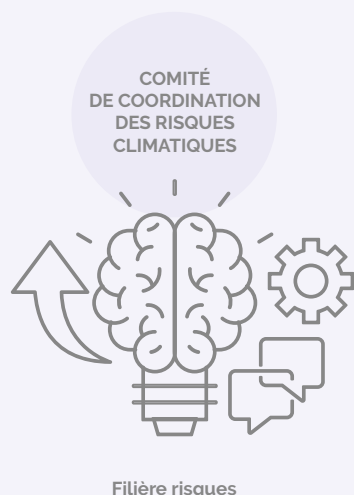
Les travaux d'intégration des risques environnementaux, dont climatiques, au sein de la Direction des Risques ont amené à nommer des correspondants dédiés par type de risque, sous la responsabilité des directions dédiées (risque de crédit, risque opérationnel, risque de marché...). Ces derniers ont été régulièrement sensibilisés aux risques climatiques, lors d'interventions en plénière ou lors d'échanges bilatéraux.

Cette organisation répond à dessein au défi que représente le caractère matriciel des risques ESG.

> L'audit interne

Les fonctions d'audit ont désormais pris en compte les risques environnementaux. En 2022, la Direction de l'Inspection Générale et du Contrôle Périodique a été formée aux risques climatiques. En outre, la première mission d'audit interne sur « le suivi des engagements climatiques des fonds gérés par Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion » s'est déroulée début 2022.

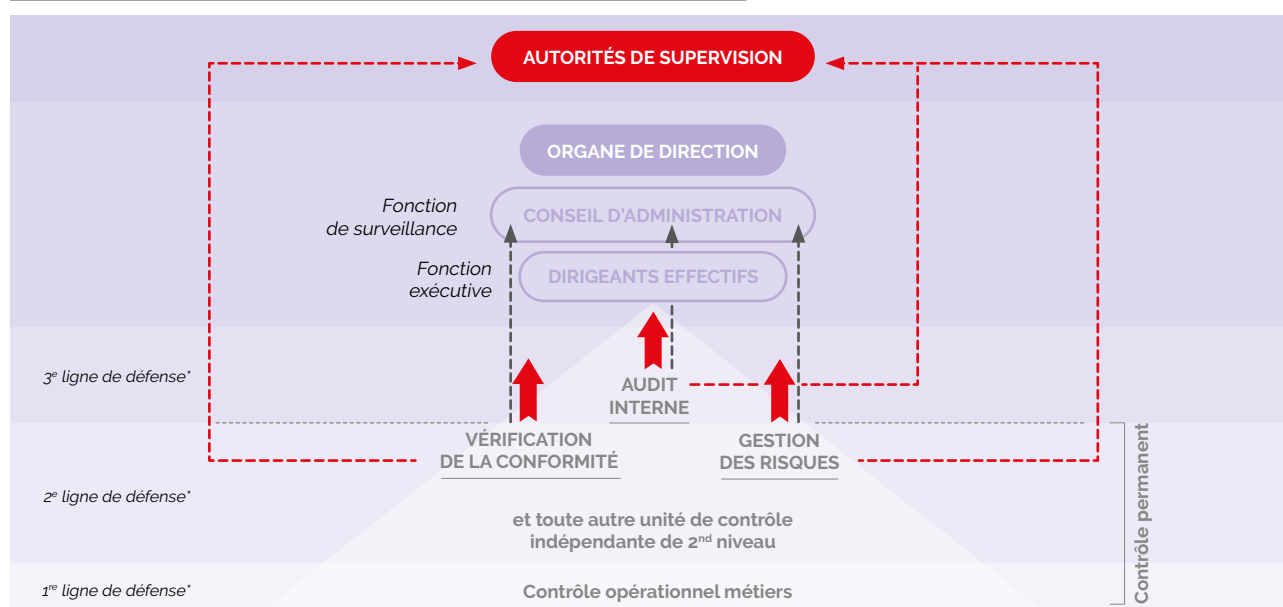
COORDINATION ET SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE

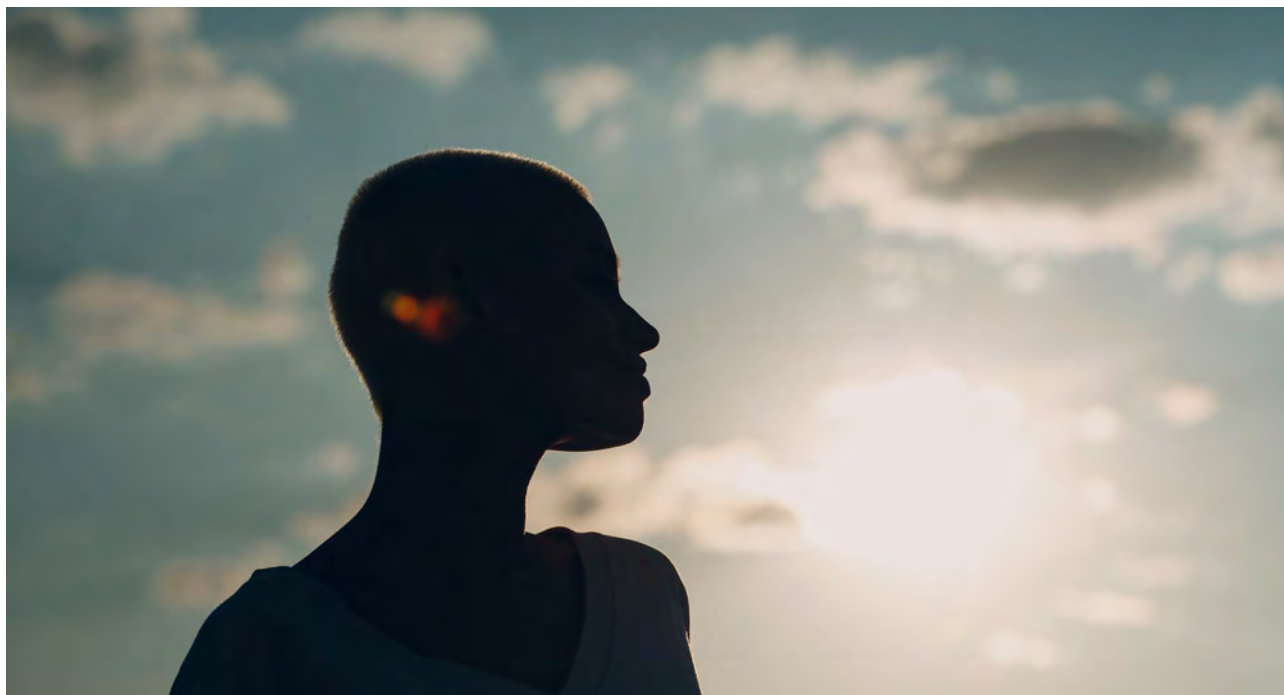


À titre d'exemple, la Direction du Pilotage Transverse des Risques et la Direction du Risque de Crédit et de Contrepartie ont collaboré sur l'élaboration d'une feuille de route commune ayant pour finalité l'intégration des risques ESG au sein des activités du risque de crédit et de contrepartie. Entre autres, cette feuille de route permet de :

- partager la vision cible de l'intégration des risques ESG au sein du risque de crédit et contreparties ;
- fournir une vision globale des chantiers à mener dans ce cadre ;
- identifier les travaux à réaliser et déterminer les rôles et responsabilités associés.

ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE RÉPARTIE EN « 3 LIGNES DE DÉFENSE »

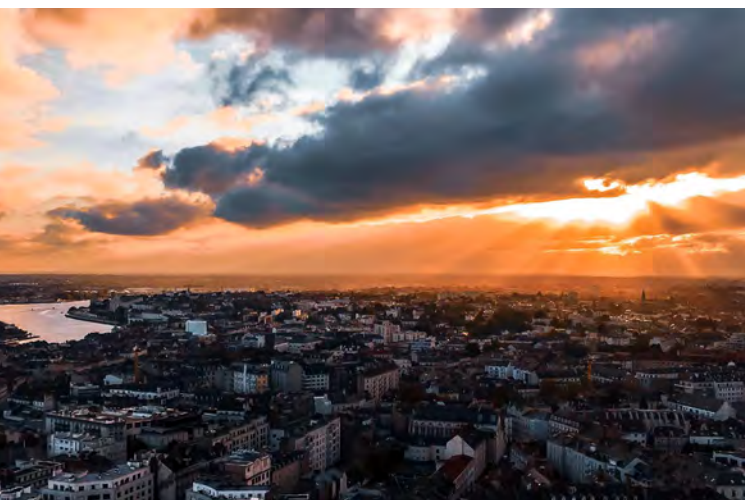




Un Comité de coordination des risques climatiques est en place depuis 2020. Présidé par la Directrice des Risques du Crédit Mutuel Arkéa, il est composé des différents responsables de la Direction des Risques - en charge notamment de la gestion des risques de crédit et contreparties, des risques opérationnels, des risques de marché, de la Direction du Pilotage Financier et de la Direction du Secrétariat Général et de la Direction de la Communication Institutionnelle. Les principales missions de ce comité sont les suivantes :

- suivre les projets d'intégration des risques climatiques dans la filière Fonction de Gestion des Risques ;
- rendre compte de la mise en œuvre de la stratégie en matière de risques climatiques, notamment pour arbitrer sur d'éventuels points de blocage identifiés lors de comités opérationnels ;
- réaliser le suivi budgétaire du projet ;
- informer et former ses membres sur certains points techniques, ou quantitatifs, afin de les accompagner vers une meilleure compréhension des enjeux et des décisions afférentes.

Le Comité de coordination des risques climatiques s'est réuni 2 fois durant l'année 2022 et a abordé majoritairement les sujets relatifs à la supervision des risques climatiques par la Banque Centrale Européenne tels que les stress tests climatiques, la revue thématique climat et environnement et la mise en conformité avec le Guide relatif aux risques liés au climat et à l'environnement.



LA VALORISATION DES PROGRÈS

Afin de mobiliser l'ensemble des collaborateurs pour une meilleure prise en compte des enjeux climatiques, l'accord d'intéressement (périmètre de l'Unité Économique et Sociale Arkade) intègre, depuis 2017, un critère de majoration de l'enveloppe lié à la baisse du bilan carbone groupe.

Des critères extra-financiers sont également intégrés aux critères individuels de rémunération variable des mandataires sociaux, cadres dirigeants et cadres de direction du groupe.

#2

STRATÉGIE

Les changements climatiques ont des impacts au niveau de la planète, des États, des acteurs économiques et des citoyens. Comme toute entreprise, le groupe Crédit Mutuel Arkéa est donc concerné par les enjeux climatiques à l'échelle de sa stratégie et de ses opérations. La Stratégie climat du groupe a été adoptée par le Conseil d'administration en novembre 2020. L'intégration de toutes les dimensions du climat dans les activités du Crédit Mutuel Arkéa est une démarche d'amélioration continue. La diversité de ses métiers conduit à une prise en compte différenciée, mais coordonnée.



LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS CLIMATIQUES IDENTIFIÉS PAR LE CRÉDIT MUTUEL ARKÉA SUR LES HORIZONS COURT, MOYEN ET LONG TERME

L'analyse des incidences du climat sur le modèle d'affaires du groupe Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur une démarche de **double matérialité**.

Afin de contribuer, à son échelle, à l'atteinte des objectifs de limitation du réchauffement climatique, il est nécessaire d'évaluer l'incidence, sur le climat, des activités du groupe Crédit Mutuel Arkéa, de ses clients et des acteurs qu'il finance. Cette évaluation doit permettre de mieux comprendre les impacts pour mieux les piloter à long terme. Cela correspond aux travaux menés dans le cadre de l'alignement 1,5°C des portefeuilles.

MATÉRIALITÉ ENVIRONNEMENTALE (EN CO₂)



De plus, il convient d'identifier les risques et les opportunités induits par les changements climatiques pour le groupe Crédit Mutuel Arkéa, ses clients et les acteurs qu'il accompagne financièrement, conformément à la Stratégie climat du groupe qui l'engage à "intégrer le climat comme facteur de performance et de risque dans la gestion des activités du groupe".

- L'analyse des risques climatiques fait l'objet d'un processus d'identification et d'évaluation intégré aux dispositifs de Gestion des Risques de la banque.

👁️ *Pilier 3 • Gestion des risques • p.56*



- Les opportunités sont identifiées sur le périmètre groupe et pour chacun de ses métiers, en lien avec les experts métiers.

👁️ *Pilier 2 • Stratégie*

« L'impact des risques et opportunités climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière du Crédit Mutuel Arkéa » • p.34

MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE (EN €)





LA DESCRIPTION DES HORIZONS COURT, MOYEN ET LONG TERME



L'horizon court terme, inférieur à 3 ans, correspond à l'horizon opérationnel, intégrant notamment les enjeux commerciaux. Sur un horizon court terme, une intégration des nouvelles réglementations ou pratiques de Place est atteignable.



L'horizon moyen terme, inférieur à 10 ans, inclut la durée du plan moyen terme du groupe Crédit Mutuel Arkéa et répond aux enjeux tactiques du groupe. Le plan stratégique Transitions 2024 comprend de nombreux engagements relatifs au climat, déclinés en actions concrètes, comme par exemple le développement d'offres de financement dédiées à l'accompagnement de la transition environnementale des clients et sociétaires, ou encore la mise à disposition de produits d'épargne verts pour ses clients. Ainsi, les politiques sectorielles adoptées par le groupe portant sur l'enjeu climatique, qui visent une sortie des secteurs des combustibles fossiles et des hydrocarbures non conventionnels, s'inscrivent dans un horizon moyen terme (d'ici 2030).



L'horizon long terme, défini comme supérieur à 10 ans, permet de constater les résultats concrets des décisions prises en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. Cet horizon temporel correspond aux engagements stratégiques déclinés de la Raison d'être du groupe : le Crédit Mutuel Arkéa s'est engagé à accompagner, dans la durée, ses clients dans les transitions et notamment dans la transition climatique et la préservation du capital naturel.

Cette segmentation permet de s'adapter aux spécificités des risques climatiques dont la matérialisation s'envisage tant sur des horizons de temps court que long.

LES PRINCIPAUX RISQUES IDENTIFIÉS

Les définitions

Afin de détecter les risques climatiques auxquels le groupe est exposé, les **définitions de la Banque Centrale Européenne (BCE)** ont été retenues.

Le changement climatique et la dégradation de l'environnement sont sources d'évolutions structurelles qui peuvent avoir une influence sur l'activité économique et, par répercussion, sur le système financier.



► **Le risque physique** fait référence aux **effets financiers du changement climatique** (notamment multiplication des événements climatiques extrêmes et modifications progressives du climat) **et de la dégradation de l'environnement** (comme la pollution de l'air, de l'eau et de la terre, le stress hydrique, la perte de biodiversité et la déforestation).



► **Le risque de transition** désigne la **perte financière qu'un établissement peut encourir, directement ou indirectement, du fait du processus d'adaptation à une économie sobre en carbone et plus soutenable d'un point de vue environnemental.**



► **En plus des risques physiques et des risques de transition, un risque de responsabilité peut se matérialiser.** Ce dernier correspond aux dommages et intérêts qu'une personne morale devrait payer si elle était jugée responsable du réchauffement climatique. Ce risque peut découler de recours juridiques.

La responsabilité d'une personnalité morale peut être engagée en raison des dommages causés à des tiers suite à des événements climatiques ou encore en raison des engagements publics qu'elle a pris en matière de climat.



► **Le risque de réputation** correspond au fait que **le public, les contreparties et/ou les investisseurs de l'établissement pourraient associer la banque à des effets négatifs sur l'environnement.** Il pourrait se manifester par la difficulté d'attirer et de fidéliser les clients, les collaborateurs, les partenaires commerciaux et les investisseurs si une entreprise a la réputation de nuire à l'environnement.



Zoom sur LA BIODIVERSITÉ

Les risques financiers liés à la nature résultent des **impacts et des dépendances des organisations sur la nature**. Ils sont de deux types : risques physiques et de transition. **Les risques physiques désignent les pertes financières directes associées aux dommages causés par le déclin des services écosystémiques et de la biodiversité.**

Ces risques peuvent survenir lorsque les systèmes naturels sont compromis, en raison de l'impact des événements climatiques (ex. sécheresse), géologiques (ex. séisme) ou des changements dans les équilibres des écosystèmes, tels que des changements dans la qualité des sols ou la chimie des océans. Ils peuvent être aigus, chroniques ou les deux.

Les risques de transition désignent les conséquences économiques entraînées par la mise en place d'un nouveau modèle. Les développements visant à stopper ou à inverser les dommages causés à la nature, tels que les réglementations et politiques, les évolutions technologiques, les évolutions du marché, les litiges et les évolutions des préférences des consommateurs, peuvent entraîner des risques de transition.



Risques physiques et risques de transition

DÉFINITIONS ET EXEMPLES DE RISQUES PHYSIQUES

Type de risques	Définition	Exemples
Aigu	Les risques physiques aigus découlent d'événements extrêmes	Sécheresse Inondations Tempêtes
Chronique	Les risques physiques chroniques résultent de changements graduels	Hausse des températures Élévation du niveau de la mer Stress hydrique

Source : Guide de la BCE sur les risques liés au climat et à l'environnement, 2020.



DÉFINITIONS ET EXEMPLES DE RISQUES DE TRANSITION

Type de risques	Définition	Exemples
Réglementation	Les risques climatiques font partie des risques émergents. Le cadre réglementaire est en constante évolution. Ainsi, le risque réglementaire peut se matérialiser par l'adoption relativement brutale de réglementations climatiques et environnementales, telles que des actions politiques qui tentent de limiter les contributions aux effets néfastes du changement climatique ou les actions politiques qui cherchent à promouvoir l'adaptation au changement climatique.	Hausse du prix du carbone Obligations de transparence Réglementation sur les produits et services
Marchés	Le risque de changement dans les préférences de marché contribue au risque de transition, il s'agit d'une sous-composante. En effet, les variations du sentiment et des préférences de marché ainsi que les mécanismes de l'offre et de la demande pourraient être impactés par la prise en compte des opportunités et risques liés au climat et à l'environnement, avec notamment l'émergence de nouveaux marchés orientés vers des investissements et financements verts.	Comportement des consommateurs Coût des matières premières Incertitudes sur les signaux de marché
Technologie	Le risque technologique contribue au risque de transition, il s'agit d'une sous-composante. En effet, les améliorations ou innovations technologiques nécessaires à la réussite de la transition vers un système économique à faible émission de carbone et à haut rendement énergétique ne sont pas encore déployées dans les organisations dépendantes aux énergies fortement carbonées et peu efficaces. Ces améliorations technologiques peuvent requérir des investissements massifs pour atteindre la neutralité carbone. D'autres technologies deviendront obsolètes et constitueront des actifs échoués.	Innovations bas-carbone Incertitude des investissements et de la R&D

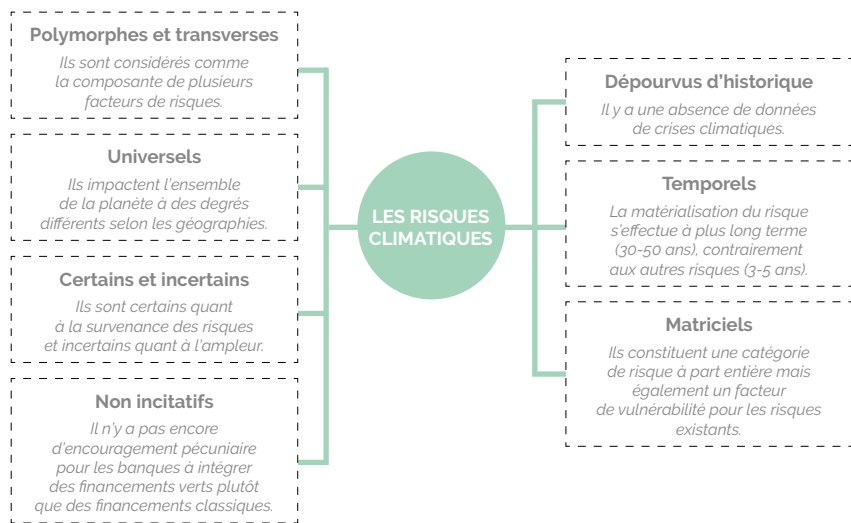
Source : Guide de la BCE sur les risques liés au climat et à l'environnement, 2020.



Les caractéristiques des risques climatiques

D'un point de vue financier, les **risques environnementaux** présentent un certain nombre de **caractéristiques**. Celles-ci doivent aider à comprendre et donc à gérer leur particularité. Selon la vision du Crédit Mutuel Arkéa, elles peuvent se résumer comme ci-contre :

CARACTÉRISTIQUES DES RISQUES CLIMATIQUES



Source : Crédit Mutuel Arkéa, 2022.

Les conséquences des risques climatiques sur l'économie et la finance

Le Crédit Mutuel Arkéa appréhende les risques physiques et le risque de transition selon l'**approche en double matérialité**, c'est-à-dire en considérant :

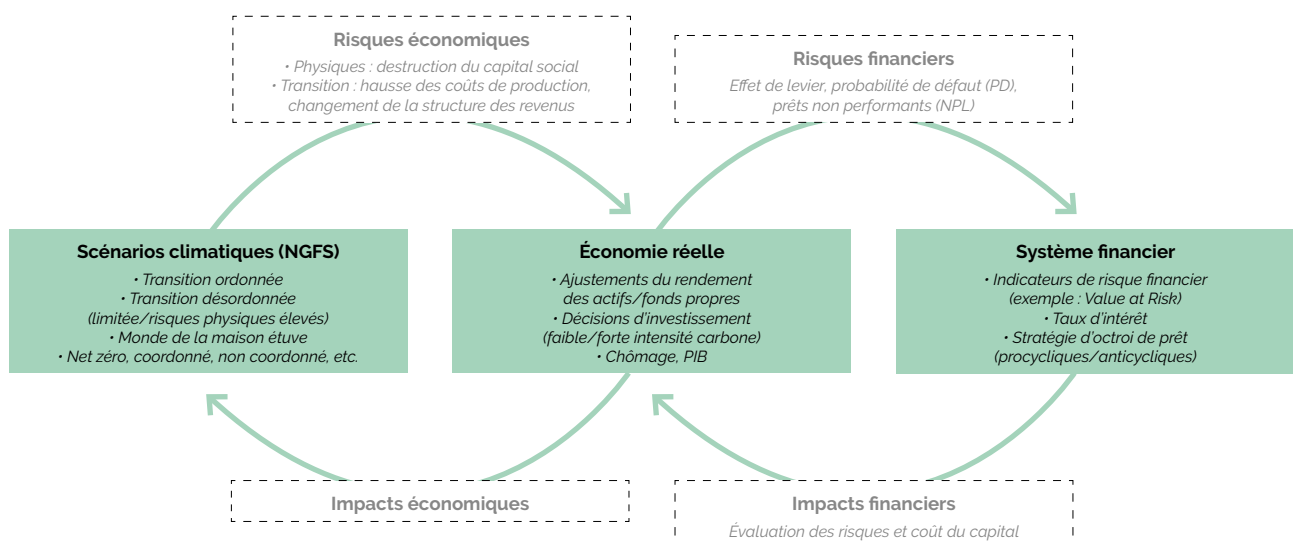
- les impacts de l'environnement sur le Crédit Mutuel Arkéa ;
- les impacts du Crédit Mutuel Arkéa sur son environnement.

Les risques climatiques ont des **impacts sur la performance des entreprises** (rentabilité, coût du capital et décisions d'investissement dans des activités à forte ou faible intensité de carbone), et plus largement sur la **performance économique**.

Les établissements bancaires et financiers, qui sont exposés aux entreprises via des titres et des prêts, peuvent subir des **ajustements de leurs risques financiers (probabilité de défaut, prêts non performants...)**. L'évaluation des risques financiers par les banques modifiera l'**accès au crédit et les décisions d'investissement des entreprises**, en fonction de leurs performances énergétiques et de leurs expositions aux risques climatiques, avec pour conséquence une **transformation de l'environnement économique**.



DOUBLE MATÉRIALITÉ DES RISQUES CLIMATIQUES DANS L'ÉCONOMIE ET LA FINANCE



Source : Gourdel et al., "The double materiality of climate physical and transition risks in the euro area".



L'analyse de risque à l'échelle du Crédit Mutuel Arkéa

Dans l'objectif d'appréhender **l'impact potentiel des risques climatiques sur l'ensemble des risques bancaires « classiques »**, le Crédit Mutuel Arkéa a élaboré une **matrice de matérialité des risques climatiques**. Cette matrice de matérialité vise à proposer un processus adéquat de détection et de mesure pour évaluer le caractère significatif des risques liés au climat et à l'environnement qui pèsent sur son activité à différents horizons temporels (court, moyen et long terme).

La matrice de matérialité distingue, de façon **indépendante** :

- l'impact des risques physiques sur l'ensemble des risques bancaires « classiques », selon le **scénario SSP5-8.5 du GIEC**.

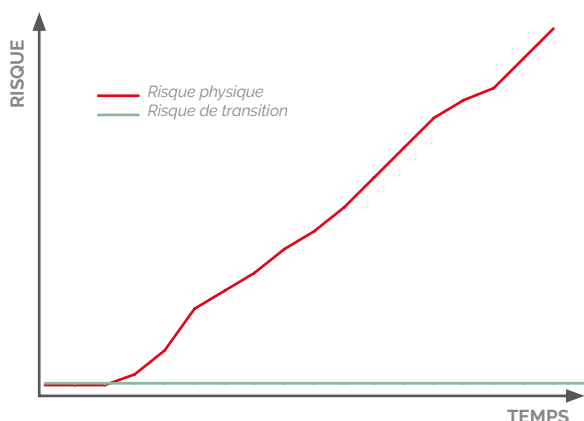
La temporalité des risques physiques et du risque de transition est différente dans ce scénario.

- l'impact des risques de transition sur l'ensemble des risques bancaires « classiques », selon le scénario de transition ordonnée du NGFS. La temporalité des risques physiques et du risque de transition est différente dans ce scénario.

Il s'agit du scénario supposant une réduction immédiate des émissions de Gaz à Effet de Serre de façon mesurée afin d'atteindre les objectifs climatiques clairs et prédéfinis grâce à l'introduction de politiques climatiques ambitieuses.

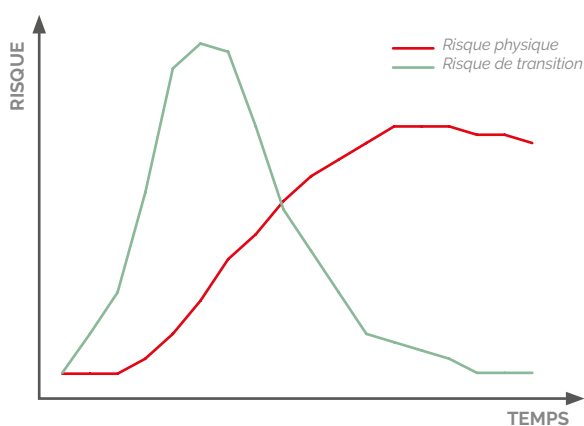
Il s'agit du scénario le plus pessimiste du GIEC. Dans ce scénario, les niveaux actuels d'émissions de Gaz à Effet de Serre sont quasiment doublés d'ici à 2050. L'économie mondiale croît rapidement mais cette croissance est alimentée par l'exploitation des combustibles fossiles et des modes de vie très gourmands en énergie. L'adoption de politiques climatiques est absente.

TEMPORALITÉ DES RISQUES CLIMATIQUES
SELON LE SCÉNARIO SSP5-8.5 DU GIEC



Source : Crédit Mutuel Arkéa, 2022.

TEMPORALITÉ DES RISQUES CLIMATIQUES SELON
LE SCÉNARIO DE TRANSITION ORDONNÉE DU NGFS



Source : Crédit Mutuel Arkéa, 2022.



MATRICE DE MATÉRIALITÉ CONSOLIDÉE DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

Catégorie de risques / Horizon	Risque physique			Risque de transition		
	Court terme < 3 ans ⌚	Moyen terme 3-10 ans ⌚⌚	Long terme > 10 ans ⌚⌚⌚	Court terme < 3 ans ⌚	Moyen terme 3-10 ans ⌚⌚	Long terme > 10 ans ⌚⌚⌚
Risques de crédit	+	++	+++	+	+++	++
Risques opérationnels	+	++	+++	+	++	++
Risques de marché	+	++	++	+	++	++
Risques de taux	+	+	+	+	+	+
Risques de liquidité	+	+	+	+	+	+
Risques d'assurance de conglomerat	++	++	++	+	++	++
Risques action et participation	+	+	+	+	+	+
Risques stratégique et d'activité	+	+	++	++	+++	+++

Source : Crédit Mutuel Arkéa, 2022.



Selon les analyses du Crédit Mutuel Arkéa et sur base du scénario **SSP5-8.5 du GIEC**, **l'accentuation du risque physique dans le temps, du fait de la fréquence et de la sévérité des événements aigus et chroniques, pourra avoir des conséquences en termes de crédit :**

- les défaillances seraient plus nombreuses car la production et la productivité seraient moindres ;
- les valorisations des garanties situées en zones à risque (approche géographique) seraient en baisse.

D'un point de vue géographique, le portefeuille crédit du Crédit Mutuel Arkéa est fortement concentré sur la France dont le risque est relativement faible, toutefois ce propos est à nuancer du fait de l'exposition à l'axe atlantique. D'un point de vue sectoriel, parmi les secteurs fortement sensibles au risque physique, le portefeuille crédit du Crédit Mutuel Arkéa est davantage exposé sur l'agriculture et l'immobilier. Le reliquat des principales concentrations concerne des secteurs faiblement ou moyennement exposés au risque physique.

Ces éléments peuvent entraîner une dégradation progressive de la qualité du portefeuille de crédit.

Le Crédit Mutuel Arkéa considère également que **le risque physique pourra se matérialiser sur ses actifs matériels et aurait ainsi des conséquences sur les risques opérationnels.**

L'accentuation du risque de transition d'ici 2030, conformément au scénario de transition ordonnée du NGFS, qui correspond à la stratégie d'alignement bas carbone et à l'horizon moyen terme de la matrice de matérialité, **résulte des activités non compatibles bas carbone et/ou d'investissement de mise à niveau environnementale trop élevés.** Ces éléments entraîneraient, à leur tour, des **conséquences en termes de crédit du fait des défaillances d'entreprises importantes.** Après 2030, le marché étant épuré des entreprises non compatibles bas carbone, le risque de crédit serait moindre.

D'un point de vue géographique, le portefeuille crédit du Crédit Mutuel Arkéa est fortement concentré sur la France dont le risque est relativement fort. D'un point de vue sectoriel, le portefeuille

crédit du Crédit Mutuel Arkéa est davantage exposé sur l'agriculture et l'immobilier dont le risque est moyen.

Ces éléments entraîneraient une dégradation progressive de la qualité du portefeuille de crédit.

Le Crédit Mutuel Arkéa considère également que **le risque de transition**, du fait de l'adoption d'une stratégie bas carbone et de l'accroissement des normes et réglementations en faveur de la transition (exemple : taxe carbone), **pourrait avoir des conséquences sur les principales activités du groupe** (exemple : investissements et stranded assets pour la gestion d'actifs et les activités d'assurance ou l'augmentation des défaillances pour les activités bancaires) **l'amenant à adapter progressivement sa stratégie et son modèle d'affaires.**

LES OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉES

Le Département Finance durable a mené un travail d'identification des opportunités liées au climat pour les principaux métiers du groupe, par horizon de temps, en s'appuyant sur les experts métiers.

La vision synthétique de ces principales opportunités est présentée ci-dessous.

PRINCIPALES OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉES

⌚ Court terme (< 3 ans)

⌚⌚ Moyen terme (3-10 ans)

⌚⌚⌚ Long terme (> 10 ans)

Contexte	Métiers concernés	Opportunités pour le groupe	Périmètre d'activité concerné	Horizons de temps
Besoin d'accompagnement des parties prenantes dans leur transition environnementale et face aux enjeux d'adaptation au réchauffement climatique	Banque de détail et banque des entreprises et institutionnels Crédits à la consommation	Accompagner les clients (particuliers, entreprises, institutionnels) par de la sensibilisation et du conseil Développer de nouvelles solutions/nouveaux produits de financement Accroître les financements en faveur de la transition énergétique des clients et prospects Accélérer la montée en compétences des collaborateurs afin qu'ils conseillent et soutiennent les clients au-delà de la solution financière (aides à la rénovation, droits...) Renforcer les interactions et partenariats avec les parties prenantes au cœur des écosystèmes (collectivités locales...)	• Crédit Mutuel de Bretagne • Crédit Mutuel du Sud-Ouest • Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels • Arkéa Crédit Bail • Financo • CFCAL	⌚ - ⌚⌚
	Assurance-vie / gestion d'actifs Capital investissement	Accompagner les parties prenantes dans leur transition en s'engageant activement auprès des participations et des émetteurs	• Suravenir • Arkéa Investment Services • Arkéa Capital	⌚ - ⌚⌚
Intérêt accru des clients pour les produits financiers en lien avec la transition	Banque de détail Banque en ligne Assurance-vie / gestion d'actifs Activités de Salle des marchés	Augmenter la collecte sur des produits d'épargne qui promeuvent la transition climatique et environnementale Développer des produits d'épargne thématiques en adéquation avec les attentes d'une clientèle exigeante	• Groupe (Suravenir, Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Mutuel du Sud-Ouest, Arkéa Investment Services, Arkéa Direct Bank, Crédit Mutuel Arkéa)	⌚ - ⌚⌚
	Assurances non-vie	Se positionner comme un acteur innovant par des réflexions sur l'optimisation de l'ensemble de la chaîne de valeur des contrats d'assurances non-vie des particuliers	• Suravenir Assurances • Crédit Mutuel de Bretagne • Crédit Mutuel du Sud-Ouest	⌚⌚
Intérêt grandissant des investisseurs institutionnels pour les investissements durables	Salle des marchés	Répondre aux attentes des investisseurs institutionnels en étant présent sur le marché des Green Bonds Assurer le refinancement du groupe par l'émission d'obligations vertes et sociales	• Crédit Mutuel Arkéa	⌚
Développement d'entreprises innovantes et de projets verts sur le marché à la recherche de financements	Salle des marchés	Accroître la part verte et sociale des investissements réalisés dans le cadre des placements de trésorerie	• Crédit Mutuel Arkéa	⌚

Ces opportunités seront régulièrement réévaluées, afin de prendre en compte le contexte externe dans lequel évolue le groupe ainsi que l'évolution de ses différents métiers.

L'IMPACT DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS CLIMATIQUES SUR LES ACTIVITÉS, LA STRATÉGIE ET LA PLANIFICATION FINANCIÈRE DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

L'IMPACT SUR LE PÉRIMÈTRE GROUPE

L'impact sur le modèle d'affaires du groupe

Les risques et opportunités liés à l'enjeu climatique, décrits précédemment, ont d'ores et déjà induit des **évolutions stratégiques** et font évoluer, au quotidien, la manière d'exercer les **activités du Crédit Mutuel Arkéa**, par :

- la prise **d'engagements publics** en faveur d'une finance plus durable et la **contribution aux travaux de Place** ;
- la **définition d'engagements** dédiés à l'enjeu climatique par l'adoption d'une Stratégie climat propre au groupe ;
- la mise en place de dispositifs d'évaluation de l'impact des activités du groupe sur le climat ;
- le développement de nouvelles solutions pour accompagner les parties prenantes dans leur transition vers un monde bas carbone et résilient ;

- la mise en œuvre **d'actions de remédiation** face aux risques ;
- la définition d'une **appétence** et l'intégration **d'indicateurs d'encadrement** des risques climatiques.

Le pilotage et l'analyse des risques ainsi que des opportunités climatiques permettent au Crédit Mutuel Arkéa d'adapter sa stratégie et de renforcer avantageusement son positionnement commercial, permettant ainsi une **transformation positive**.

À titre d'exemple, les différents engagements pris par le Crédit Mutuel Arkéa au travers des politiques sectorielles impactent le modèle d'affaires du groupe par la réorientation de certains flux financiers (sortie du charbon d'ici 2027 et sortie des énergies fossiles non conventionnelles d'ici 2030).

Parmi les autres travaux, l'analyse par scénarios est une partie intégrante du dispositif de gestion des risques, de l'orientation stratégique et de la planification financière du Crédit Mutuel Arkéa. Le groupe travaille actuellement à l'élaboration de sa propre méthodologie de stress test afin de développer ou d'adapter des pratiques de tests de résistance internes nécessaires à la bonne gestion des risques ainsi qu'à la planification et l'allocation des ressources du Crédit Mutuel Arkéa. Les stress tests climatiques intègrent notamment une projection de bilan prenant en compte les politiques sectorielles et les plans de développement du groupe.



Les engagements et la participation à des initiatives de Place en faveur d'une économie plus durable

Le Crédit Mutuel Arkéa contribue au développement et à la standardisation des pratiques de Place en faveur de la prise en compte des enjeux de durabilité, dont climatiques, par le secteur financier.

Il est important de préciser que les objectifs retenus par le Crédit Mutuel Arkéa sur le terrain du climat n'épuisent pas le champ de toutes les thématiques environnementales dont il reconnaît l'importance (respect de la biodiversité, protection des océans...). Ces thématiques sont elles-mêmes dépendantes des enjeux sociétaux sur lesquels le Crédit Mutuel Arkéa entend être un acteur engagé.

Depuis 2020, le groupe a ainsi rejoint plusieurs initiatives reconnues, réaffirmant ainsi son

engagement, déjà formulé dans sa Raison d'être, à orienter son modèle d'affaires vers une meilleure prise en compte des enjeux de durabilité.

C'est également, pour le Crédit Mutuel Arkéa et les différents acteurs financiers engagés, une opportunité de partage des meilleures pratiques en termes de méthodologie et de reporting. Ensemble, ils sont en mesure de formuler des engagements, traduits en actions concrètes communes.

De plus, par son adhésion à ces initiatives, le Crédit Mutuel Arkéa encourage l'ensemble des entreprises à une plus grande transparence quant aux actions menées pour lutter contre le réchauffement climatique et à une adaptation de leur modèle d'affaires.

LES ENGAGEMENTS ET INITIATIVES DE PLACE REJOINTS PAR LE CRÉDIT MUTUEL ARKEA

PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES



Depuis 2015, le Crédit Mutuel Arkéa est engagé auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

PRINCIPLES FOR RESPONSIBLE BANKING (PRB)

Le Crédit Mutuel Arkéa est devenu signataire des Principles for Responsible Banking (PRB) en 2021. Les PRB constituent un cadre international, établi par les Nations Unies, qui vise un alignement de la stratégie des acteurs signataires avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Accord de Paris sur le climat.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'engage ainsi à :

- analyser l'impact actuel de ses activités sur la société ;
- fixer des objectifs de progrès et définir à cet effet les leviers d'amélioration à activer ;
- publier ses résultats sous forme de rapport annuel.



CDP (EX-CARBON DISCLOSURE PROJECT) ET TASKFORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES (TCFD)



TCFD

Le Crédit Mutuel Arkéa a souhaité rejoindre deux initiatives complémentaires afin d'inciter à une meilleure prise en compte du climat dans le modèle d'affaires des entreprises et favoriser la transparence. Le groupe est ainsi devenu membre du CDP (ex-Carbon Disclosure Project) et signataire des recommandations de la TCFD en 2021.

En 2022, le groupe a participé à la campagne de non-divulgaration (NDC) du CDP, aux côtés d'autres acteurs, pour encourager les entreprises à répondre aux demandes de divulgation.

NET ZERO BANKING ALLIANCE (NZBA)

Le Crédit Mutuel Arkéa a rejoint l'alliance Net Zero Banking Alliance en 2022. Il s'agit d'un programme lancé en avril 2021 dans le cadre de l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP-FI). Le groupe s'engage ainsi à aligner ses investissements et portefeuilles sur l'objectif zéro émission nette d'ici 2050 et à fixer un objectif intermédiaire pour 2030 ou plus tôt, en utilisant les lignes directrices de l'alliance. La Net Zero Banking Alliance entend accélérer la mise en œuvre des stratégies de décarbonation tout en fournissant un cadre international pour la transition écologique du secteur financier.

FAIR



Le Crédit Mutuel Arkéa est adhérent à l'association FAIR, née en 2021 de la fusion entre Finansol, acteur historique de la finance solidaire, et l'ilLab, laboratoire d'innovation sur l'impact. Fédérateur des acteurs de la finance à impact social en France et pôle d'expertise français dans ce domaine à l'international, FAIR réunit plus de 120 acteurs engagés. FAIR gère le label Finansol qui distingue les produits d'épargne solidaire

FINANCE FOR BIODIVERSITY PLEDGE



Le Crédit Mutuel Arkéa a rejoint l'initiative Finance For Biodiversity Pledge en 2021 dans le but de renforcer la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité dans ses métiers. Finance For Biodiversity Pledge invite ses membres à échanger et collaborer autour des différentes méthodologies d'évaluation, des mesures et cibles liées à la thématique de la biodiversité, ainsi qu'au développement de solutions de financement à impact positif. En devenant signataire, le Crédit Mutuel Arkéa s'est engagé publiquement à contribuer à la protection de la biodiversité et des écosystèmes. D'ici 2024, il :

- évaluera les impacts positifs et négatifs des activités de financement/investissement sur la biodiversité ;
- établira et divulguera des cibles sur les impacts négatifs importants ;
- publiera un rapport annuel sur les contributions positives et négatives ainsi que sur les progrès concernant les cibles définies.

INSTITUT DE LA FINANCE DURABLE



Finance For Tomorrow est devenu début 2023 l'Institut de la Finance Durable, une initiative de Paris Europlace qui vise à réorienter les flux financiers vers une économie bas carbone et inclusive. L'Institut de la Finance Durable réunit l'ensemble des acteurs, qu'ils soient privés, publics et institutionnels, désireux de s'engager pour une finance qui mise sur un avenir durable et conjugue investissement de long terme et prise en compte des défis environnementaux et sociaux. L'adhésion du Crédit Mutuel Arkéa en 2021 lui permet de participer à des commissions et des groupes de travail sur les sujets d'enjeux majeurs pour la place financière, autour notamment de l'impact, la transition juste, la biodiversité ou encore les évolutions réglementaires en matière de finance durable.



LES ENGAGEMENTS ET INITIATIVES DE PLACE REJOINTS PAR LES FILIALES



Principles for Responsible
Investment



Adhésion à l'association FAIR



Principles for Responsible Investment
CDP – ex Carbon Disclosure Project
Signature de l'Appel de Paris
Signature du "Global Investor Statement
on Climate Change" de l'UNEPI
Climate Action 100+
Finance for Biodiversity Pledge



CDP – ex Carbon Disclosure Project
Principles for Responsible Investment
Finance for Biodiversity Pledge



Manifeste de l'Initiative Climat
International (2019)
Principles for Responsible Investment
Charte Parité France Invest



Principles for Responsible Investment



La Stratégie climat

En complément de la participation à ces initiatives de Place, le Crédit Mutuel Arkéa a défini une **Stratégie climat 2020-2024** qui lui est propre. Les opportunités associées à la lutte contre le réchauffement climatique et à l'adaptation sont au cœur de sa feuille de route. Des engagements ont été formalisés. Ils constituent des opportunités de développement sur l'ensemble du périmètre du groupe, pour les différents métiers, ainsi que pour les parties prenantes à court, moyen et long termes.

L'accompagnement financier et extra-financier des clients et des territoires dans la mise en œuvre de leurs projets

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'engage à sensibiliser ses clients et parties prenantes, voire à les former, aux risques et aux opportunités liés à l'atténuation et à l'adaptation au réchauffement climatique.

À travers ses différents réseaux distributeurs, le Crédit Mutuel Arkéa se positionne comme un partenaire financier de proximité. Son ancrage territorial lui confère un rôle essentiel en termes d'accompagnement de ses clients et sociétaires, particuliers et professionnels, dans leurs projets de transition environnementale, via la banque de détail (fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest) et la banque à destination des entreprises et des institutionnels (Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels et Arkéa Crédit Bail).

 **Pilier 2 • Stratégie**

« L'impact au niveau métier », p.42

Le groupe renforce également son accompagnement auprès des entreprises qui développent des solutions en faveur de la lutte contre le réchauffement

Plusieurs filiales du groupe ont décliné leur propre Stratégie climat, en cohérence avec celle du groupe et en adéquation avec leur métier :

- En 2021, **Suravenir** a formalisé sa Stratégie climat, conformément au cadre fourni par la TCFD. Elle s'inscrit dans son plan stratégique « Ambition Suravenir 2024 » et illustre l'objectif de repenser l'assurance-vie pour une finance durable, au travers d'axes stratégiques centrés sur la force du collaboratif et sur une offre qui répond aux grands enjeux sociétaux. En tant qu'investisseur institutionnel, Suravenir intègre notamment le climat comme enjeu dans la sélection des unités de compte externes et le suivi des sociétés de gestion partenaires, influençant ainsi l'évolution des pratiques du secteur.
- En 2022, **Suravenir Assurances** a défini sa Stratégie climat qui formalise ses objectifs en matière de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre tant sur son périmètre d'action directe que sur celui de ses parties prenantes et investissements financiers.

 **Pilier 2 • Stratégie** • « L'impact sur l'assurance de biens et de personnes », p.50

- En 2022 également, **Arkéa Capital** a formalisé sa Stratégie climat Trajectoire 2024* et démarré les travaux sur sa stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le périmètre des scopes 1, 2 et 3.

climatique, et ce, à travers ses métiers de banque et de capital-investissement spécifiquement.

Le suivi et l'engagement auprès des secteurs les plus émissifs

Face aux risques et opportunités liés au climat, le groupe et ses filiales s'engagent, via l'adoption de politiques sectorielles, à faire évoluer leurs pratiques vis-à-vis des secteurs les plus émissifs.

> Politique sectorielle Charbon**

Face à l'urgence climatique, certains secteurs d'activité doivent profondément et prioritairement évoluer car leur modèle, fortement émissif en Gaz à Effet de Serre, n'est pas compatible avec l'objectif de l'Accord de Paris. C'est le cas de l'industrie du charbon qui

représente une part importante des émissions de CO₂ issues de la combustion d'énergies fossiles. Dans ce contexte, **une politique d'encadrement des financements et investissements aux activités exposées au charbon a été mise en place en 2019 à l'échelle du groupe. Début 2021, le Crédit Mutuel Arkéa s'est engagé à une sortie totale du charbon thermique d'ici fin 2027.**

La politique charbon du groupe est déclinée à l'identique pour l'ensemble des métiers, y compris sur le périmètre de la gestion d'actifs (Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion), qui s'engage dans une sortie du secteur d'ici fin 2027, à l'exception de produits pour lesquels les spécificités nécessitent une démarche différenciée***.

* www.arkea-capital.com/Medias/Fichier/Rapport%20Climat%20Ark%C3%A9a%20Capital%20VF.pdf

** www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2022-12/politique_charbon_2022_web.pdf

*** tels que les fonds à formules, fonds indiciaires, fonds structurés, fonds de fonds en gestion d'actifs ainsi que les fonds ou mandats dédiés pour lesquels les contraintes sont imposées par les clients.

> Politique sectorielle Pétrole et Gaz*

En 2021, une politique d'encadrement des financements et investissements dont l'activité est liée au pétrole et au gaz a également été adoptée par le groupe.

Le groupe s'engage à une sortie des acteurs engagés sur les Énergies Fossiles Non Conventionnelles (EFNC) d'ici fin 2030. Sont concernés par cette sortie, les acteurs dont les Énergies Fossiles Non Conventionnelles représentent plus de 10 % de la production annuelle d'énergies fossiles, ainsi que les développeurs dans le conventionnel et le non conventionnel.

Au-delà de cette trajectoire de sortie, des critères d'encadrement des nouveaux financements et

investissements sont appliqués depuis le 1^{er} janvier 2022 et ont été complétés début 2023 :

► Sur l'ensemble du périmètre hors gestion d'actifs**, le groupe s'interdit de financer (financements et investissements) des acteurs dont les Énergies Fossiles Non Conventionnelles (EFNC) représentent plus de 10 % de la production annuelle d'énergies fossiles. Sont également interdits les financements et investissements à destination d'acteurs qui développent leurs capacités existantes (en conventionnel ou en EFNC), ainsi que les financements et investissements aux acteurs du midstream qui développent des pipelines ou qui développent les capacités des terminaux GNL. En complément des engagements pris concernant le

financement des entreprises, **aucun financement ou investissement dans un projet dédié aux Énergies Fossiles** (upstream et midstream) **n'est autorisé.**

► Sur le périmètre géré par Federal Finance Gestion et par Schelcher Prince Gestion (hors gestion réalisée pour Suravenir et Suravenir Assurances) : les nouveaux financements et investissements aux acteurs dont les Énergies Fossiles Non Conventionnelles représentent plus de 30 % de la production annuelle d'énergies fossiles sont interdits. Tout nouvel investissement direct dans un projet dédié aux Énergies Fossiles Non Conventionnelles est également interdit (exploration, développement des capacités, infrastructure, transformation).

Les sociétés de gestion d'actifs du groupe mettront en œuvre des actions (individuelles ou collectives) d'engagement auprès d'entreprises du secteur pour les accompagner dans leur transition énergétique et leur demander d'adopter une stratégie d'alignement bas carbone, afin d'accompagner la transformation du secteur.

👁 Les expositions relatives à ces deux politiques sont présentées au Pilier 4 • « Indicateurs et objectifs », p.80

La recherche de l'impact positif des financements et investissements

Le Crédit Mutuel Arkéa souhaite accroître son impact environnemental positif pour contribuer à la transition bas carbone. Pour ce faire, il s'est engagé, en particulier, à :

► déployer la mesure de la part des activités vertes et à la faire progresser, dans le cadre de ses métiers d'investissements et de financements ;

► mobiliser l'épargne en faveur de la transition énergétique et écologique, par le développement de produits verts et innovants.



* www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2022-12/politique_petrole_et_gaz_2022_web.pdf

** Le périmètre des activités concernées au sein du groupe Crédit Mutuel Arkéa est le suivant : activités de financement à destination des professionnels et des entreprises, réalisées par le Crédit Mutuel de Bretagne, le Crédit Mutuel du Sud-Ouest, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels et Arkéa Crédit Bail, activités de capital-investissement à destination des entreprises, gérées par Arkéa Capital, activités de gestion d'actifs réalisées par Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion, investissements réalisés par Suravenir et Suravenir Assurances, placements de trésorerie de la Salle des marchés du Crédit Mutuel Arkéa, investissements pour compte propre de Keytrade (en run off), à l'exception des fonds structurés et indiciels ; des mandats dédiés ; de la multi-gestion ; des encours indirects dont le ratio d'emprise de Suravenir est inférieur à 50 % ; des UC investies dans des trackers/Fonds indiciels et produits structurés et des sous-jacents immobiliers. Sur le périmètre des UC adossées à des OPCVM, une stratégie d'engagement sera mise en place, qui sera suivie par l'adoption de critères de référencement. Ces exceptions ont vocation à être revues chaque année.

Vers l'adoption d'une trajectoire d'alignement

Après avoir mené plusieurs tests de méthodologies d'alignement bas carbone courant 2021, le groupe a réalisé en 2022 des travaux pour estimer les émissions financées sur le périmètre bancaire et évaluer les efforts de réduction à atteindre dans le cadre d'une trajectoire 1,5°C alignée avec l'Accord de Paris. Pour ces travaux, le groupe a été accompagné par un cabinet de conseil spécialisé.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la Stratégie climat du groupe et répond à la nécessaire contribution de tous les acteurs économiques à l'Accord de Paris. Le groupe vise, à terme, les objectifs suivants :

- ▶ confirmer son engagement vis-à-vis de ses parties prenantes ;
- ▶ définir et piloter des actions de long terme ;
- ▶ contribuer aux efforts de limitation du réchauffement climatique mondial et à la transition vers une économie bas-carbone ;
- ▶ réduire les expositions aux actifs échoués.

 Les résultats obtenus sont présentés au Pilier 4 • « Indicateurs et objectifs », p.72-73

Ces premiers travaux seront enrichis en 2023 afin d'adopter des objectifs de réduction des émissions à moyen/long terme sur des secteurs prioritaires, dans le cadre notamment de l'engagement du groupe au sein de la Net Zero Banking Alliance (NZBA).

Au préalable, le groupe a souhaité poursuivre les travaux afin de :

- fiabiliser l'état des lieux, par un effort soutenu sur la collecte des données (réelles ou statistiques), la poursuite des études méthodologiques et des périmètres couverts ;

- optimiser les plans d'actions opérationnels en collaboration avec les métiers pour renforcer l'accompagnement des clients vers une économie bas carbone, en développant des offres concrètes et adaptées.

Le groupe a réalisé en 2022 des travaux pour estimer les émissions financées sur le périmètre bancaire et évaluer les efforts de réduction à atteindre dans le cadre d'une trajectoire 1,5°C. »





L'impact sur le fonctionnement interne

La réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre du groupe Crédit Mutuel Arkéa est l'un des enjeux majeurs définis dans le plan stratégique « Transitions 2024 », à travers d'une initiative baptisée « CO₂acteur ».

L'ambition du groupe, définie en lien avec les objectifs fixés par l'Accord de Paris, est de réduire son empreinte directe de 15 000 Teq CO₂ à horizon 2024 par rapport à 2019 (hors émissions des financements et investissements) soit une baisse de 25 %. Cet objectif est progressivement atteint par des actions concrètes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, au service de la préservation des ressources naturelles.

Cinq leviers d'actions ont été identifiés pour contribuer à réduire leur impact :

- **#1** les déplacements domicile-travail ;
- **#2** les déplacements professionnels ;
- **#3** les fournitures à impact ;
- **#4** l'immobilier durable ;
- **#5** le numérique responsable.

Afin de piloter cette initiative transverse, une communauté composée d'une quarantaine de référents a été constituée. Chacun d'entre eux représente une entité du groupe : filiale ou direction centrale, et se porte garant de l'avancée de l'initiative « CO₂acteur » au sein de sa structure. Des reportings réguliers sur l'avancement des actions sont menés auprès des instances de direction.

Les déplacements des collaborateurs

Le Crédit Mutuel Arkéa met en place des actions volontaristes sur la thématique des déplacements, qu'il s'agisse des déplacements domicile-travail ou professionnels. Les déplacements domicile-travail représentent la part principale de l'empreinte carbone du groupe avec plus d'un quart des émissions. Il s'agit par conséquent du premier levier de réduction. Pour faire évoluer les pratiques vers l'éco-mobilité, le groupe met en place des actions incitatives sur le sujet. Deux axes clés de réduction des émissions des déplacements domicile-travail ont été définis :

- **#1** le recours au télétravail ;
- **#2** le développement de la mobilité douce.

En 2022, le télétravail s'est encore davantage développé. L'usage des visioconférences et des outils de partage de documents à distance s'est généralisé avec pour conséquence directe une réduction des déplacements. 95 % des entités

du groupe ont déjà validé ou sont en cours de négociation/renégociation d'un accord sur le télétravail.

En parallèle, le Crédit Mutuel Arkéa a pour ambition de modifier les habitudes de déplacements de ses collaborateurs en soutenant la mobilité douce et durable avec un objectif de baisse de 1500 Teq CO₂ d'ici 2024. En 2022, le groupe a développé et actualisé ses plans de mobilité. Pour inciter les collaborateurs à se déplacer de manière plus responsable, de nouveaux accords ont été signés par plusieurs entités, qui prévoient la prise en charge de tout ou partie des frais engagés par les collaborateurs dans le cadre de leurs trajets entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail.

S'agissant des déplacements professionnels, trois axes clés de réduction des émissions ont été définis : la réduction des déplacements, l'utilisation du train et le verdissement du parc automobile.

Dès 2021, le Crédit Mutuel Arkéa a souhaité se fixer une baisse des déplacements professionnels de 30 % et maintenir ce niveau chaque année jusqu'en 2024. Ainsi, lorsque cela est possible, les collaborateurs sont invités à privilégier une réunion en visioconférence plutôt qu'un déplacement.

Le Crédit Mutuel Arkéa souhaite remplacer le recours à l'avion et à la voiture par le train. Ainsi, 80 % des trajets dont la durée n'excède pas 3h30 doivent s'effectuer en train.

La politique de flotte automobile a été ajustée avec pour objectif d'atteindre un parc automobile 100 % électrique ou hybride en 2024 pour les utilisateurs de véhicules de fonction qui parcourent moins de 25 000 km/an. Pour ceux qui effectuent plus de 25 000 km/an, le groupe vise un objectif de 50 % de véhicules électriques ou hybrides à horizon 2024.

99 %
de consommation
d'électricité verte

Les achats de fournitures et de services

En matière d'achat de fournitures et de services, le Crédit Mutuel Arkéa promeut une démarche responsable prenant en compte l'impact environnemental des produits et services achetés tout en considérant le cycle de vie complet des produits.

Le groupe a identifié trois axes clés de réduction de ses émissions sur ce poste : le papier, les fournitures de bureau et les objets publicitaires. Le Crédit Mutuel Arkéa est particulièrement vigilant quant à l'impact environnemental des prestations de restauration d'entreprise et à la gestion des déchets.

En tant qu'acteur du secteur financier, les consommations de ressources naturelles du Crédit Mutuel Arkéa restent limitées au regard d'autres secteurs d'activité. Elles concernent principalement la consommation de papier. L'objectif du Crédit Mutuel Arkéa est de consommer 100 % de papier labellisé et/ou recyclé d'ici 2024. En 2022, la part du papier labellisé et/ou recyclé représentait déjà 99 % des commandes d'articles de papeterie, du papier utilisé pour la reprographie et l'éditique. Afin de réduire l'usage de papier à destination de sa clientèle, le principal levier du groupe passe par la poursuite de la dématérialisation et de la signature électronique de ses offres.

En 2024, le Crédit Mutuel Arkéa vise des achats de fournitures de bureau éco-conçues pour 50 % minimum. En 2022, le seuil de 52 % a déjà été atteint. 100 % des goodies et des objets publicitaires devront être

éco-conçus et zéro plastique, ou fabriqués en France.

Le Crédit Mutuel Arkéa s'engage auprès de fournisseurs responsables, en sélectionnant des fournisseurs ayant développé une politique environnementale et sociale engageante conforme aux valeurs du groupe.

Par ailleurs, le questionnaire de connaissance des pratiques RSE des fournisseurs intègre, depuis 2021, de nouveaux enjeux dont le risque climatique. Ce questionnaire d'auto-évaluation a été transmis à tous les prestataires en charge de prestations critiques ou importantes et est systématiquement intégré à tous les appels d'offres.

L'immobilier durable

Le Crédit Mutuel Arkéa veille constamment à l'optimisation énergétique de ses bâtiments. La nouvelle réglementation sur les bâtiments de bureau, intitulée Décret Tertiaire, vient aider à formaliser cette vigilance et fixe des objectifs quantifiés et planifiés, qui rejoignent ceux du groupe. Au-delà des bâtiments et de leurs caractéristiques techniques, le Crédit Mutuel Arkéa travaille à leur usage et au bien-être des occupants. Le groupe a identifié quatre axes de réduction de ses émissions : l'amélioration énergétique des bâtiments, la durabilité, l'optimisation des espaces et des constructions



exemplaires. En 2022, le groupe a initié plusieurs actions dans le cadre de l'initiative transverse Trajectoire Immobilier Durable.

Les bâtiments soumis au Décret Tertiaire ont fait l'objet, entre 2021 et 2022, d'un audit énergétique. Le groupe dispose de contrats « électricité verte » pour environ 99 % de sa consommation d'électricité et de contrats verts pour 94 % de sa consommation de gaz. Par exemple, le Crédit Mutuel Arkéa a lancé des travaux d'isolation thermique, d'éclairage basse consommation, d'optimisation des systèmes de chauffage ou de rafraîchissement.

2022, l'année de la sobriété énergétique

Fin 2022, dans le contexte de crise climatique et énergétique, le Crédit Mutuel Arkéa a accéléré sa mobilisation en faveur de la sobriété énergétique avec la mise en œuvre d'un plan de sobriété pour l'ensemble du groupe.

Les premières mesures, mises en place à compter d'octobre, ont porté sur le chauffage des bâtiments à une température de 19°C, l'extinction de la ventilation à partir de 19h 00, l'extinction des enseignes extérieures lors de la fermeture, le recours à l'eau froide dans les sanitaires et l'augmentation de la plage d'extinction des équipements informatiques.

Les premiers résultats montrent une baisse de 14,5 % de consommation sur la période de novembre 2022 à février 2023 par rapport à l'année précédente.

Le numérique responsable

Avec l'accélération du digital dans les usages professionnels, les échanges multicanaux se multiplient et l'impact environnemental du numérique augmente fortement. Les équipements des utilisateurs (PC, écrans, smartphones) et leurs usages représentent une part importante de l'empreinte écologique globale du numérique au sein du groupe. Le Crédit Mutuel Arkéa a identifié trois axes de réduction de ses émissions sur lesquels des actions sont en cours de développement : la rationalisation du parc informatique, l'efficacité énergétique des datacenters et la promotion de l'usage du numérique responsable.

L'IMPACT AU NIVEAU MÉTIER

Les différents engagements pris par le groupe se concrétisent à l'échelle de ses différents métiers, selon des calendriers et des plans d'actions adaptés à leurs spécificités.

Les priorités et les premières réalisations sont décrites dans la suite du document pour chaque famille d'activité du groupe prioritairement concernée par les enjeux climatiques : banque, assurance-vie, gestion d'actifs, capital investissement et assurances non-vie.

L'impact au niveau de la banque

La connaissance et prise en compte de la performance environnementale et climatique des clients

Dans le domaine bancaire, l'enjeu climatique induit, pour un acteur financier engagé comme le Crédit Mutuel Arkéa, le développement de nouveaux produits ou de nouvelles offres à destination des particuliers, des entreprises et des

institutionnels pour accompagner leur transition climatique. **Afin de les accompagner au mieux, il est nécessaire de connaître leur niveau de performance environnementale mais également leur exposition aux risques climatiques.**

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a déployé depuis plusieurs années une évaluation qualitative de la maturité RSE de ses contreparties. Cette grille vise à évaluer le degré de maturité RSE de la structure et à élargir la vision client, en abordant les enjeux du capital humain, de l'empreinte territoriale, de l'environnement et des relations avec les parties prenantes (fournisseurs/partenaires et clients). Des travaux ont été menés en 2021 et en 2022 pour renforcer cette démarche et construire une grille d'évaluation ESG sectorielle, avec un tiers de confiance spécialiste de l'ESG. Cette grille sera déployée en 2023 et sera un outil tant pour l'entreprise que pour la banque, pour identifier les points de force de l'entreprise, ses leviers de progression et accroître

sa performance extra-financière. Cette grille dénommée « SPARK » relève d'une démarche volontaire du client de se soumettre à cette évaluation.

Afin d'accompagner les clients entreprises et institutionnels dans une démarche de progrès, **Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels** a revu à la baisse le seuil d'accès au **prêt PACT** pour permettre à davantage de PME et ETI d'en profiter. Il s'adresse à tous les marchés d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels : institutionnels, entreprises et immobilier, aussi bien aux acteurs déjà engagés dans une démarche RSE qu'à ceux qui la démarrent et ont besoin d'outils pour structurer leur démarche.

Ce produit incite l'emprunteur à s'engager dans une telle démarche, par deux leviers : une réduction du coût du crédit en cas de progrès et un accompagnement personnalisé (bilan carbone, entretien et plan d'actions ESG).

Par ailleurs, pour évaluer spécifiquement les risques ESG à l'octroi de crédit, un questionnaire a été construit et déployé progressivement au second semestre 2022 auprès des entreprises de secteurs à risques et de plus de dix millions d'euros de chiffre d'affaires.

👁️ *Pilier 3 • Gestion des risques*

« L'approche d'évaluation en risques ESG individualisée », p.59

Une filière dédiée à la transition environnementale

La Direction Transition Environnementale, a été créée en 2020 au sein d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels pour accompagner les clients de la banque en matière de financement

► de projets d'énergies renouvelables : photovoltaïque, éolien, hydrogène, géothermie, méthanisation...

► de la rénovation énergétique des bâtiments et l'efficacité énergétique : stockage d'énergie, réseau de chaleur, smart grids, stations électriques...

Plus particulièrement en 2022, des projets éoliens, photovoltaïques, de réseaux de chaleur, de biomasse, de stockage d'énergie, de GNV ont été accompagnés sur toute la France. L'ancrage territorial est important, essentiellement sur les territoires historiques du groupe. Les clients accompagnés reconnaissent l'expertise de l'équipe de 11 collaborateurs qui se concentrent sur cette activité.

La Direction Transition Environnementale poursuivra son développement en 2023 grâce, notamment, à son expérience sur les nouvelles technologies et son adaptation aux évolutions réglementaires permettant d'accompagner les nouveaux modes de valorisation (Corporate PPAs, Modèle marchand, Services réseaux) utilisés à la marge jusqu'à présent qui sont désormais privilégiés pour la construction de nouveaux modèles.

En 2022, la Direction Transition Environnementale a réalisé 33 deals pour une production totale de 352 millions d'euros, soit 117 % de l'objectif annuel. S'agissant des résultats extra-financiers, les émissions de carbone évitées ont représenté 27 500 tCO₂ soit l'équivalent de 81 000 allers-retours Paris Nice, et 868 GWh de production énergétique gagnée, soit la consommation électrique d'environ 560 000 foyers par an.

À fin 2022, 95 % des projets accompagnés par la Direction Transition Environnementale étaient totalement alignés à la taxonomie européenne.

Des financements de projets dédiés à la transition environnementale et climatique

Les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest commercialisent depuis début 2022 une offre spécifique transition énergétique dédiée aux marchés des professionnels, de l'agriculture et des entreprises :

Pronoveo et Agrinoveo. Elle permet de financer des projets de production d'énergie renouvelable, de rénovation énergétique, du matériel d'efficacité énergétique ainsi que la mobilité durable.

Les fédérations du groupe proposent une gamme de prêts pour financer les travaux de rénovation énergétique de leurs clients particuliers : le prêt réglementé Éco-prêt à taux zéro ainsi que l'Éco prêt à taux zéro complémentaire et le prêt **Rénovéo**. Ce dernier offre des conditions de prêt privilégiées pour financer des équipements qui permettent des économies d'énergie, à la fois pour les résidences principales, secondaires ou locatives.

Depuis 2022, les deux fédérations proposent la plateforme Habitat durable, en partenariat avec la Société Économie d'Énergie SAS, sur leur site internet respectif. À destination des clients et prospects, cet applicatif permet d'estimer le diagnostic de performance énergétique de son logement, d'identifier les travaux pertinents, de connaître le montant des aides associées et de projeter les économies d'énergie envisagées. La plateforme Habitat durable a vocation à sensibiliser et accompagner les particuliers dans **les démarches de rénovation énergétique de leur habitation.**





En décembre 2022, le Crédit Mutuel Arkéa a émis un premier Green Bond à destination des investisseurs institutionnels. »

L'impact sur le crédit à la consommation

L'émission d'obligations durables

Afin de soutenir le développement des financements dédiés aux projets durables, le groupe a développé un cadre d'émission de Green et Social Bonds en 2019.

La Salle des marchés du Crédit Mutuel Arkéa affiche une ambition forte en matière d'émission de Green Bonds (émissions publiques, placements structurés, Negotiable European Commercial Papers -NEU CP- à caractéristiques ESG, etc.).

En décembre 2022, le Crédit Mutuel Arkéa a émis un premier Green Bond à destination des investisseurs institutionnels (500 millions d'euros à dix ans), visant à financer des projets d'énergies renouvelables sur les territoires, pour lesquels des prêts sont octroyés par les équipes de la Direction Transition Environnementale d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels.

Les produits « Sérénité Globe » et « Perspectives Globe », placements structurés de la Salle des marchés commercialisés depuis 2020 et 2021 respectivement par les caisses locales affiliées aux fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, sont deux produits d'épargne, éligibles à l'assurance-vie et aux comptes titres ordinaires, reposant sur une émission obligataire verte. Dans le cadre de ces obligations vertes, les fonds levés visent à refinancer des projets éligibles consacrés aux énergies renouvelables et à la transition énergétique :

► prêts dédiés à l'acquisition, au développement, à l'exploitation et au décommissionnement d'activités relatives aux énergies renouvelables, notamment des centrales photovoltaïques ;

► prêts finançant des travaux d'économie d'énergie : installation de panneaux solaires (particuliers et PME).

En complément, la performance de ces produits structurés s'apprécie selon l'évolution de l'indice EURO iSTOXX® Ocean Care 40 Décrément 5 %, indice composé de 40 entreprises de l'univers STOXX®, choisies comme étant les meilleures dans la mise en œuvre de politiques solides pour une gestion efficace de l'eau. En 2022, la Salle des marchés du Crédit Mutuel Arkéa a produit près de 73 millions d'euros de placements structurés « Sérénité Globe » et « Perspectives Globe », distribués par les réseaux Crédit Mutuel de Bretagne et Crédit Mutuel du Sud-Ouest,

La Salle des marchés du Crédit Mutuel Arkéa a également mis en place un programme NEU CP ESG, destiné aux investisseurs institutionnels. Les premières émissions réalisées depuis avril 2022 ont permis de refinancer des prêts habitats verts octroyés par le Crédit Mutuel de Bretagne et le Crédit Mutuel du Sud-Ouest à leurs sociétaires et clients, dans une logique d'accompagnement de leur transition environnementale.

Financo, la filiale du Crédit Mutuel Arkéa spécialiste des crédits à la consommation, a placé le financement de la transition environnementale et climatique au cœur de sa stratégie. Elle accompagne la transition de ses clients via deux axes majeurs : la rénovation énergétique et la mobilité verte. Différentes actions sont menées auprès des clients telles que la présentation des aides disponibles pour rénover son logement d'un point de vue énergétique, la création et la distribution de produits adaptés, ou encore un partenariat avec Soliha, une association qui favorise le maintien et l'accès dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles ou vulnérables.

Sur le marché de la mobilité, la production verte - qui représente 22 % de la production automobile de Financo - a considérablement augmenté en 2022. Cette même année, un partenariat a été développé avec Rev Mobilities, société spécialisée dans le retrofit (la conversion de véhicules thermiques en électriques).

L'impact sur le crédit bail

Arkéa Crédit Bail, la filiale de crédit bail du groupe, intègre également les enjeux climatiques à sa stratégie, notamment en accompagnant le groupe dans le verdissement de sa flotte de véhicules et en réfléchissant à de nouvelles offres.

 **Pilier 2 - Stratégie**

« L'impact sur le fonctionnement interne / Les déplacements des collaborateurs », p.40

L'impact en tant que compagnie d'assurance-vie

La prise en compte du climat dans les décisions d'investissements

Suravenir, filiale d'assurance-vie du groupe, et signataire des PRI (Principles for Responsible Investment) depuis 2018, intègre dans sa politique d'investissement un cadre ESG qui inclut les risques extra-financiers dans le processus d'investissement. Pour ce faire, sur le périmètre des actifs financiers hors unités de compte, elle s'appuie sur l'expertise ESG de Federal Finance Gestion.

 *Pilier 2 • Stratégie*

« L'impact sur la gestion d'actifs », p.46

Afin de contribuer à la limitation du réchauffement climatique et réduire les risques financiers induits par la transition énergétique à court/moyen terme, Suravenir a défini et publié une stratégie climat en 2021, alignée à celle du Crédit Mutuel Arkéa et intégrant des spécificités liées à ses métiers. Cette stratégie climat est accessible sur le site internet de Suravenir*.

Dans le cadre de la gestion du fonds euros, l'année 2022 a notamment été marquée par :

- un engagement de 150 millions d'euros dans un fonds dédié d'infrastructures « Suravenir Infrastructures Vertes » géré par Swen Capital Partners. Le fonds a pour objectif de financer directement ou indirectement des infrastructures, majoritairement dites Brownfield et majoritairement issues des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), permettant la transition vers une économie durable et un monde bas carbone. 70 % des actifs financés doivent être alignés avec la taxonomie européenne ;
- un engagement à hauteur de 150 millions d'euros dans la Plateforme Infrastructure Transition développée par Schelcher Prince Gestion visant le financement des infrastructures de transition

environnementale avec un objectif d'alignement à la taxonomie européenne. Suravenir est le sponsor principal.

 *Pilier 2 • Stratégie*

Focus « Déploiement de la Plateforme Infrastructure Transition », p.47

- le lancement du fonds Suravenir Actions Internationales Climat (enveloppe de 50 millions d'euros). Il s'agit d'un fonds de gestion passive indexé « Paris Aligned Benchmark » et « Climate transition Benchmark ». Afin de piloter sa trajectoire de décarbonation, Suravenir mesure, régulièrement, la température de son portefeuille d'actions et d'obligations d'entreprises. Cette mesure est complétée par la détermination de l'empreinte carbone de son portefeuille corporate direct par classe d'actifs et par sous-secteurs climatiques. Un suivi est réalisé et une cible est déterminée sur les flux par rapport à un benchmark représentatif de l'univers d'investissement.



Suravenir mesure régulièrement la température de son portefeuille d'actions et d'obligations d'entreprises. »

Le développement de produits d'épargne durable

Sur le portefeuille en Unités de Compte (UC), Suravenir dispose d'un véritable levier d'action par l'intégration des critères ESG dans sa politique de référencement des sociétés de gestion et des supports proposés.

- Les nouveaux référencements concernent uniquement des supports gérés par des sociétés de gestion signataires des PRI. Depuis le 1^{er} janvier 2022, ils doivent être classés article 8 ou 9 au sens de « Disclosure ». Toute demande de **référencement d'une nouvelle société de gestion OPCVM** est désormais accompagnée d'un engagement de sortie totale de l'activité charbon (hors structurés, fonds indiciels et immobiliers).
- Depuis le 1^{er} juillet 2022, les sociétés de gestion déjà enregistrées qui souhaitent faire **référencer un nouveau fonds** doivent démontrer qu'il est couvert par une politique sectorielle charbon.

En 2022, un nouveau mandat d'arbitrage a été lancé : Conviction Labels**, composé à 50 % d'Unités de Compte porteuses d'un label européen finance durable et à 50 % de fonds en euros.

Depuis plusieurs années, Suravenir s'attache à proposer des Unités de Compte labellisées dans les contrats qu'elle commercialise. Tous les contrats commercialisés par Suravenir comportent dans leur gamme au moins une UC ISR, Greenfin et Finansol conformément à la loi Pacte. À ces UC, Suravenir ajoute une UC Relance et une UC dite « Low Carbon », c'est-à-dire une unité de compte Article 9 au sens de « Disclosure » ayant pour objectif la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre. Les fonds immobiliers doivent, quant à eux, être à minima labellisés ISR, Finansol ou tout autre label européen d'intégration de critères ESG.

* www.suravenir.fr/wp-content/uploads/2021/09/Strategie-Climat-Suravenir-2021-1.pdf

** www.suravenir.fr/wp-content/uploads/2022/05/Le-Credit-Mutuel-Arkea-lance-Conviction-Labels-un-mandat-darbitrage-propose-en-assurance-vie-1.pdf

Un acteur engagé auprès de son écosystème

En matière d'épargne durable, Suravenir s'engage auprès de son écosystème.

- La compagnie d'assurance a renforcé ses interactions avec les parties prenantes et l'accompagnement auprès des partenaires pour les sensibiliser aux évolutions des pratiques de référencement des unités de compte et orienter davantage les encours vers des solutions d'épargne durable. Les principaux partenaires internet ont, par exemple, bénéficié en 2021 d'une sensibilisation à la réglementation européenne sur la finance durable et aux impacts sur l'offre de Suravenir. En 2022, Suravenir a complété ses actions en publiant sur son site internet une documentation à destination de ses clients : « La Finance durable, notre responsabilité » qui présente les fondamentaux et les piliers de la finance durable selon Suravenir*.
- Suravenir encourage la société de gestion Federal Finance Gestion à réaliser des actions directes d'engagement auprès des émetteurs dont les notations extra-financières sont faibles au regard de celles de leurs concurrents. En complément, depuis fin 2021, Suravenir demande à Federal Finance Gestion qu'un dialogue spécifique soit initié avec les

entreprises en portefeuille représentant les pressions les plus importantes sur le climat, mesurées en émissions de Gaz à Effet de Serre, ou présentant des projections de températures particulièrement élevées. Suravenir délègue par ailleurs à Federal Finance Gestion sa politique d'exercice de droit de vote.

L'impact sur la gestion d'actifs

La stratégie des sociétés de gestion Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion s'illustre notamment par l'augmentation du nombre de fonds labellisés, l'intensification de l'engagement actionnarial, la création et le développement de fonds thématiques.

La prise en compte du climat dans la gestion

Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion ont intégré les enjeux ESG au cœur de leurs processus d'investissement. Cela leur permet de réaliser une analyse approfondie des émetteurs. Pour ce faire, Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion ont déployé une approche propriétaire et des outils dédiés. L'analyse ESG

repose sur la combinaison de deux approches complémentaires, l'une normative et l'autre best-in-class.

L'approche normative permet de garantir la conformité des investissements aux grands enjeux de développement durable (via notamment l'application de politiques sectorielles sur le charbon et les hydrocarbures, l'exclusion des entreprises les plus controversées notamment sur les enjeux environnementaux). L'approche best-in-class a pour sa part vocation à mettre en avant les acteurs qui, au sein de leurs secteurs d'activité, démontre la meilleure gestion de leurs enjeux de développement durable et notamment environnementaux.

* www.suravenir.fr/wp-content/uploads/pdf/V9-AVRIL_LA_FINANCE_DURABLE_NOTRE_RESPONSABILITE.pdf



Le développement de produits d'épargne durable

> La labellisation des fonds

L'amélioration continue de la démarche ESG chez Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion s'est déclinée depuis 2021 par un plan de labellisation des nouveaux fonds ouverts, notamment vers les Label ISR et Label LuxFlag. En 2022, la démarche de labellisation a été renforcée et étendue : 20 fonds ont été labellisés GreenFin, Towards Sustainability, LuxFlag, Relance ou ISR. Cette démarche de labellisation des fonds a été retenue pour faciliter l'accès des épargnants aux produits d'épargne durable, par la garantie d'un processus robuste d'intégration des enjeux ESG.

> Les fonds thématiques ou à impact

Dans l'objectif d'accompagner la transition vers un modèle bas carbone, Arkéa Investment Services et ses filiales de gestion d'actifs ont développé différents types de fonds :

► en 2020 : Federal Finance Global Green Bonds, un fonds dédié aux obligations vertes qui permet de financer des projets en lien avec certains des Objectifs de Développement Durable, principalement le recours aux énergies renouvelables (Objectif n°7), l'établissement d'infrastructures résilientes et la promotion d'une industrialisation durable (Objectif n°9) et enfin, de manière transverse, la lutte contre le changement climatique (Objectif n°13). Ce fonds, labellisé GreenFin, suit les Green Bond Principles ;

► en 2021, est né Autofocus Low Carbon, dont l'indice est composé d'actions de la zone Euro, sélectionnées en fonction de leur stratégie de réduction de l'empreinte carbone de leurs activités et des résultats obtenus par ces stratégies. 2021 est également marquée par la proposition de nouveaux mandats de gestion qui intègrent des indices climatiques « Paris Aligned



Autofocus Transition Climat, aligné « Paris Aligned Benchmark », est le premier fonds à formule français labellisé.

Lancé en septembre 2022, Autofocus Transition Climat est un fonds à formule labellisé Towards Sustainability. Il est proposé aux clients des réseaux du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et de la banque en ligne Fortuneo. Il répond aux besoins des épargnants de donner du sens à leurs placements en contribuant à relever les enjeux climatiques.

Ce fonds permet de contribuer à une transition vers une économie à faible émission carbone, en investissant directement dans des entreprises alignées avec les exigences de l'Accord de Paris pour le climat, et fortement contributrices au développement de l'économie française.

L'indice de référence du fonds (S&P France 40 Paris-Aligned Transition ESG 5 % Decrement Index) est constitué des 40 grandes entreprises françaises les plus vertueuses en matière de décarbonation.



Déploiement de la Plateforme Infrastructure Transition

En 2022, **Schelcher Prince Gestion** a déployé la Plateforme Infrastructure Transition dont l'ambition est de financer des infrastructures essentielles au développement durable. La Plateforme Infrastructure Transition est composée d'une équipe de sept personnes. Elle s'appuie également sur l'expertise en investissement durable et responsable des équipes d'Arkéa Investment Services.

Deux fonds de dette infrastructure multi-investisseurs ont ainsi été lancés :

- Schelcher Euro Core Infrastructure Transition Debt pour le financement en dette senior long terme des projets de transition environnementale et digitale en Europe (classifié article 8 SFDR) ;
- Schelcher Euro Impact Infrastructure Transition Debt pour le financement en dette junior des acteurs et projets de la transition énergétique en Europe (classifié article 9 SFDR).

Ces deux fonds intègrent des objectifs ambitieux d'alignement des projets financés à la taxonomie européenne et, pour le second, répond au cadre des fonds à impact du Crédit Mutuel Arkéa.

Les premiers investissements ont été réalisés en 2022 dans le domaine des énergies renouvelables, du déploiement des réseaux de fibre optique et de la construction d'un datacenter avec efficacité énergétique élevée.

Benchmark » et « Climate Transition Benchmark » ;

► en 2022, Arkéa Investment Services a développé la gamme de produits « Transition / Climat » avec :

- le lancement du FPS Suravenir Actions Internationales Climat ;
- le lancement d'AutoFocus Transition Climat, aligné « Paris Aligned

Benchmark » et labellisé Towards Sustainability. Il s'agit du premier fonds à formule français labellisé ;

- le lancement de la SCI Territoires Avenir, labellisé ISR et qui a pour objectif de minimiser l'impact environnemental des actifs.

* www.schelcher-prince-gestion.com/gestion/actives/cval_83583/fr/dette-infrastructure-transition

Un acteur engagé en faveur du climat auprès des entreprises

Par ailleurs, les analystes de l'équipe Recherche ESG mènent auprès des entreprises des démarches d'engagement individuel. Sont ciblées, par cette démarche, les entreprises présentant une faible performance extra-financière, un important défaut de communication ou des controverses liées à l'ESG. Les thématiques d'engagement sont définies en fonction de leur matérialité et de la performance de l'entreprise sur ces sujets. Ces échanges ont vocation à les inciter à :

- ▶ adopter des politiques et des comportements responsables concernant des enjeux extra-financiers non traités ou insuffisamment traités ;
- ▶ identifier leurs impacts extra-financiers négatifs et les réduire pour limiter l'exposition au risque des investissements et des fonds détenus par les clients.

Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion représentent, lors des Assemblées générales des sociétés, les actionnaires minoritaires qui détiennent des parts via des fonds ou des mandats de gestion. L'exercice du droit de vote permet aux sociétés de gestion de

défendre les intérêts de leurs clients et de faire part de leurs attentes en tant qu'investisseur responsable. Ainsi, les politiques de vote et d'engagement de ces sociétés de gestion prévoient spécifiquement un soutien aux résolutions ayant trait aux enjeux environnementaux ou sociaux.

L'impact sur l'investissement non-coté

Dans le domaine du capital-investissement, la stratégie d'Arkéa Capital se traduit par l'intégration des critères ESG à sa politique d'investissement, l'application des politiques sectorielles du groupe et par l'accompagnement spécifique des participations. Arkéa Capital souhaite se positionner comme un acteur de référence sur les sujets ESG-climat. Il vise ainsi à attirer de nouveaux partenariats à la fois en s'ouvrant à des investisseurs externes et en développant des offres différenciantes.

Par la signature du manifeste de l'Initiative Climat International en 2019*, Arkéa Capital s'est engagé à se mobiliser pour contribuer, à son niveau, à l'objectif de la COP 21 de limiter le réchauffement climatique à deux degrés, à contribuer à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre des entreprises de son portefeuille et à assurer la durabilité de la performance.

En 2020 et en 2021, Arkéa Capital a fait réaliser une analyse de l'exposition des entreprises de son portefeuille aux risques liés au changement climatique par un consultant externe. L'empreinte carbone des participations d'Arkéa

Capital a également été estimée dans le cadre de cette analyse.

En 2022, Arkéa Capital a formalisé sa Stratégie climat Trajectoire 2024**.

Sa stratégie climat repose sur quatre piliers :

- mobiliser la gouvernance et l'ensemble des collaborateurs sur les enjeux du changement climatique ;
- construire en 2023 une trajectoire d'alignement aux objectifs de l'Accord de Paris ;
- accompagner la transition environnementale des participations ;
- renforcer l'intégration des enjeux du changement climatique au cycle d'investissement.

Arkéa Capital a également démarré les travaux pour construire sa stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le périmètre des scopes 1, 2 et 3.

En 2022, Arkéa Capital a contribué aux travaux du groupe de travail « Matérialité de l'enjeu climat » de l'Initiative Climat France, travaux qui ont conduit à la publication du guide « Évaluer la matérialité des risques climatiques par l'ICI » (Initiative Climat International).

* www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2019-10/arkea_capital_rejoint_initiative_climat_international_1.pdf

** www.arkea-capital.com/Medias/Fichier/Rapport%20Climat%20Ark%C3%A9a%20Capital%20VF.pdf



La prise en compte de la performance et des risques environnementaux et climatiques dans les participations

Arkéa Capital formalise, depuis 2018, la prise en compte de critères ESG dans ses décisions d'investissement pour les véhicules Arkéa Capital Investissement, Arkéa Capital Managers, Arkéa Capital 1 et 2, Arkéa Capital Partenaire, Breizh Ma Bro et We Positive Invest 1 et 2.

Arkéa Capital intègre les critères ESG à chaque étape du cycle d'investissement.

En phase d'investissement, chaque opportunité d'investissement fait l'objet d'une analyse ESG réalisée par une équipe dédiée comportant :

- une analyse qualitative de la sensibilité de l'entreprise aux risques de durabilité ;

- une synthèse de l'analyse approfondie intégrant les recherches internes et les échanges avec le management le cas échéant ;

- la définition des points d'attention qui seront suivis régulièrement et mesurés par Arkéa Capital au titre de la performance extra-financière.

Des audits ESG approfondis de l'entreprise peuvent être mis en place, avec l'appui d'un cabinet de conseil externe, selon la matérialité des enjeux ESG pour l'entreprise.

Post-investissement, chaque année, la campagne de reporting ESG réalisée par Arkéa Capital permet de collecter les données extra-financières auprès de ses participations afin d'en réaliser une analyse et de suivre l'évolution des performances extra-financières des entreprises en portefeuille. La démarche mise en place par Arkéa Capital vise à ouvrir un dialogue avec les participations à partir du reporting afin de contribuer à

l'amélioration de leurs pratiques en matière d'ESG, à atténuer les risques de durabilité et favoriser une plus grande transparence sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises dans lesquelles elle est investie.

L'accompagnement des participations

Arkéa Capital a déployé un plan de sensibilisation et de formation à destination de l'ensemble de son équipe d'investissement sur la thématique climat. Une montée en compétences qui permet d'orienter et d'accompagner leurs participations. La société de gestion a également systématisé la démarche d'échange avec les participations dans lesquelles Arkéa Capital est investisseur financier de référence sur les sujets ESG, en amont des investissements et durant la vie de l'investissement. Ces actions se révèlent pertinentes, conduisant par exemple certaines entreprises à construire un plan d'actions pour réduire leurs émissions de Gaz à Effet de Serre. Arkéa Capital propose de valoriser ces actions menées par les entreprises en faveur du climat via des actions de communication, permettant de mettre en lumière les bonnes pratiques et d'inspirer d'autres acteurs.

Depuis 2021, suite aux réponses au questionnaire de suivi annuel, Arkéa Capital propose un retour personnalisé aux participations dans lesquelles elle est investisseur de référence. Sont notamment identifiés les points d'amélioration possibles et les actions éventuelles à mettre en place. Parfois, Arkéa Capital va plus loin dans l'accompagnement et peut proposer la prise en charge financière partielle de missions de conseil réalisées par des consultants externes. Ces missions peuvent porter par exemple sur la réalisation d'un bilan carbone, la construction d'une feuille de route RSE...

Avis ESG

DANS LE CADRE DES PRISES

DE PARTICIPATION DIRECTES

DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

Dans le cadre de prises de participation ou d'opérations de croissance externe réalisées en direct par le Crédit Mutuel Arkéa, un avis ESG intégrant les enjeux climatiques est émis systématiquement et complète les analyses en risques menées dans le cadre du processus d'approbation préalable. Cet avis fait ainsi partie intégrante du dossier de prise de décision présenté aux organes de gouvernance. L'avis ESG est rendu par le Département Finance durable sur la base d'un processus défini :

- analyse des documents, lors des due-diligences, et rédaction d'un questionnaire ESG à destination de la société ;
- entretien avec le(s) gérant(s) et/ou le(s) dirigeant(s) au besoin ;
- émission d'un avis ESG consolidé, fondé sur l'analyse de la stratégie ESG de la société et/ou du fonds, sa démarche ESG, ses pratiques environnementales, sociales et de gouvernance internes, les ressources déployées sur la thématique et l'évolution prévue.

Cet avis oriente la décision finale d'investissement.

À titre d'exemples, en 2022, le Crédit Mutuel Arkéa a pris des participations directes au capital d'entreprises, telles que Le Train, Rev mobilités... Le Crédit Mutuel Arkéa a également investi au sein de fonds d'infrastructures vertes, classifiés article 9 SFDR, tels que Andera Smart Infra, ainsi que dans des fonds à impact qui promeuvent, entre autres, des objectifs de transition climatique : 2050 ventures et French Food Capital Positive Impact.

L'impact sur l'assurance de biens et de personnes

Zoom sur LA DÉMARCHE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DE SURAVENIR ASSURANCES*, LA FILIALE D'ASSURANCE DE BIENS

ET DE PERSONNES DU GROUPE

En 2022, Suravenir Assurances a renforcé son action en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique à travers trois chantiers :

1. la définition et la mise en œuvre d'une stratégie bas carbone ;
2. l'éco-conception en matière d'offres et services ;
3. la formation et la mobilisation de ses collaborateurs sur les enjeux climatiques à travers une fresque collaborative de l'entreprise responsable.

L'objectif est d'aligner le modèle d'affaires de la compagnie avec l'Accord de Paris et agir en responsabilité pour limiter son impact environnemental sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. En 2022, Suravenir Assurances a donc travaillé sur les 4 piliers :

GOVERNANCE

- Formation des membres du Comité de direction et du Conseil d'administration aux enjeux climatiques et à la lecture du bilan carbone de l'entreprise.
- Sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs lors d'un séminaire dédié à la transition écologique, aux enjeux environnementaux et aux impacts des activités de l'entreprise sur sa chaîne de valeur.
- Création d'un comité de pilotage transverse qui s'assure de la cohérence globale du projet et du respect de l'ambition stratégique dans la mise en œuvre opérationnelle.

STRATÉGIE

- Définition de sa stratégie climat via l'utilisation du cadre de la méthode ACT lancée par l'ADEME en partenariat avec l'ONG CDP. Elle s'inscrit à horizon 2050 et établit la trajectoire de décarbonation pour

limiter le réchauffement climatique à 2°C voire 1,5°C en intégrant les émissions directes et indirectes de Suravenir Assurances, sur toute sa chaîne de valeur. Celle-ci a été approuvée en Conseil d'administration et fera l'objet d'un suivi régulier.

► Mise en place de mesures concrètes à court, moyen et long terme (2025, 2030, 2050). Quelques exemples :

- Lancement d'une nouvelle offre d'assurance MultiRisques Habitation (MRH), plus vertueuse, dès 2023 et travaux de planification pour adapter l'ensemble de la gamme d'offres et de services.
- Sur l'empreinte directe : renforcement de la communauté d'ambassadeurs RSE, baptisée l'Écollectif, chargée de proposer des actions de sensibilisation dans tous les domaines de la RSE. En 2023, leur feuille de route : contribuer à une vie au bureau plus responsable, favoriser l'économie circulaire entre collègues, sensibiliser aux gestes durables et citoyens, accompagner l'usage des mobilités douces.

GESTION DES RISQUES

- Définition d'une politique de gestion des risques climatiques dont l'objectif est de présenter les principaux dispositifs de gestion, en décrivant notamment l'organisation, les dispositifs en place afin de les maîtriser, le reporting au niveau du Comité de direction, et les contrôles réalisés relatifs à ces risques. Cette politique a été validée par son Conseil d'administration. La politique inclut notamment l'utilisation de notations extra-financières sur les flux d'investissements dès 2023 et de température des portefeuilles avec cibles 2027 et 2030.

INDICATEURS ET OBJECTIFS

Intégration d'indicateurs de suivi des risques climatiques au sein du tableau de bord des risques trimestriel suivi par le Comité de direction de Suravenir Assurances et présenté deux fois par an au Conseil d'administration.

La nouvelle stratégie climat de Suravenir Assurances vient compléter les dispositifs déjà existants au sein des offres depuis plusieurs années.

Sur le volet de l'adaptation au réchauffement climatique, la prévention et le développement de la culture risque auprès des assurés se traduit, dans le cadre des contrats d'assurances habitation, par :

- des systèmes de détection des dégâts des eaux, incendies, vols ;
- des alertes et conseils dédiés à l'arrivée d'une tempête ou d'un orage.

En termes d'assurance automobile, l'accompagnement à la réduction de l'empreinte carbone des assurés est renforcé par des incitations tarifaires selon l'usage des véhicules (fonction du nombre de kilomètres parcourus, ou du nombre de jours d'utilisation du véhicule) ou selon les émissions de CO₂ des véhicules assurés (avantages tarifaires pour les véhicules électriques).

Via son offre d'assurance habitation, Suravenir Assurances encourage également la production d'électricité renouvelable en accompagnant les assurés équipés en cas de sinistre pour protéger leur installation et couvrir la perte financière due à l'arrêt de production.

* www.suravenir-assurances.webkitchen.fr/Strategie-Climat-Suravenir-Assurances-Janvier-2023.pdf

LA RÉSILIENCE DE LA STRATÉGIE DE LA SOCIÉTÉ, EN TENANT COMPTE DES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS CLIMATIQUES, Y COMPRIS LE SCÉNARIO D'UNE AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES DE 2°C OU MOINS

L'approche backward-looking, traditionnellement utilisée en analyse du risque en finance, se base sur l'extrapolation des données historiques avec l'idée sous-jacente d'une continuité entre le passé, le présent et l'avenir. Cependant, contrairement aux crises économiques, il n'existe pas d'épisode passé de crise climatique majeure et internationale. Cette **absence d'historique** et cette **situation d'incertitude** impliquent

d'accepter des **méthodologies de rupture plus prospectives** et d'adopter une approche **forward-looking, telles que l'analyse de scénarios** pour projeter les conséquences multiples des opportunités et risques climatiques. Les outils prospectifs utilisant les scénarios climatiques tels que les stress tests climatiques ou les trajectoires d'alignement ont des usages opérationnels, tactiques et stratégiques.



SCÉNARIOS CLIMATIQUES UTILISÉS PAR LE CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

Organisation	Scénario	Trajectoire (en °C)	Horizon	Usage au sein du Crédit Mutuel Arkéa
Agence Internationale de l'Énergie (AIE)	Net Zero Emissions by 2050	1,4	2100	Analyses de scénarios climatiques Alignement
Network for Greening the Financial System (NGFS)	Net Zero 2050	1,5	2050	Analyses de scénarios climatiques Stress tests climatiques volontaires et obligatoires auprès des superviseurs Matrice de matérialité
	Below 2°C	1,7		
	Delayed Transition	1,8		
	Nationally Determined Contributions	~ 2,5		
	Current Policies	3+		
Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC)	SSP2-4,5	2,7	2100	Analyses de scénarios climatiques Indirectement, via les scénarios précédemment cités Risques physiques PRISM Matrice de matérialité
	SSP5-8,5	4,4		

Source : Crédit Mutuel Arkéa, 2022.

RETOUR SUR LES STRESS TESTS CLIMATIQUES DE LA BCE

L'exercice de la Banque Centrale Européenne (BCE) s'est tenu en 2022. La réponse auprès du superviseur européen a été apportée dans les délais et avec qualité, capitalisant sur les exercices volontaires précédents auprès de l'ABE et de l'ACPR (en 2021).

L'exercice était composé de 3 modules obligatoires :

> Module 1 : Questionnaire

Ce module comprend 77 questions permettant une évaluation qualitative et standardisée du cadre de stress test interne (équipes impactées, données, paramètres, difficultés...).

> Module 2 : Benchmark

Ce module comprend les intérêts générés, frais et commissions issues d'entreprises les plus émettrices en CO₂ ainsi que les émissions de CO₂ financées sur les entreprises les plus émettrices de CO₂. Il vise à identifier la dépendance des établissements bancaires aux flux générés par ces entreprises.

> Module 3 : Cadre de stress test

Ce module comprend l'évaluation du risque de transition (selon 3 scénarios sur un horizon court terme à 3 ans et un horizon long terme à 2050) et du risque physique (selon un scénario inondations et un scénario sécheresse à un an) sur le risque de crédit.

Les risques opérationnels et de réputation ont également été intégrés au cadre de stress test climatique afin d'évaluer les impacts économiques et financiers ainsi que les conséquences du risque de transition et du risque physique.

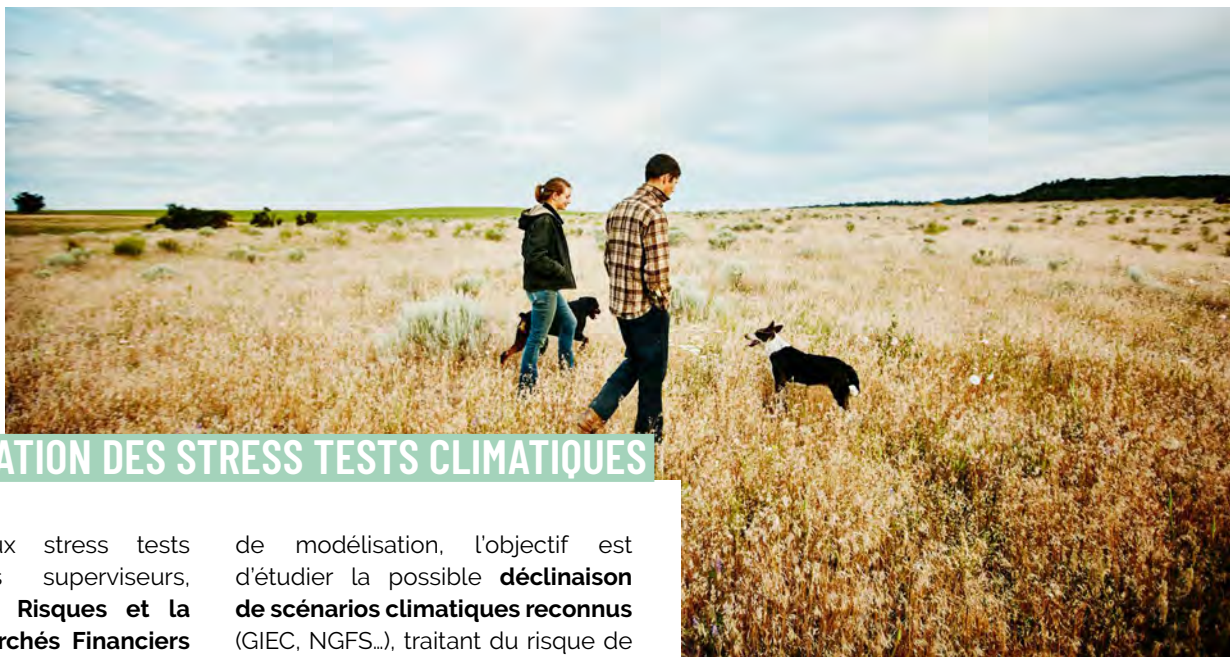
De nombreux enseignements ont été tirés de cet exercice.

Dans un premier temps et en lien avec le premier module, le Crédit Mutuel Arkéa a identifié la nécessité d'**internaliser les processus de stress tests** sur les risques climatiques (risque de transition et risque physique) et de **collecter les données ESG** requises (diagnostic de performance énergétique -DPE- des biens financés par exemple).

Dans un second temps et en lien avec le deuxième module, le Crédit Mutuel Arkéa a évalué la **dépendance** de son modèle économique **aux sociétés fortement émettrices de CO₂**. Par ailleurs, la collecte des **données liées au CO₂ ou l'usage de proxy** à utiliser est un enjeu majeur pour le groupe.

Dans un troisième temps et en lien avec le dernier module, le Crédit Mutuel Arkéa a constaté que, pour le risque de crédit, **les provisions augmentent de façon importante** selon les 3 scénarios de transition proposés sur chacun des horizons de temps. En revanche, **les résultats du scénario physique sont difficilement exploitables** du fait de l'horizon à un an et de la faible granularité (au niveau de chaque département).

Par ailleurs, le Crédit Mutuel Arkéa a identifié la nécessité **d'intégrer les effets des risques climatiques dans les processus liés aux risques opérationnels et de réputation**.



INTERNALISATION DES STRESS TESTS CLIMATIQUES

Parallèlement aux stress tests climatiques des superviseurs, la **Direction des Risques et la Direction des Marchés Financiers du Crédit Mutuel Arkéa ont lancé conjointement, fin 2021, un projet dédié aux scénarios climatiques**. Poursuivi en 2022, il contribue à la construction d'une méthodologie propre de stress test. Grâce à un travail préliminaire

de modélisation, l'objectif est d'étudier la possible **déclinaison de scénarios climatiques reconnus** (GIEC, NGFS...), traitant du risque de transition et du risque physique, en **indicateurs macro-économiques et financiers** et, in fine, en **impacts sur les activités du Crédit Mutuel Arkéa à horizon 2050**.

Le projet se compose de 5 étapes distinctes.

Identifier les objectifs et les expositions

Dans le cadre des stress tests climatiques, les objectifs sont les suivants :

- ▶ **Identifier** les opportunités de diversification des activités du Crédit Mutuel Arkéa dans le cas d'une évolution des marchés induite par une forte réduction des émissions de CO₂ et à l'inverse les activités en risque ;
- ▶ **Évaluer** la vulnérabilité du modèle d'affaires, des activités et des actifs de Crédit Mutuel Arkéa dans le cas de changements climatiques majeurs, notamment en termes d'impact bilan, de rentabilité, de capital ou de modèle d'affaires ;
- ▶ **Mesurer** l'impact financier d'un choc climatique sur les variables critiques du Crédit Mutuel Arkéa telles que les prêts non performants, les provisions, les pertes de crédit attendues, les exigences en fonds propres...

Choisir les scénarios climatiques

Le Crédit Mutuel Arkéa considère **le narratif d'un scénario climatique comme le point d'entrée de l'analyse par scénario**. Le narratif du scénario est une description qualitative et rédigée du futur, structurée autour de déterminants de plusieurs natures. Le narratif constitue le cadre de pertinence pour l'ensemble des hypothèses d'entrée et des projections quantitatives qui permettent de décrire le futur.

Le Crédit Mutuel Arkéa a élaboré un **inventaire des scénarios climatiques**, émanant d'une dizaine d'organismes différents, avec des caractéristiques issues de chacun des narratifs (trajectoire en °C, horizon temporel, hypothèses principales...). Cet inventaire a permis de mettre en évidence trois familles de scénarios susceptibles de convenir au projet de stress tests climatiques et de servir pour le POC (proof of concept) :

- Groupe d'Experts intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) ;
- Network for Greening the Financial System (NGFS) ;
- Agence Internationale de l'Énergie (AIE).

PROCESSUS DE L'ANALYSE

DE SCÉNARIOS CLIMATIQUES



1
IDENTIFIER LES OBJECTIFS
ET LES EXPOSITIONS



2
CHOISIR LES SCÉNARIOS
CLIMATIQUES



3
ÉVALUER LES IMPACTS
ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS



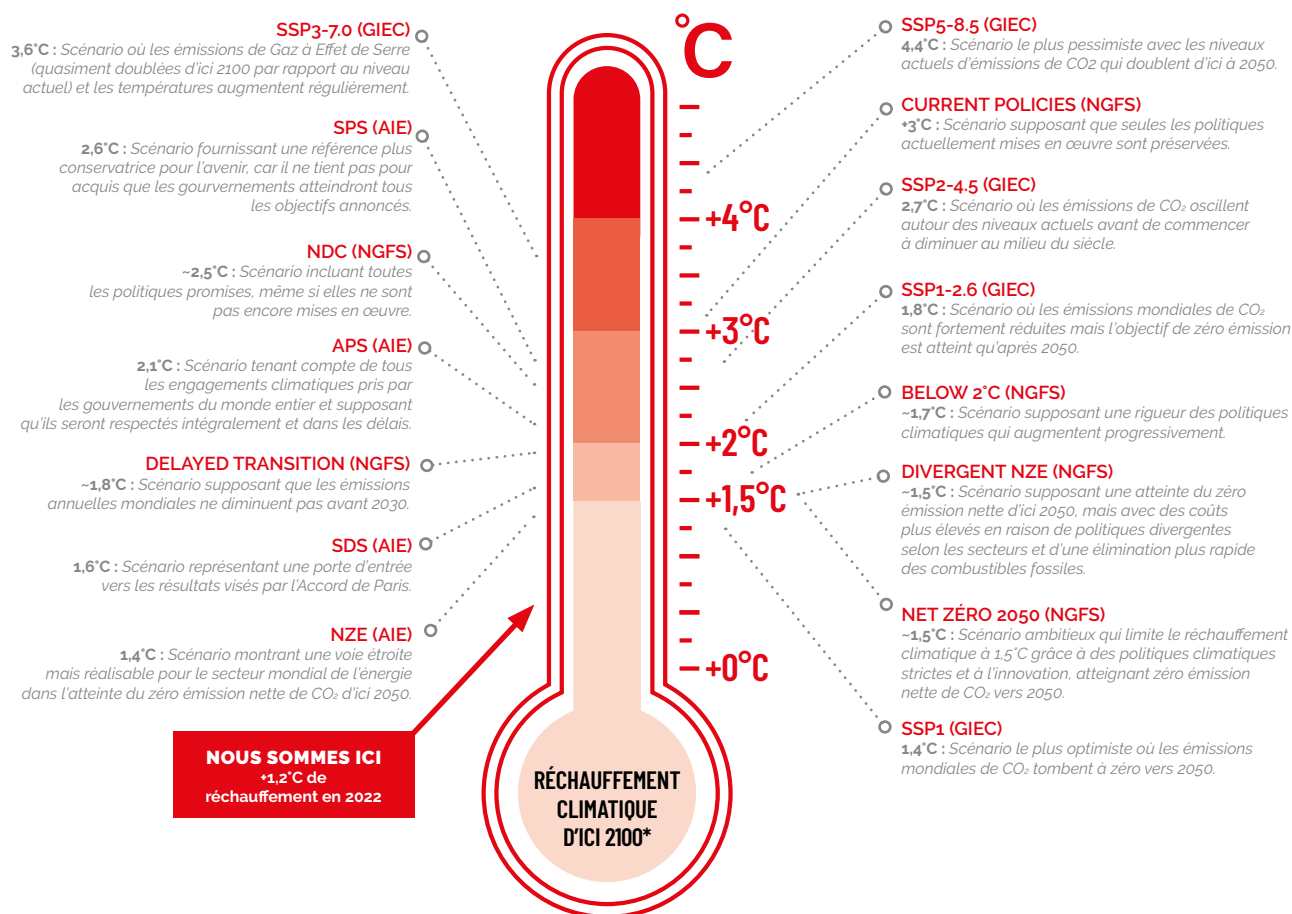
4
COMMUNIQUER LES RÉSULTATS



5
UTILISER LES RÉSULTATS

Source : Requirements for scenario-analysis, NGFS, 2020, et adapté par le Crédit Mutuel Arkéa, 2022.

LES SCÉNARIOS DU GIEC, NGFS ET AIE EN TERMES DE TEMPÉRATURE



*Par rapport à la température moyenne pré-industrielle
Source : Direction des Risques, Crédit Mutuel Arkéa, 2022

Évaluer les impacts économiques et financiers

Le Crédit Mutuel Arkéa est accompagné par TAC Economics dans le développement de l'outil quantitatif **SPICE** (Scénarios Prospectifs des Impacts Climatiques sur l'Économie) permettant de **modéliser les conséquences économiques et financières d'un scénario climatique** sur un jeu d'indicateurs :

- Indicateurs de **marché** : spread de crédit souverain, marché actions cotées (CAC 40, S&P 500, Euro Stoxx 50), courbes de taux...

- Indicateurs **macro-économiques** : PIB, inflation, chômage...

- Indicateurs **départementaux** : PIB, population...

Afin de tester les outils et de se préparer aux futurs exercices de stress tests climatiques, le **Crédit Mutuel Arkéa a lancé fin 2022 un exercice de stress test climatique interne en collaboration avec sa filière Risques.**

Les travaux se poursuivent en 2023.

👁️ *Pilier 3 • Gestion des risques, p.56*



Parole d'experts

INTERVENTION

DE TAC ECONOMICS

Pouvez-vous présenter TAC Economics ?

TAC ECONOMICS est un leader des services de conseil en économie et finance, offrant des solutions et une expertise en matière de data, modèles et analyses.

Fondé au début des années 90, TAC ECONOMICS a été pionnier dans le développement d'outils d'intelligence artificielle pour prévoir les crises financières dans les économies émergentes et prévenir les risques macro-économiques majeurs.

Cette expertise a été cultivée pendant plus de 30 ans par une équipe d'économistes et de data scientists expérimentés, qui accompagnent les banques, les gestionnaires d'actifs et les grandes entreprises dans la détection des risques majeurs (pays, secteur, ESG) et l'évaluation des opportunités d'investissement.

Quelle est l'origine de cette collaboration ?

TAC ECONOMICS et la Direction des Marchés Financiers du Crédit Mutuel Arkéa échangent et collaborent depuis plusieurs années sur des sujets macro-économiques et financiers.

De par son expertise en matière de risques et son caractère innovant, TAC ECONOMICS a été sollicité par la Direction des Risques et la Direction des Marchés Financiers du Crédit Mutuel Arkéa afin de développer une méthodologie permettant de traduire des scénarios climatiques en variables macro-économiques et financières.

Cette étroite collaboration entre les équipes a permis de co-construire sur l'année 2022 des outils quantitatifs d'évaluation d'impacts économiques et financiers de scénarios climatiques au niveau national, départemental et sectoriel, à l'horizon 2050.

Qu'avez-vous apporté au Crédit Mutuel Arkéa ?

Les objectifs de ce projet étaient de :

- ▶ Renforcer le processus d'application des stress tests climatiques en développant une méthodologie interne structurée et adaptée aux besoins du Crédit Mutuel Arkéa et reposant sur des modèles scientifiques robustes, fiables et transparents.
- ▶ Développer des outils quantitatifs permettant d'évaluer différents scénarios climatiques et d'en mesurer les impacts économiques et financiers au niveau national, départemental et sectoriel.

Quels ont été les facteurs clés de succès du projet ?

Au terme de ce projet, les facteurs de succès permettant de renforcer le diagnostic des risques climatiques sont de trois types :

- ▶ L'enrichissement de la collecte de données pertinentes permettant d'évaluer les risques de transition et physiques en France. La recherche de sources d'informations et l'exploitation d'indicateurs fins et pertinents sont une étape clé dans le développement d'outils d'analyse des risques climatiques.
- ▶ Le développement de modèles d'impacts économiques visant à évaluer l'impact de divers scénarios climatiques sur une large série d'indicateurs macro-économiques et financiers (activité, inflation, politique monétaire, taux obligataires, spread de crédit, finance publique, indices boursiers, taux de change, etc). Nous avons co-développé des outils économétriques de long-terme reposant sur les concepts fondamentaux et aboutissant à des modèles performants.
- ▶ Le développement d'une cartographie des risques de transition et physique au niveau national et sectoriel. Une nomenclature des types de risques adaptée à l'activité du Crédit Mutuel Arkéa : les risques physiques aigus et chroniques ainsi que les risques de transition. Cette cartographie permet également de construire des scénarios de PIB au niveau départemental et de valeur ajoutée par secteur.



Dans le cadre de sa Stratégie climat, le groupe a pris l'engagement de « mettre en place dès 2021 les outils d'évaluation des risques climatiques pesant sur ses activités afin d'en assurer la meilleure maîtrise possible ».

#3

GESTION DES RISQUES

Le Crédit Mutuel Arkéa a souhaité accélérer le rythme d'instruction de ces sujets autour des leviers d'action suivants :

- renforcer la prise en compte du climat par la Fonction de Gestion des Risques sur la base des plans d'actions adoptés par les instances de gouvernance du groupe, prenant notamment en considération les recommandations des superviseurs européens et nationaux (ACPR, ABE, BCE...) ;
- disposer d'une première évaluation complète des risques climatiques (risques physiques et risques de transition) sur des portefeuilles de financements et d'investissements significatifs ;
- intégrer progressivement ces résultats dans les outils d'aide à la décision de financement et d'investissement afin de mieux maîtriser le niveau des risques climatiques, et les compléter par une métrique d'analyse de la performance environnementale des grandes entreprises.

L'engagement du Crédit Mutuel Arkéa et sa déclinaison en matière de gestion des risques se concrétisent au travers de trois actions :

- disposer de processus, dispositifs et outils d'identification et d'évaluation des risques climatiques ;

👁️ *Pilier 3 • Gestion des risques*

« Les processus visant à identifier et à évaluer les risques climatiques », p.57

- définir son appétence au risque climatique, via les différents processus de gestion des risques ;

👁️ *Pilier 3 • Gestion des risques*

« Les processus de gestion des risques environnementaux », p.62

- intégrer les processus, dispositifs et outils d'identification et d'évaluation des risques climatiques dans la gestion globale des risques selon l'appétence au risque.

👁️ *Pilier 3 • Gestion des risques*

« L'intégration des processus dans la gestion globale des risques », p.67



LES PROCESSUS VISANT À IDENTIFIER ET À ÉVALUER LES RISQUES CLIMATIQUES

Le Crédit Mutuel Arkéa a mis en place différents processus, dispositifs et outils visant à identifier et évaluer les activités et expositions sensibles et vulnérables aux risques environnementaux.

L'APPROCHE SECTORIELLE

Dans un contexte où l'appréhension de l'exposition aux risques environnementaux est complexe et où les référentiels d'analyse externes sont insuffisamment détaillés et parfois contradictoires, la nécessité de créer un **référentiel sectoriel d'exposition aux risques environnementaux** a été identifiée par le Crédit Mutuel Arkéa. Ce référentiel est actuellement utilisé pour la gestion des risques de crédit et de contreparties afin de mesurer la part des encours de crédit en risque.

Dès 2021, la Direction des Risques a développé un référentiel sectoriel climatique pour les risques physiques et de transition, apte à fournir **l'exposition aux risques climatiques d'une entreprise du fait de son secteur d'activité**. L'objectif est de fournir une exposition brute aux risques climatiques par approximation sectorielle.

Établi selon la classification sectorielle européenne (nomenclature NACE*), le référentiel sectoriel climatique se fonde en premier lieu sur des études d'organismes reconnus tels que l'OCDE, les Nations Unies, la TCFD, etc. Ces études permettent d'objectiver le niveau de risques climatiques associé à un secteur d'activité.

Dans le cas du risque de transition, il est pertinent de considérer que les secteurs qui émettent le plus de CO₂ seront fortement concernés par la transition vers une économie sobre en carbone. L'analyse des émissions de CO₂ par secteur d'activité permet d'affiner l'approche qualitative décrite ci-dessus par un indicateur quantitatif. De plus, cette approche est complétée par la présence ou non des secteurs d'activité dans le cadre des stress tests climatiques de la Banque Centrale Européenne (BCE). Par déduction, si l'autorité de tutelle interroge les banques européennes sur la projection de leurs encours et les paramètres de crédit sur ces secteurs selon des scénarios climatiques, le

Zoom sur LA BIODIVERSITÉ

À l'instar des travaux menés sur le référentiel sectoriel des risques climatiques, le Crédit Mutuel Arkéa étend sa démarche aux autres risques environnementaux non climatiques, via l'élaboration d'un **référentiel sectoriel des risques liés à la perte de biodiversité**.

Ce référentiel se fonde sur l'analyse et l'agrégation d'études sectorielles produites par des sources reconnues et opposables (TNFD**, UNEP***, IPBES****, SBTN*****, etc.).

Ces études permettent d'objectiver le **niveau de risque lié à la perte de biodiversité associé à un secteur d'activité selon une échelle à trois degrés : faible, moyen, fort**.

L'objectif est de fournir une approche par **approximation sectorielle** via une exposition brute aux risques liés à la perte de biodiversité. Ces travaux, en cours, seront testés en 2023 pour pouvoir, in fine, être validés par la gouvernance. Les deux référentiels sectoriels (climatique et perte de biodiversité) sont conçus avec **la perspective d'intégrer un référentiel global sur les risques environnementaux** à mesure de l'avancée des travaux.



Crédit Mutuel Arkéa a estimé que lesdits secteurs sont à considérer comme exposés au risque de transition.

Dans le cas du risque physique, il n'a pas été trouvé d'indicateur quantitatif permettant de compléter la démarche. L'approche est donc uniquement qualitative pour ce risque.

Finalement, les expositions des secteurs sont classées selon une échelle à 3 degrés : faible, moyen, fort.

Dans une démarche d'amélioration continue, les travaux poursuivis en

2022 ont porté sur **l'amélioration de la granularité du référentiel** pour le risque de transition. À cet effet, des indicateurs définis comme pertinents et objectifs, tant quantitatifs que qualitatifs, sont agrégés et pondérés. Cette nouvelle version du référentiel, intégrant des composantes réglementaires et technologiques **couvrant ainsi les différents pans des risques de transition**, est testée en 2023 pour pouvoir, in fine, être validés par la gouvernance et appliqués.

* Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne
 ** Taskforce on Nature-related Financial Disclosures
 *** United Nations Environment Programme
 **** Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services
 ***** Science Based Targets Network

L'APPROCHE GÉOGRAPHIQUE

En 2022, le Crédit Mutuel Arkéa a développé un **outil interne dédié à l'évaluation et la mesure géographique des risques climatiques physiques, au niveau des communes** (granularité : code postal) pour la France métropolitaine et **couvrant les 6 aléas climatiques** selon 2 sous-catégories précédemment décrites :

👁️ *Pilier 2 • Stratégie • Les principaux risques identifiés « Les définitions », p.27*

► **Les risques physiques aigus** : inondations, sécheresses et tempête-grêle-neige ;

► **Les risques physiques chroniques** : hausse de la température de l'air, modification du régime des précipitations et élévation du niveau de la mer.

Cet outil, baptisé **PRISM** (Physical Risk Internal Scoring Model), s'appuie sur des **bases de données scientifiques de recensement des risques et de projections climatiques nationales** (Géorisques, DRIAS) et **internationales** (PREPdata).

De par leurs natures et leurs caractéristiques, les risques physiques aigus s'appuient sur des **données historiques**, tandis que les risques chroniques se basent sur des **données de projection** à l'horizon 2050, **combinant ainsi une approche rétrospective et prospective**.

L'outil PRISM a vocation à être affiné dans le temps en descendant à un niveau de granularité géographique plus fin et en couvrant davantage le spectre des aléas climatiques, afin de gagner en précision sur la mesure du risque.

L'APPROCHE D'ÉVALUATION EN RISQUES ESG INDIVIDUALISÉE

Le Crédit Mutuel Arkéa considère comme essentiel de **compléter les deux approches précédemment citées par une analyse au niveau des clients et des contreparties**.

Pour les clients entreprises

Dans le cadre de ses activités de prêts aux entreprises, et afin de respecter les lignes directrices de l'Autorité Bancaire Européenne relatives à l'octroi et au suivi des prêts, le **Crédit Mutuel Arkéa déploie de manière progressive un questionnaire de risques ESG**.

Baptisé **GRETA** (pour Global Risk ESG Topics Assessment), il est destiné à **collecter les données de risques ESG des grandes entreprises**

emprunteuses afin de déterminer leur cotation de risques ESG. Il vise en particulier à **évaluer les mesures prises par les entreprises pour atténuer les risques ESG** auxquels elles sont exposées notamment **du fait de leur secteur d'activité**.

À fin 2022, le questionnaire porte sur deux facteurs environnementaux (les risques climatiques physiques et de transition). Il sera enrichi de trois nouveaux facteurs ESG (biodiversité, santé & sécurité des collaborateurs et droits de l'homme, conformité des produits) au cours de l'année 2023, afin de capitaliser sur l'approche climatique et d'étendre cette approche au-delà du climat.

Pour les contreparties de marché

Les contreparties de marché font l'objet d'une notation ESG. Cette notation est issue d'un modèle interne, basé sur les données de Sustainalytics. **Quest (Quantitative ESG Scoring Tool),** nom donné à la base de notation, est un des outils au service de la recherche. Basé sur un grand nombre de critères, choisis par les analystes pour chaque secteur d'activité selon leur matérialité, Quest permet d'avoir une vue globale du positionnement

ESG des sociétés analysées. La maîtrise des paramètres de cet outil de notation permet à chaque analyste d'adapter Quest aux enjeux extra-financiers identifiés.

Les critères choisis appartiennent aux trois grands domaines de l'ESG : environnement (dont climat), social et gouvernance. Ils permettent d'aborder de manière globale les stratégies et les pratiques responsables, ou non, des sociétés étudiées.

La méthodologie d'intégration des critères ESG repose sur la logique **best-in-class**. Les émetteurs sont ainsi classés sur une **échelle allant de A pour les sociétés les plus respectueuses des valeurs de l'ESG à E pour celles dans lesquelles les enjeux extra-financiers sont encore peu abordés.** Cette logique est complétée d'une approche normative.



L'APPROCHE PAR SCÉNARIO : LES SCÉNARIOS CLIMATIQUES

L'approche backward-looking, traditionnellement utilisée en analyse du risque en finance, se base sur l'extrapolation des données historiques avec l'idée sous-jacente d'une continuité entre le passé, le présent et l'avenir. Cependant, comme évoqué précédemment, contrairement aux crises économiques passées, **il n'existe pas d'épisode historique de crise climatique majeure et internationale.** Cette absence d'historique et cette situation d'incertitude implique d'accepter des **méthodologies de rupture plus prospectives** et d'adopter une **approche forward-looking**, tels que l'analyse de scénarios et les stress tests pour projeter les conséquences multiples des risques climatiques.

Après les stress tests de l'ACPR et de l'ABE, **le stress test climatique de la BCE en 2022** avait vocation à analyser les impacts sur le périmètre bancaire de différents scénarios climatiques, déclinés en indicateurs macro-économiques fournis par la BCE, sur les risques de crédit, les risques opérationnels et les risques de réputation. Ces premiers stress tests issus des autorités de régulation et supervision, ont participé à **la montée en expertise du Crédit Mutuel Arkéa, afin de développer**

sa propre méthodologie de stress test et de répondre ainsi à l'attente n°11 du guide de la BCE relatif aux risques environnementaux.

La méthodologie adaptée aux besoins et caractéristiques du Crédit Mutuel Arkéa, permet ainsi :

► **d'encadrer sa stratégie climatique**, en contribuant notamment à la mise en place de conditions optimales pour le financement d'une transition ordonnée vers une économie durable ;

► **de communiquer auprès des superviseurs**, sur ses expositions et sur sa gestion des risques climatiques ;

► **de construire un outil privilégié de surveillance et d'anticipation des risques**, sur base de scénarios climatiques déclinés en interne.

Comme évoqué précédemment, le Crédit Mutuel Arkéa a lancé dès 2021 un projet dédié aux scénarios climatiques, accéléré en 2022, afin de définir, à court terme, sa propre méthodologie de stress test climatique. **Afin de tester les outils et de se préparer aux futurs exercices réglementaires**, le Crédit Mutuel Arkéa a initié fin 2022 un **exercice de stress test climatique interne en collaboration avec sa filière Risques** qui se poursuit sur 2023.

LES DONNÉES

Pallier le manque de données extra-financières est un défi majeur pour l'identification, l'évaluation et la gestion des risques climatiques. Les principales limites en matière de données climatiques sont les suivantes :

- ▶ la **disponibilité** ;
- ▶ la **cohérence** ;
- ▶ la **comparabilité**.

La vision transversale et coordonnée

Pour remédier au manque de données ESG, **le Crédit Mutuel Arkéa a adopté une stratégie transversale et coordonnée**.

Le groupe peut utiliser des méthodes par approximations, auquel cas une note méthodologique détaille les limites et biais de l'approche utilisée. Le déficit de données persistera dans une certaine mesure dans les années à venir. Le recours aux approches par estimation restera donc important pour le Crédit Mutuel Arkéa qui a recours à des **fournisseurs de données ESG**.

En interne, le **Programme de Données Extra-Financières (PDEF)** a été mis en place au sein du Crédit Mutuel Arkéa depuis 2021. Il vise à assurer la gouvernance de la donnée ESG et à centraliser son pilotage afin de mutualiser les besoins (collecte, stockage, etc) des différents services, directions ou entités et coordonner les chantiers. À titre d'exemple, le PDEF a initié le renforcement de la collecte de données relatives au Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) des habitations au regard des différents usages identifiés au sein du Crédit Mutuel Arkéa.

 *Pilier 2 • Stratégie*

« Retour sur les stress tests climatiques de la BCE », p.52

De son côté, **la Direction des Risques s'est dotée de capacités et compétences au sein de sa Maîtrise d'Ouvrage** dans le but de faciliter

les enjeux internes et externes liés aux données ESG. En effet, des effectifs sont spécifiquement dédiés aux données ESG afin d'améliorer leurs collectes et de les structurer au sein du système d'information du Crédit Mutuel Arkéa.

De plus, une importante **collecte de données ESG auprès des clients entreprises** a été lancée en 2022 dans le cadre de la mise en conformité avec les lignes directrices de l'ABE sur l'octroi, via le questionnaire de risques ESG, GRETA.

Les réflexions autour d'une nouvelle approche sectorielle

L'utilisation de classification sectorielle existante comporte des défis. En effet, la catégorisation des activités économiques est **insuffisamment détaillée pour des applications environnementales et climatiques**. Par exemple, pour le secteur de l'énergie, il serait pertinent de distinguer les énergies renouvelables et les énergies basées sur les combustibles fossiles.

Cependant, les classifications sectorielles actuelles ne le permettent pas. De plus, il est difficile de classer les entreprises qui ont des secteurs d'activité multiples ou mixtes dans divers secteurs, pouvant entraîner d'éventuelles erreurs d'estimation des risques.

Le Crédit Mutuel Arkéa travaille à enrichir son système de suivi en risques sectoriels. L'ambition de ce projet est de **pallier progressivement les manques** inhérents aux différentes classifications et à y **intégrer des critères de la taxonomie européenne** pour pouvoir mettre en place un suivi des risques sectoriels ESG pertinent. La taxonomie européenne sera **complétée par une taxonomie interne**, à définir, permettant de classer les actifs en fonction de leurs risques environnementaux.

En se basant sur la classification ainsi finalisée, les travaux devront se poursuivre pour étudier les possibilités d'**encadrement en risque des actifs classés par secteur et par risque**.





LES PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

En appui sur les différentes parties prenantes et les différentes expertises qui sont mobilisées au sein du Crédit Mutuel Arkéa, **la mise en place et le déploiement d'outils de gestion des risques environnementaux, dont climatiques, s'inspirent des bonnes pratiques de Place en la matière (TCFD) et des exigences des superviseurs européens et nationaux (ACPR, ABE, BCE...).** Le guide de la BCE relatif aux risques

liés au climat et à l'environnement constitue un des textes de référence sur lequel se fonde la démarche déployée de façon transverse.

Le plan d'actions pluriannuel de mise en conformité avec ce guide, validé par la Direction générale, a été remis aux Autorités de tutelle en mai 2021. Sa mise en œuvre est suivie dans les instances de gouvernance du groupe.

LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Les risques environnementaux, dont climatiques, ont été intégrés à la cartographie des risques du Crédit Mutuel Arkéa via les principaux facteurs de risque :

- ▶ le risque de transition ;
- ▶ le risque physique ;
- ▶ le risque de responsabilité ;
- ▶ le risque de réputation.

Les risques climatiques impactent les activités économiques, qui

à leur tour, affectent le système financier de manière directe et indirecte. Par exemple, il peut y avoir un impact direct sur les actifs immobiliers et un impact indirect via l'octroi de crédit ou les activités soutenues quand ces contreparties sont elles-mêmes sujettes aux risques climatiques.

À cet effet, les risques climatiques peuvent avoir des impacts sur

d'autres catégories de risques au sein d'un établissement bancaire, comme les risques de crédit, opérationnels et de marché, ou encore le risque de liquidité.

L'illustration ci-dessous présente une vision synthétique des facteurs de transmission des risques climatiques aux risques dits primaires ou encore au risque de réputation.

CANAUX DE TRANSMISSION DES PRINCIPAUX RISQUES CLIMATIQUES AUX AUTRES RISQUES

EXEMPLES DE CONSÉQUENCES	RISQUE OPÉRATIONNEL	RISQUE DE MARCHÉ	RISQUE DE CRÉDIT	RISQUE DE LIQUIDITÉ	RISQUE DE RÉPUTATION
 RISQUES PHYSIQUES	Inaccessibilité / dommages aux actifs	✓			
	Baisse de la performance des actifs	✓	✓		
	Baisse de la valeur de l'immobilier	✓	✓	✓	
	Baisse de la richesse des ménages		✓	✓	
 RISQUES DE TRANSITION	Hausse des coûts juridiques	✓	✓		✓
	Coût accru de la mise en conformité		✓		
	Baisse de la rentabilité des entreprises		✓		

Par exemple, la survenance d'une inondation peut entraîner un dommage aux serveurs informatiques et peut avoir pour conséquences, en risques opérationnels, la mise en péril de la continuité de l'activité et des coûts de remise en état. Autre exemple, la banque peut être jugée responsable des conséquences induites par le changement climatique entraînant un risque de responsabilité qui peut se matérialiser par des sanctions, amendes et donc par un risque juridique et de réputation.

Comme indiqué précédemment, le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur une matrice de matérialité des risques climatiques afin d'appréhender l'impact potentiel des risques climatiques sur les autres risques du conglomerat. L'étude de la significativité des risques climatiques se fait à la lumière de l'appétence aux risques du Crédit

Mutuel Arkéa et de la relativité face aux autres catégories de risque de la cartographie des risques.

👁️ *Pilier 2 • Stratégie*

« L'analyse de risque à l'échelle du Crédit Mutuel Arkéa », p.30



LE CADRE D'APPÉTENCE AU RISQUE

L'encadrement des risques environnementaux identifiés et intégrés à la cartographie des risques repose sur la déclaration d'une appétence aux risques environnementaux et à l'intégration de ces risques dans le cadre d'appétence aux risques. **Le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa a approuvé l'introduction de ces risques dans le Cadre d'appétence au risque afin de les intégrer de façon visible et détaillée pour l'ensemble du Crédit Mutuel Arkéa.**

Le cadre d'appétence au risque a vocation à **mesurer et à limiter le risque du groupe Crédit Mutuel Arkéa face aux sujets environnementaux, dont climatiques, et donc à formaliser son niveau d'appétence intrinsèque.** Il intègre progressivement des risques environnementaux, dont climatiques.

LE CADRE D'APPÉTENCE CONSTITUE L'OUTIL FAÎTIER DE LA GESTION DES RISQUES ET EST FORMALISÉ PAR DEUX ÉLÉMENTS



La déclaration d'appétence au risque qui décrit l'appétence à chacun des risques auxquels le groupe est confronté



Le dispositif de limites pour encadrer ces risques

- #1** Les investissements et financements dans des entreprises du secteur charbon
- #2** Les investissements et financements dans des entreprises des secteurs pétrole et gaz
- #3** L'empreinte carbone des activités du conglomérat
- #4** Les indicateurs sectoriels d'exposition aux risques physiques et de transition
- #5** Les sociétés notées E en ESG
- #6** Immobilier d'exploitation exposé à un fort risque physique aigu et non couvert par un plan de continuité d'activité



La déclaration d'appétence aux risques

Les risques ESG, dont environnementaux, ont été insérés dans la déclaration d'appétence aux risques, validée dès 2020 par le Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa.

Les principes d'appétence du Crédit Mutuel Arkéa en matière de risques ESG sont les suivants :

- assurer l'adéquation de la prise de risque avec les engagements pris au travers de la Raison d'être, le statut d'Entreprise à mission et la Stratégie climat du groupe ;
- intégrer dans les dispositifs, et de manière progressive, les risques ESG et leurs mécanismes de transmission aux autres types de risques (principalement au risque de crédit) ;
- prendre en compte les impacts liés aux risques climatiques, notamment par l'encadrement des expositions par notation ESG, par secteur (en fonction de leur sensibilité au risque physique et au risque de transition) et par implantation géographique ;
- maîtriser l'empreinte carbone induite par les activités du conglomérat.



Le dispositif de limites

En 2021 et 2022, la déclaration a été successivement complétée d'indicateurs quantitatifs développés pour le suivi de ces risques tant au niveau opérationnel que par l'organe de direction via le dispositif de limites (ce dernier étant alerté si un seuil est dépassé).

Les indicateurs du dispositif de limites du Crédit Mutuel Arkéa portent sur :

#1 Les investissements et financements dans des entreprises du secteur charbon

Le charbon est l'énergie fossile la plus émettrice de CO₂ et est de facto extrêmement exposée au risque de transition. Le Crédit Mutuel Arkéa a donc décidé de réduire son exposition aux entreprises de ce secteur, dans un objectif de sortie d'ici fin 2027, avec des jalons intermédiaires annuels. Une politique sectorielle a été élaborée pour encadrer ce dispositif de sortie et est accessible sur le site internet du groupe*.

L'indicateur retenu est celui des montants investis dans des entreprises dont les seuils d'activité dépassent ceux autorisés par la politique sectorielle « charbon » en vigueur.

#2 Les investissements et financements dans des entreprises des secteurs pétrole et gaz

Le Crédit Mutuel Arkéa porte une attention particulière aux énergies fossiles non conventionnelles, et a décidé de réduire progressivement son exposition aux entreprises de ce secteur, dans un objectif de sortie d'ici fin 2030, avec des jalons intermédiaires annuels. Une politique sectorielle a été élaborée pour encadrer ce dispositif de sortie**.

L'indicateur retenu est celui des montants investis dans des entreprises dont les seuils d'activité dépassent ceux autorisés par la politique sectorielle « pétrole et gaz ».

#3 L'empreinte carbone des activités du conglomérat

Les activités du Crédit Mutuel Arkéa génèrent des émissions de CO₂. L'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris passe par la réduction des émissions de CO₂ de l'ensemble des activités économiques. Ainsi, dans le cadre de son plan d'action à moyen terme, le groupe a décidé de se fixer un objectif de réduction de ses émissions de 10 000 tonnes équivalent CO₂ d'ici à 2024 par rapport au niveau constaté en 2019. Cette cible, accompagnée d'actions concrètes de réduction des émissions de CO₂, contribue à limiter le risque de transition du Crédit Mutuel Arkéa.

La mesure des émissions scopes 1, 2 et 3 partiel ainsi que leur réduction dans le temps constituent donc un indicateur de risque de transition.

L'objectif de réduction des émissions du Crédit Mutuel Arkéa a récemment été rehaussé de 10 000 à 15 000 tonnes équivalent CO₂ d'ici à 2024 par rapport au niveau constaté en 2019. Ce nouvel objectif sera intégré lors de la prochaine révision du cadre d'appétence au risque.

#4 Les indicateurs sectoriels d'exposition aux risques physiques et de transition

Comme indiqué précédemment, le Crédit Mutuel Arkéa a élaboré un référentiel sectoriel d'exposition aux risques climatiques physiques et de transition, objectif par des sources documentaires internes et externes. L'indicateur mesure les encours bancaires d'entreprises appartenant à des secteurs risqués du point de vue climatique pour les risques physiques d'une part, et de transition de l'autre, selon le référentiel sectoriel interne.

#5 Les sociétés notées E en ESG

Les entreprises dont le suivi est réalisé par le Comité de contreparties relèvent de la notation ESG. Le groupe s'appuie sur les notations ESG réalisées par sa filiale de gestion d'actifs, Arkéa Investment Services. Ces notations portent sur une échelle qui va de A pour les entreprises les mieux notées à E.

L'indicateur retenu est celui du montant des investissements notés E qui seraient en dépassement, c'est-à-dire qui n'auraient pas respecté les règles et processus dérogatoires édictés par le Comité de contreparties.

#6 Immobilier d'exploitation exposé à un fort risque physique aigu et non couvert par un plan de continuité d'activité

À date, le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur un outil externe, développé par l'Observatoire de l'Immobilier durable pour évaluer l'exposition aux risques physiques aigus à un niveau de granularité fin (adresse postale) de son immobilier d'exploitation.

L'indicateur retenu est celui du pourcentage en m² de l'immobilier d'exploitation exposé au risque physique aigu fort et non couvert par un plan de continuité des activités.



L'objectif de réduction des émissions du Crédit Mutuel Arkéa a récemment été rehaussé de 10 000 à 15 000 tonnes équivalent CO₂ d'ici à 2024 par rapport au niveau constaté en 2019. »

* www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2022-12/politique_charbon_2022_web.pdf

** www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2022-12/politique_petrole_et_gaz_2022_web.pdf

Cette série d'indicateurs propres aux risques environnementaux, dont climatiques, est complétée de niveaux de limites internes, pertinents et efficaces. Ces limites permettent un pilotage éclairé de la prise en compte des risques environnementaux, dont climatiques, de leur évolution et de leur anticipation. Le cadre de surveillance s'inscrit dans le cadre d'appétence au risque déjà mis en place par le groupe. Y sont donc associés les niveaux de seuils déjà définis pour l'ensemble des risques clés du Crédit Mutuel Arkéa.

Le suivi de ces indicateurs est réalisé au niveau opérationnel et au niveau des organes de gouvernance selon les responsabilités qui leur incombent, en lien avec les recommandations ACPR et BCE sur la gouvernance des risques climatiques.

Le cadre d'appétence au risque a vocation à s'enrichir au rythme des engagements environnementaux (et ESG ou extra-financiers) pris par le Crédit Mutuel Arkéa et du déploiement des dispositifs de gestion des risques.

LA POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Afin de structurer la gestion des risques environnementaux, la Direction des Risques rédige une politique interne de gestion des risques environnementaux qui complète les politiques internes préexistantes par type de risque et vise à :

- présenter le cadre général et le contexte des risques environnementaux (définitions, enjeux, cadre réglementaire) ;
- organiser la gestion des risques, notamment en terme de gouvernance ;
- identifier et mesurer les risques ;
- encadrer les risques ;
- surveiller et gérer les risques ;
- contrôler les risques ;
- communiquer.

L'assimilation et la gestion des risques environnementaux, dont climatiques, se matérialisent par une documentation permettant de rendre compte des engagements du groupe et de la déclinaison en risque de sa stratégie en matière environnementale et climatique.

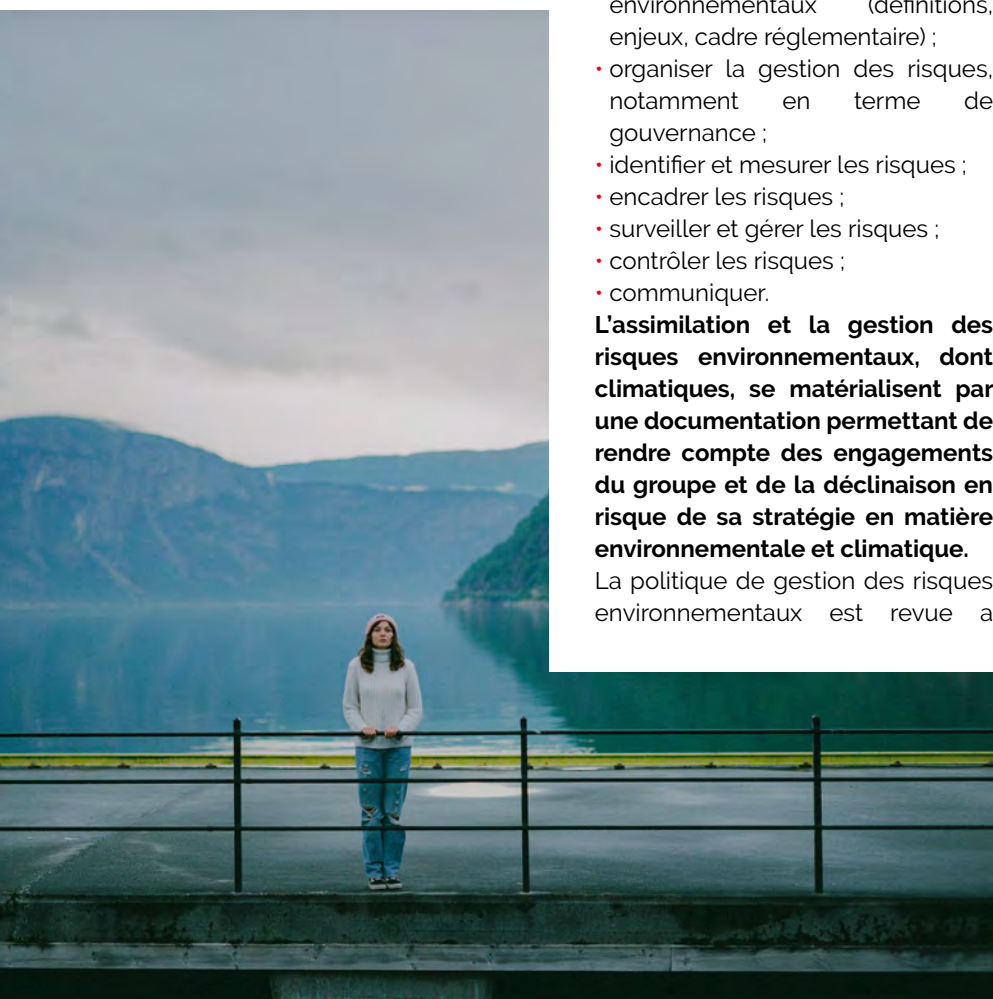
La politique de gestion des risques environnementaux est revue a

minima annuellement, voire plus fréquemment au fur et à mesure de l'avancée des travaux assurant ainsi la traçabilité et le suivi des actions déployées au fil du temps.

Cette politique permet de répondre tant aux enjeux internes du groupe dans les objectifs qu'il s'est fixés, tels que la Stratégie climat, que des engagements pris en externe et des exigences réglementaires, notamment ceux liés aux attentes du guide BCE sur les risques liés au climat et à l'environnement.

Les politiques des autres types de risques (crédit, opérationnel, liquidité, marché) **sont enrichies et intègrent progressivement ces enjeux, concourant ainsi à la gestion des risques environnementaux.**

À titre d'exemple, la politique de gestion du risque juridique a été rédigée en 2021 et intègre le risque de responsabilité. De la même manière, les politiques de gestion du risque de crédit intègrent les modalités ainsi que les seuils relatifs aux politiques sectorielles en vigueur (charbon, pétrole et gaz).



L'INTÉGRATION DES PROCESSUS DANS LA GESTION GLOBALE DES RISQUES

Les risques environnementaux et climatiques sont progressivement intégrés dans l'organisation et les outils existants au sein de la filière Fonction de Gestion des Risques.



L'INTÉGRATION DANS LES DÉCISIONS DE FINANCEMENT, D'INVESTISSEMENT ET D'ÉPARGNE

Le Crédit Mutuel Arkéa a lancé en 2021 un projet visant à intégrer l'analyse des risques ESG dans le processus de crédit. Ce projet répond à plusieurs enjeux :

- la feuille de route ESG-climat qui prévoit que les évaluations ESG soient de plus en plus pratiquées dans les différents métiers du groupe ;
- la réponse aux attentes du régulateur (Lignes directrices de l'ABE sur l'octroi).

Depuis mi 2022, le questionnaire de risques ESG, baptisé **GRETA**, est déployé progressivement au sein du groupe Crédit Mutuel Arkéa. La cotation de risques ESG est intégrée au processus d'octroi de crédit et formalisée dans la décision de crédit bancaire (fiches d'études Engagements et Comités de crédit).

Quant aux contreparties de marché dont le suivi est réalisé par le Comité de contreparties du Crédit Mutuel Arkéa, **elles font l'objet d'une notation ESG.**

Il est obligatoire pour les contreparties (sauf secteurs « collectivités françaises » et assimilés et « organismes supranationaux ») **faisant l'objet de demandes de référencement et/ou de limites auprès du Comité de contreparties du Crédit Mutuel Arkéa de bénéficier d'une notation interne ESG.**

Les notations ESG, et les analyses ESG lorsqu'elles existent, complètent la notation et l'analyse traditionnelle en matière de crédit. Elles permettent aux membres des comités d'**apprécier le risque de crédit et le risque ESG** des émetteurs de marché soumis à sa validation. Selon la notation et l'analyse ESG, **le comité de contreparties peut refuser certaines demandes de référencement.**

Pour les produits d'épargne proposés aux clients, soumis aux exigences du règlement (UE) 2019/2088 SFDR (dit « Disclosure »), les résultats de l'évaluation des risques de

durabilité, dont climatiques, sont mis à disposition des gérants de Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion, afin qu'ils puissent tenir compte de l'incidence de leurs investissements sur la variation du niveau de risque en matière de durabilité de leurs portefeuilles. Le suivi des risques en matière de durabilité pour les portefeuilles est couvert par les comités des risques de Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion.

L'INTÉGRATION DANS LE DOMAINE DE L'ASSURANCE

Les conséquences matérielles des risques climatiques sont partie intégrante des risques propres au secteur de l'assurance. L'accroissement de la fréquence et de la sévérité des événements est au cœur des réflexions de Suravenir Assurances lorsqu'il s'agit, par exemple, de déterminer les protections financières en cas d'événements extrêmes (dispositif de réassurance).



Zoom sur

LA GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES CHEZ SURAVENIR ASSURANCES

Les risques climatiques physiques sont par nature pris en compte par Suravenir Assurances dans la gestion des risques de souscription (l'activité d'assurance non-vie étant par nature exposée à ces risques). La gestion des risques climatiques en tant que typologie de risque indépendante est plus récente et poursuit son déploiement au niveau du groupe Crédit Mutuel Arkéa. Afin de limiter l'impact des risques climatiques sur l'activité de Suravenir Assurances, des dispositifs de maîtrise des risques ont été mis en place à différents niveaux au sein de Suravenir Assurances dont les principaux sont :

► **Programme de réassurance** : ce dispositif d'atténuation du risque est destiné à encadrer et réduire l'exposition du risque de souscription de l'assureur et notamment sa composante catastrophe naturelle. À ce titre, le programme de réassurance constitue le principal dispositif de couverture dont dispose notamment Suravenir Assurances contre les risques climatiques physiques extrêmes.

► **Processus annuel de renouvellement tarifaire** : ce dispositif a pour objectif de faire évoluer chaque année la tarification des contrats en cohérence avec l'évolution prévisionnelle de la sinistralité, intégrant de fait la sinistralité climatique, et de l'environnement concurrentiel de la compagnie.

► **Dispositif de prévention des risques climatiques** : ces dispositifs prennent la forme d'alertes météo : SMS ou e-mails de prévention envoyés aux assurés résidant dans des zones en vigilance, à l'approche d'un phénomène climatique.

► **Politiques d'investissement sectorielles** : en lien avec la Stratégie climat du groupe, Suravenir Assurances a décliné, dans son cadre d'investissement, les politiques d'exclusion sectorielles du Crédit Mutuel Arkéa, à savoir la politique charbon ainsi que la politique pétrole et gaz.

À noter que les événements climatiques de l'année 2022 ont été particulièrement impactants pour Suravenir Assurances, notamment au vu des épisodes de grêle et de sécheresse sur la période estivale.

LA MONTÉE EN MATURITÉ DE LA FONCTION DE GESTION DES RISQUES (FGR)

En lien avec l'évolution du modèle d'affaires du Crédit Mutuel Arkéa, les suivis en risques de la **Fonction de Gestion des Risques ont intégré le dispositif de gestion climatique du groupe**, la gestion des risques climatiques devant être progressivement déployée dans toutes les entités du groupe.

Les échanges préliminaires avec les responsables FGR des filiales les plus exposées aux risques climatiques ont permis de réaliser un état des lieux des pratiques, d'échanger sur les canaux de transmission du risque et enfin d'étudier les possibilités quant à la mise en place d'indicateurs.

Les responsables FGR des filiales ont été associés dès 2021 autour des réflexions d'intégration des risques climatiques à leur propre cadre d'appétence au risque, en commençant par celle afférente à la collecte des données nécessaires

au calcul d'indicateurs quantitatifs spécifiques à leur propre périmètre et en lien avec leur stratégie d'affaires.

En corollaire de la création du service risques ESG, au sein de la direction du Pilotage Transverse des Risques, **des correspondants risques ESG, interlocuteurs privilégiés du service risques ESG groupe, ont été nommés dans chaque filiale** courant 2022. Du fait du caractère transverse des risques ESG, et de la nécessité de traiter ces risques selon une approche matricielle, le correspondant risques ESG est, sauf mention contraire, le responsable FGR.

En 2022, les responsables FGR ont été associés à la constitution du cadre d'appétence aux risques climatiques qui doit être décliné au niveau de leur entité. La Direction du Pilotage Transverse des Risques assure le suivi consolidé de

la gestion des risques climatiques pour le groupe en accompagnant **20 filiales** dans la mise en place du suivi des risques climatiques et dans l'adaptation des dispositifs à leurs niveaux respectifs. Les différentes entités travaillent par exemple à décliner à leur niveau la politique de gestion des risques environnementaux définie par le groupe. Elle a pour objectif de présenter les principaux dispositifs de gestion des risques climatiques mis en place par chaque entité, en décrivant notamment l'organisation de la gestion de ces risques, les dispositifs en place afin de les maîtriser, les reportings et les contrôles réalisés relatifs à ces risques.

Les dispositifs d'animation et d'accompagnement de cette nouvelle filière risques ESG de correspondants se poursuivent en 2023.

L'INTÉGRATION DES ENJEUX CLIMATIQUES DE L'EXERCICE RÉGLEMENTAIRE ICAAP

La couverture éventuelle des risques environnementaux dont climatiques par un niveau de fonds propres interne suffisant au regard de la consommation anticipée de ces risques par le Crédit Mutuel Arkéa est en cours d'étude dans le cadre du processus d'évaluation de l'adéquation du capital interne (ICAAP). Une analyse poussée est mise en œuvre et met en avant les différents travaux en cours sur l'identification, la mesure et la gestion des risques climatiques.

Comme évoqué précédemment, **les risques climatiques sont par essence polymorphes et matriciels**, puisqu'ils ne se matérialisent pas directement et se transmettent aux autres risques par des facteurs de transmission :

- risque de crédit ;
- risque opérationnel ;

- risque de marché ;
- risque de liquidité ;
- risque de responsabilité (juridique) ;
- risque de réputation.

En référence aux demandes des régulateurs et superviseurs européens et nationaux mais également à celles de certaines associations publiques internationales, le Crédit Mutuel Arkéa analyse progressivement l'impact des risques physiques et de transition sur le niveau des différents risques repris précédemment.

Différentes approches et méthodologies existent afin d'évaluer le niveau de risque et le niveau de fonds propres nécessaires. Elles seront analysées dans le but de retenir la plus pertinente pour le Crédit Mutuel Arkéa.

Comme indiqué plus haut, le **Crédit Mutuel Arkéa s'est doté d'un outil dédié aux scénarios climatiques afin de définir, à terme, sa propre méthodologie de stress test climatique.** Cet outil et les chantiers associés doivent permettre au Crédit Mutuel Arkéa d'**alimenter les travaux sur l'intégration des risques environnementaux dont climatiques dans l'ICAAP.**

 *Pilier 3 • Gestion des risques*

« Une approche par scénario :

les scénarios climatiques », p.60

En tout état de cause, **les travaux du Crédit Mutuel Arkéa en la matière cherchent à garantir une allocation de fonds propres adéquate par rapport au niveau des risques attendus.**

LE TABLEAU DE BORD DES RISQUES COMME OUTIL DE SUIVI ET DE PILOTAGE

La Direction des risques de Crédit Mutuel Arkéa a pour mission de piloter l'intégration des risques climatiques dans les métiers. À travers **la réalisation d'un tableau de bord des risques climatiques à fréquence trimestrielle**, la Direction des risques de Crédit Mutuel Arkéa veille à :

- ▶ **informer la gouvernance des risques encourus et suivre le niveau de risque pris aux bornes du groupe ;**
- ▶ **décliner en risque des engagements stratégiques du Crédit Mutuel Arkéa, dont sa stratégie climat et ses différentes politiques sectorielles.**

Le suivi des engagements, qui se matérialise au travers du tableau de bord des risques environnementaux réalisé par le Crédit Mutuel Arkéa, est :

- ▶ **mis à disposition de son organe de direction (Comité de Surveillance des Risques, Comité Exécutif et Comité des Risques et de Contrôle Interne) ;**
- ▶ **transmis à l'Autorité de tutelle.**

En 2021, le tableau de bord de suivi des risques comportait des informations sur le suivi des engagements de la politique charbon du Crédit Mutuel Arkéa.

Il permettait de s'assurer de la gestion en extinction de ces positions, le Conseil d'administration ayant introduit un indicateur dans le Cadre d'Appétence au risque relatif à l'exposition sectorielle du charbon afin de suivre l'avancée de son engagement, à savoir une sortie du secteur charbon d'ici fin 2027.

En 2022, le tableau de bord s'est enrichi d'autres indicateurs en lien avec les enrichissements du cadre d'appétence au risque, tels que :

- **les expositions aux secteurs du pétrole et du gaz** en lien avec la politique pétrole et gaz du Crédit Mutuel Arkéa et l'engagement de sortie d'ici fin 2030 des énergies fossiles non conventionnelles ;
- **les niveaux d'exposition sectoriels aux risques physiques et au risque de transition ;**
- **les émissions de CO₂ directes** (scope 1, scope 2 et scope 3 partiel) du Crédit Mutuel Arkéa ;
- **les émetteurs ayant des notations ESG dégradées.**

Ce tableau de bord des risques a vocation à s'enrichir davantage au rythme des engagements environnementaux (et ESG ou extra-financiers) pris par le Crédit Mutuel Arkéa et du déploiement des dispositifs de risques associés.



#4

INDICATEURS ET OBJECTIFS

Afin de piloter sa Stratégie climat et s'assurer de l'efficacité de ses actions, tant en termes d'impact que de gestion de ses risques, le Crédit Mutuel Arkéa œuvre au développement d'indicateurs qui visent à :

- ▶ mesurer les impacts de l'activité du groupe sur le changement climatique et leur contribution globale aux objectifs de l'Accord de Paris, pour définir des actions efficaces ;
- ▶ mesurer et piloter les opportunités et risques associés au climat pour le modèle d'affaires du groupe.

LA MESURE DES IMPACTS DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LEUR CONTRIBUTION GLOBALE AUX OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS

LES MESURES D'ALIGNEMENT AUX OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS

Après avoir mené plusieurs tests de méthodologies d'évaluation d'alignement bas carbone des portefeuilles en 2021, le groupe a réalisé en 2022 des travaux pour estimer les émissions financées sur le périmètre bancaire et évaluer les efforts de réduction à atteindre dans le cadre d'une trajectoire 1,5°C alignée avec l'Accord de Paris. Le groupe a été accompagné dans ces travaux par un cabinet de conseil spécialisé.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la Stratégie climat du Crédit Mutuel Arkéa et répond à la nécessaire contribution de tous les acteurs économiques à l'Accord de Paris. Par ces premiers travaux le groupe vise, à terme, les objectifs suivants :

- ▶ contribuer aux efforts de limitation du réchauffement climatique mondial et à la transition vers une économie bas-carbone ;
- ▶ s'affirmer et être reconnu comme un acteur engagé vis-à-vis des parties prenantes ;
- ▶ définir et piloter des actions de long terme ;
- ▶ permettre de réduire les expositions aux actifs échoués.

Pour réaliser cet exercice, le groupe a choisi de s'appuyer sur une méthodologie reconnue sur la Place financière et fondée sur la science qui offre un cadre et des outils pour mesurer les émissions de Gaz à Effet de Serre de ses financements et identifier les objectifs à atteindre afin de respecter une trajectoire d'alignement bas carbone. La méthodologie SBTi exige de couvrir les périmètres suivants :

- ▶ titres « corporates » - placements de trésorerie de la Salle des marchés ;
- ▶ projets de production d'électricité ;
- ▶ crédits immobiliers hors habitat* ;
- ▶ crédits aux entreprises de plus de 500 salariés.

Au vu de ses expositions le groupe a également choisi :

- ▶ de couvrir deux périmètres, facultatifs dans le cadre de SBTi, pour lesquels des méthodologies existent :
 - crédits aux entreprises de moins de 500 salariés ;
 - crédits habitat ;
- ▶ de développer des méthodologies innovantes en collaboration avec des cabinets experts sur deux périmètres matériels pour le groupe :
 - crédits aux acteurs de l'agriculture ;
 - titres souverains.

* Les crédits immobiliers hors habitat ont été traités dans les crédits aux entreprises du fait de problématiques d'identification dans le système d'information.



Sur la base des méthodologies retenues en 2022, les estimations des émissions financées au 31 décembre 2021, sont les suivantes :

ÉMISSIONS FINANCÉES AU 31/12/2021

Périmètres analysés	Encours visés initialement par l'étude (en Md€)	Encours analysés (en Md€)	Estimation des émissions de CO ₂ (en Teq CO ₂)	Commentaires
Empreinte directe (scopes 1,2 et 3)	NA	NA	35 071	La méthodologie retenue ici est celle du GHG Protocol. Cela explique l'écart avec l'empreinte carbone publiée selon la méthodologie bilan carbone.
Replacements titres « corporates »	5,9	5,9	3 947 518	-
Crédits à la production d'électricité	0,12	0,047	1 142	La méthodologie utilisée évalue uniquement les projets en phase de production d'électricité, ce qui explique les volumes limités de crédits analysés.
Crédits habitat	29,3	22,7	226 109	Des données statistiques ont été utilisées sur une part importante du portefeuille pour réaliser ces estimations, en complément des informations liées aux DPE disponibles pour une part plus limitée des biens financés.
Crédits aux TPE/PME*	21,7	12,3	4 926 598	Des données statistiques ont été utilisées pour une part importante de l'analyse.
Crédits aux ETI*		0,347	619 712	
Replacements titres souverains	2,3	1,6	201 274	-

* Hors crédits à l'agriculture

Les résultats présentés ci-dessus visent à partager les travaux exploratoires menés en 2022 et une première photographie des émissions financées. Ils seront amenés à évoluer dans le cadre des prochains exercices, afin d'affiner les méthodologies, d'élargir les périmètres couverts et d'améliorer la qualité des données.

Ces premiers travaux vont donc être enrichis en 2023 afin de définir des objectifs de réduction de ces émissions dans le cadre de l'engagement du groupe au sein de la Net Zero Banking Alliance (NZBA).

Le groupe a ainsi souhaité poursuivre les travaux avant d'adopter ces objectifs de réduction des émissions à moyen long terme. Ceci afin de :

- fiabiliser le point de départ de ces futurs objectifs, par un effort maintenu sur la collecte des données (réelles ou statistiques), la poursuite des études méthodologiques et des périmètres couverts ;
- renforcer les plans d'actions opérationnels avec les métiers qui visent à continuer d'accompagner les clients vers une économie moins carbonée, par des offres concrètes et adaptées.

LES MESURES ET PILOTAGE DES ÉMISSIONS OPÉRATIONNELLES DE GAZ À EFFET DE SERRE

Chaque année, le Crédit Mutuel Arkéa mesure son empreinte carbone à travers la réalisation d'un bilan carbone groupe. Ainsi, le bilan carbone du groupe a été réalisé début 2023, sur la base des données 2022, selon la méthode de l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC) et a fait l'objet d'une revue de sincérité de la part d'un Organisme Tiers Indépendant (OTI). En publiant chaque année

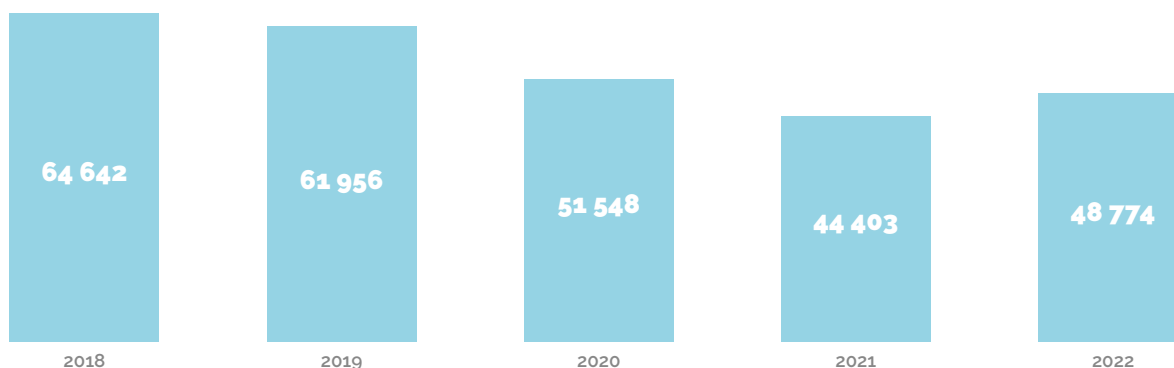
son bilan carbone, le Crédit Mutuel Arkéa rend compte de ses progrès tout en faisant part de sa feuille de route pour anticiper et respecter la réglementation et avoir un impact positif sur son propre environnement.

Du fait de son fort maillage territorial, le groupe a fait le choix d'intégrer les déplacements domicile-travail à son scope 3. À date, le scope 3 n'intègre pas l'empreinte carbone des

financements et investissements directs.

Pour l'exercice 2022, le bilan carbone du groupe s'établit à **48 774 Teq CO₂, soit 4.5 Teq CO₂ par ETP**. L'augmentation de presque 10 % par rapport à 2021 reste un résultat encourageant, l'année 2021 ne pouvant pas être une référence du fait de la crise sanitaire de la Covid-19.

BILAN CARBONE DU GROUPE EN TEQ CO₂
(SCOPE 1 + SCOPE 2 + SCOPE 3 PARTIEL)



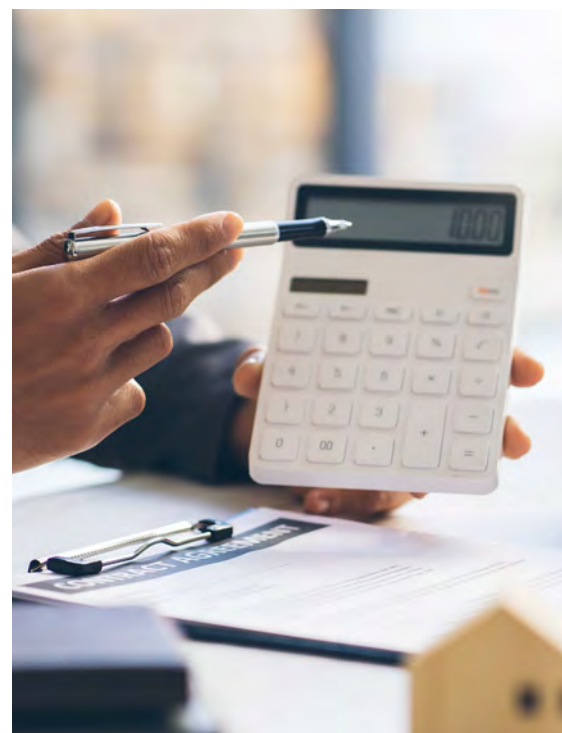
LA MESURE DE LA PERFORMANCE GLOBALE

En octobre 2021, le Crédit Mutuel Arkéa est devenu la première banque française à mesurer en euros ses impacts extra-financiers, ouvrant ainsi la voie à la mesure de sa performance globale, associant performance financière et performance extra-financière, calculée en euros. Une première application de cette méthodologie fut d'abord réalisée sur le périmètre de la filiale Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, qui a permis de l'éprouver et de la valider.

Depuis, les équipes se sont fortement mobilisées pour appliquer cette méthodologie de calcul à un plus grand périmètre au sein du groupe, couvrant plus

d'entités, une plus grande part des achats ainsi qu'une plus grande part des salariés. Le Crédit Mutuel Arkéa est également en cours de déploiement de la méthodologie sur le périmètre des investissements afin d'être entièrement exhaustif sur l'évaluation des impacts générés par les activités auprès des clients.

En 2022, 1 million d'euros de financements accordés par le groupe génèrent en moyenne 168 000 € d'impact social positif et 18 000 € d'impact environnemental négatif*. Dans le cadre de cet impact environnemental, s'agissant du climat, les émissions de Gaz à Effet de Serre sont évaluées et monétarisées via la valeur tutélaire du carbone.



* www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2023-03/vdef_-_dossier_de_presse_-_pr2022.pdf



LE PILOTAGE ET LA GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS ASSOCIÉS AU CLIMAT DANS LE MODÈLE D'AFFAIRES DU GROUPE

L'INTÉGRATION DE L'ESG DANS LES POLITIQUES DE RÉMUNÉRATION

Les critères ESG sont intégrés dans les politiques de rémunération du groupe à plusieurs niveaux :

► pour les collaborateurs (périmètre de l'Unité Économique et Sociale), l'accord d'intéressement intègre, depuis 2017, un critère de majoration de l'enveloppe lié à la baisse du bilan carbone groupe ;

► pour les mandataires sociaux, les cadres dirigeants et les cadres de direction du groupe, des indicateurs financiers et extra-financiers en lien avec la Finance durable sont définis en fonction des métiers et activités.

LES MESURES UTILISÉES PAR LE CRÉDIT MUTUEL ARKÉA POUR ÉVALUER ET PILOTER LES OPPORTUNITÉS LIÉES AU CLIMAT

PRINCIPAUX INDICATEURS

Contexte	Opportunités pour le groupe	Description de l'indicateur	Entités concernées	Données 2022	Données 2021
Besoin d'accompagnement des parties prenantes dans leur transition environnementale et face aux enjeux d'adaptation au réchauffement climatique	Accompagner les clients (particuliers, entreprises, institutionnels) par de la sensibilisation et du conseil	Production annuelle de crédits en faveur de la transition environnementale	CMB, CMSO, Financo, ABEI	860 M€	587 M€
		Encours de crédits aux particuliers en faveur de la transition environnementale	CMB, CMSO, Financo	885 M€	560 M€
	Développer de nouvelles solutions/nouveaux produits de financement	Encours de crédits aux entreprises en faveur de la transition environnementale	CMB, CMSO, ABEI	609 M€	517 M€
	Accroître les financements en faveur de la transition énergétique des clients et prospects	Encours de prêts PACT	ABEI	616 M€	-
	Accélérer la montée en compétences des collaborateurs afin qu'ils conseillent et soutiennent les clients au-delà de la solution financière (aides à la rénovation, droits...)	Nombre de collaborateurs qui ont été conviés à un atelier de sensibilisation la Fresque du climat	Groupe	Plus de 5 000	-
Intérêt accru des clients pour les produits financiers en lien avec la transition	Augmenter la collecte sur des produits d'épargne qui promeuvent la transition climatique et environnementale.	Collecte brute d'épargne en faveur de la transition environnementale (produits fabriqués ou référencés par les fabricants)	Federal Finance Gestion, Schelcher Prince Gestion, Suravenir, Salle des marchés	182 M€	88 M€
	Développer des produits d'épargne thématiques en adéquation avec les attentes d'une clientèle exigeante.	Part des encours ESG	Federal Finance Gestion, Suravenir	69.95 %	-
Intérêt grandissant des investisseurs institutionnels pour les investissements durables	Répondre aux attentes des investisseurs institutionnels en étant présent sur le marché des Green Bonds Assurer le refinancement du groupe par l'émission d'obligations vertes et sociales	Part du programme annuel de refinancement et des campagnes de placements structurés réalisée à partir d'émissions Green ou Social Bonds	Salle des marchés	12,6 %	41 %
Développement d'entreprises innovantes et de projets verts sur le marché à la recherche de financements	Accroître la part verte et sociale des investissements réalisés dans le cadre des placements de trésorerie	Part verte et sociale des investissements réalisés dans le cadre des placements de trésorerie	Salle des marchés	17 %	-

La production de crédits en faveur de la transition environnementale a progressé entre 2021 et 2022, notamment portée par les financements de projets de production d'énergie renouvelable.

En matière d'épargne, la création de produits tels qu'Autofocus Transition Climat a également permis une hausse de la collecte sur les produits d'épargne en faveur de la transition environnementale.



Zoom sur LA TAXONOMIE EUROPÉENNE

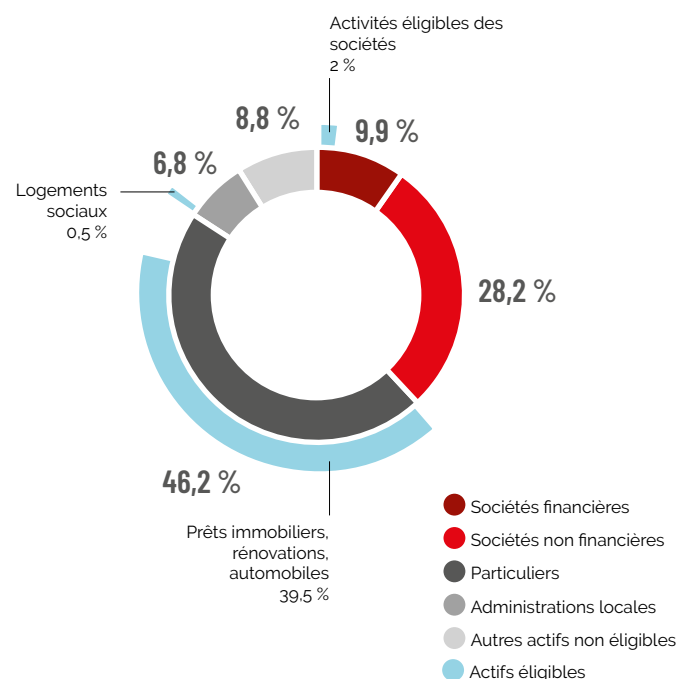
Le groupe Crédit Mutuel Arkéa souhaite accroître son impact environnemental positif pour contribuer à la transition bas-carbone. Pour ce faire, il s'est engagé à déployer la mesure de la part de ses activités vertes et à la faire progresser, dans le cadre de ses métiers d'investissements et de financements.

Depuis 2021, le Crédit Mutuel Arkéa mesure son Green Asset Ratio d'éligibilité dans le cadre de la mise en œuvre de la Taxonomie européenne.

Article 8 de l'acte délégué du Règlement UE Taxonomie Publication sur base réglementaire

	2022	2021
Activités éligibles à la taxonomie sur l'actif Green Asset Ratio (GAR)	42 %	32 %
Activités non éligibles, sur l'actif Green Asset Ratio (GAR)	20 %	32 %
Expositions aux Souverains, Banques centrales et émetteurs supra. nationaux sur l'actif total	26 %	15 %
Exposition sur les produits dérivés de couverture (hors trading book) sur l'actif total	4 %	1 %
Expositions sur les entités non soumises à la NFRD sur l'actif total	22 %	24 %
Portefeuille de transaction (trading book) sur l'actif total	0 %	0 %
Prêts interbancaires à vue sur l'actif total	0 %	0 %
Total Green Asset Ratio (GAR) en M€	100 029	107 900
Total Actif en M€	136 640	127 706

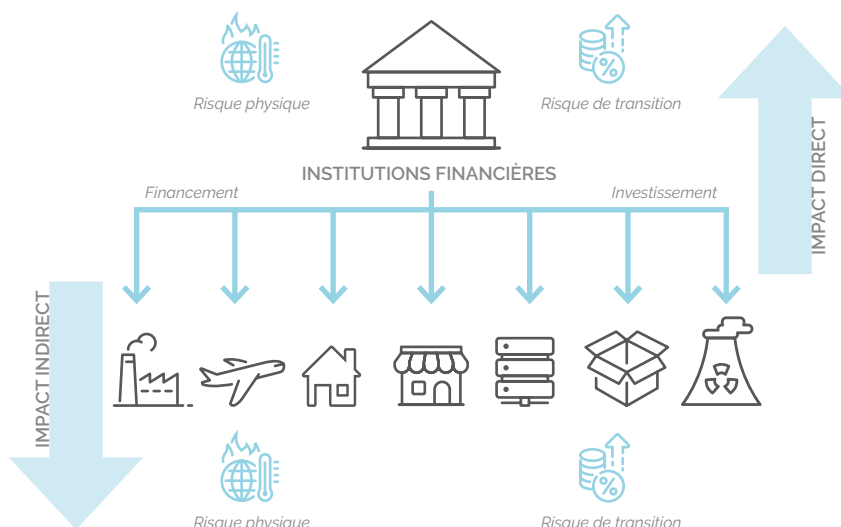
> Détail des actifs Green Asset Ratio



LES MESURES UTILISÉES PAR LE CRÉDIT MUTUEL ARKÉA POUR ÉVALUER ET PILOTER LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT

L'évaluation et le pilotage des risques liés au climat et à l'environnement sont des processus d'amélioration continue, ils s'enrichissent dans le temps grâce à une meilleure disponibilité des données sous-jacentes. Des indicateurs relatifs aux risques climatiques et environnementaux permettent un suivi tant au niveau opérationnel que par la gouvernance. Ces indicateurs portent sur les risques physiques et de transition qu'ils soient directement ou indirectement supportés par le Crédit Mutuel Arkéa.

DISTINCTION ENTRE RISQUE DIRECT ET INDIRECT



LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES SONT À LA FOIS CONFRONTÉES À :

- des **risques climatiques** (physique et transition) auxquels elles sont **directement** confrontées (exemple : implantation géographique de son réseau bancaire, future réglementation des autorités bancaires et financières) ;
- des **risques climatiques** (physique et transition) auxquels elles sont **indirectement** confrontées à travers les financements et les investissements de ses clients particuliers/entreprises/institutionnels quel que soit leur secteur d'activité (exemple : implantation géographique des clients, innovation disruptive, actifs échoués...).

Source : Crédit Mutuel Arkéa, 2022



EXEMPLE D'INDICATEURS DIRECTS ET INDIRECTS SUR LES RISQUES PHYSIQUES ET LE RISQUE DE TRANSITION



RISQUE PHYSIQUE

RISQUES DIRECTS

Immobilier d'exploitation (en m²) à fort risque physique aigu non couverts par un plan de continuité (en %)

RISQUES INDIRECTS

Expositions sensibles à l'impact des événements chroniques du changement climatique



RISQUE DE TRANSITION

RISQUES DIRECTS

Les émissions de CO₂ directes (scope 1, scope 2 et scope 3 partiel)

RISQUES INDIRECTS

Les investissements dans des entreprises du secteur du charbon



Les risques physiques

Afin d'appréhender les risques physiques, le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie à la fois sur une approche sectorielle et une approche géographique. Les risques physiques peuvent avoir des conséquences directes, par exemple des dommages causés aux biens immobiliers ou une baisse de productivité, ou indirectes, comme la perturbation des chaînes d'approvisionnement.

Les risques physiques directs

> L'immobilier d'exploitation

Le Crédit Mutuel Arkéa mesure l'exposition de son immobilier d'exploitation aux risques physiques aigus et les mesures de remédiation le cas échéant. Ce périmètre concerne les bâtiments des agences bancaires, les sièges sociaux, les directions départementales et pôles d'expertises des entités du Crédit Mutuel Arkéa. Cette évaluation s'appuie sur Bat-ADAPT, un outil créé par l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) permettant d'initier une analyse de vulnérabilité des biens immobiliers aux risques physiques climatiques selon une approche géographique. Les aléas climatiques concernés sont les vagues de chaleur, les sécheresses et RGA (retrait et gonflement des argiles), les inondations et les submersions marines. L'outil évalue, sur le périmètre de la France métropolitaine, l'exposition à 4 aléas climatiques avec un niveau de granularité élevé : le code postal ou l'adresse du bien immobilier selon les aléas. L'indicateur retenu est donc la part de l'immobilier d'exploitation du Crédit Mutuel Arkéa en m² exposée aux risques physiques aigus et non couverts par un plan de continuité. À fin 2022, cet indicateur s'élève à 0 %.

Les risques physiques indirects

> Les expositions sectorielles aux risques physiques

Comme indiqué précédemment, un référentiel de risques sectoriels a été déployé par la Direction du Pilotage Transverse des Risques. Il permet de mesurer le niveau d'exposition des encours bancaires d'entreprises appartenant à des secteurs risqués du point de vue des risques physiques. L'objectif est de fournir une première approche par approximation sectorielle via une exposition brute aux risques climatiques du fait de l'appartenance à un secteur d'activité.

Le référentiel sectoriel des risques physiques s'appuie sur des études d'organismes reconnus (OCDE, Nations Unies, TCFD, etc.) et permet ainsi de qualifier l'exposition des secteurs.

> Les expositions géographiques aux risques physiques

Le Crédit Mutuel Arkéa mesure ses expositions sensibles aux risques physiques aigus, chroniques ainsi que aigus et chroniques. Cette évaluation s'appuie sur un outil interne dédié à l'évaluation et la mesure géographique des risques climatiques physiques, au niveau des communes (granularité : code postal) pour la France métropolitaine.

Baptisé PRISM (Physical Risk Internal Scoring Model), l'outil couvre actuellement 6 aléas climatiques en s'appuyant sur des bases de données scientifiques de recensement des risques et de projections climatiques nationales (Géorisques, DRIAS) et internationales (PREPdata) :

• Aléas climatiques aigus :

Les aléas climatiques aigus considérés dans l'évaluation sont les inondations, les sécheresses et les tempêtes-grêle-neige. L'indicateur retenu est celui des montants investis et financés sensibles aux risques physiques aigus. À fin 2022 et sur le périmètre du Banking Book du Crédit Mutuel Arkéa, ces encours représentent 2 030 M€ ou 3,35 %.

• Aléas climatiques chroniques :

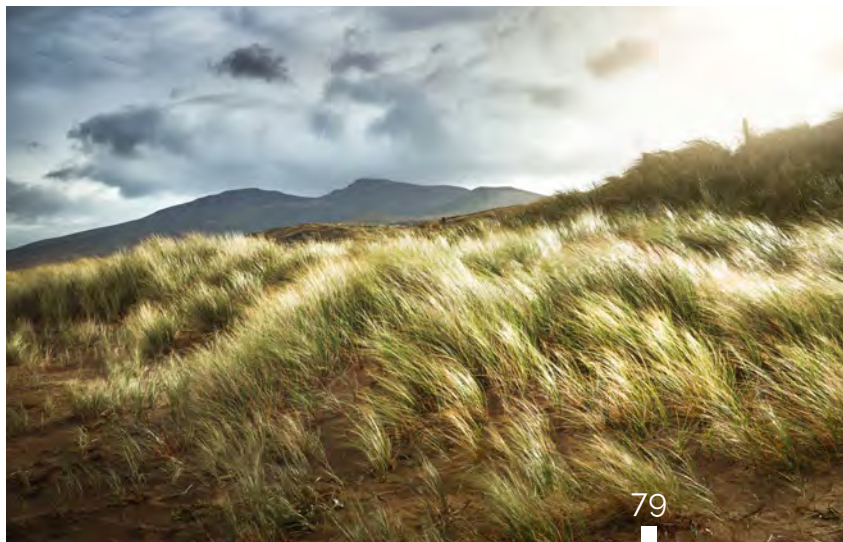
Les aléas climatiques chroniques considérés dans l'évaluation sont la hausse de température de l'air, la modification du régime des précipitations et l'élévation du niveau de la mer. L'indicateur retenu est celui des montants investis et financés sensibles aux risques physiques chroniques. À fin 2022 et sur le périmètre du Banking Book du Crédit Mutuel Arkéa, ces encours représentent 818 M€ ou 1,35 %.

• Aléas climatiques

chroniques et aigus :

L'indicateur retenu est celui des montants investis et financés sensibles aux risques physiques à la fois chroniques et aigus, soit une combinaison des deux indicateurs précédents. À fin 2022 et sur le périmètre du Banking Book du Crédit Mutuel Arkéa, ces encours sont nuls.

L'outil PRISM a vocation à être amélioré dans le temps en descendant à un niveau de granularité géographique plus fin et en couvrant davantage d'aléas climatiques.





Les risques de transition

Afin d'appréhender le risque de transition, le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur le volume d'émissions de Gaz à Effet de Serre. Il est, en effet, communément admis que les risques de transition pèsent davantage sur les entreprises les plus émettrices, du fait de leurs expositions à des réglementations climatiques contraignantes, aux actifs échoués ou encore aux variations du sentiment et des préférences de marché...

Le risque de transition direct

> Les émissions de CO₂ du Crédit Mutuel Arkéa

Dans le cadre de son plan d'action à moyen terme, le Crédit Mutuel Arkéa a décidé de se fixer un objectif de réduction de ses émissions directes (scope 1, scope 2 et scope 3 partiel) de 15 000 tonnes équivalent CO₂ d'ici à 2024 par rapport au niveau de 2019. La mesure des émissions scope 1, scope 2 et scope 3 partiel ainsi que leur réduction dans le temps constituent un indicateur de risque de transition. En effet, plus les émissions de CO₂ sont élevées, plus les entreprises pourront être exposées à des réglementations climatiques contraignantes.

Pour l'exercice 2022, le bilan carbone du groupe ressort à 48 774 tonnes de CO₂, soit 4,5 tonnes de CO₂ par équivalent temps plein.

 **Pilier 4 • Indicateurs et objectifs**
« Les mesures et pilotage des émissions opérationnelles de Gaz à Effet de Serre » • p.74

Le risque de transition indirect

> Les investissements dans des entreprises du secteur du charbon

Le charbon est l'énergie fossile la plus émettrice de CO₂ et est de facto extrêmement exposée au risque de transition. Le Crédit Mutuel Arkéa a donc décidé de réduire son exposition aux entreprises de ce secteur. Une politique sectorielle a été élaborée pour encadrer ce dispositif de sortie.

L'indicateur retenu est donc celui des montants investis dans des entreprises dont les seuils d'activité dépassent ceux autorisés par la politique sectorielle en vigueur.

La politique charbon du Crédit Mutuel Arkéa est en vigueur depuis 2019. À fin 2022, ces encours représentent 0,3 M€. Ils sont gérés en extinction et ne seront plus dans le bilan du Crédit Mutuel Arkéa avant la fin 2027, conformément à la politique en vigueur.

MONTANTS INVESTIS
DANS DES ENTREPRISES
DONT LES SEUILS D'ACTIVITÉ
DÉPASSENT CEUX AUTORISÉS
PAR LA POLITIQUE
CHARBON EN VIGUEUR

31/12/2020 ► 105,4 M€

31/12/2021 ► 97,4 M€

31/12/2022 ► 0,3 M€

> Les investissements dans des entreprises du secteur du pétrole et du gaz

Le pétrole et le gaz sont des énergies fossiles fortement émettrices de CO₂ et sont également particulièrement exposés au risque de transition. Dans le prolongement de sa position prise sur le charbon, le Crédit Mutuel Arkéa a donc décidé de réduire son exposition aux entreprises du secteur du pétrole et du gaz. Une politique sectorielle a été élaborée pour encadrer ce dispositif de sortie. L'indicateur retenu est donc celui des montants investis dans des entreprises dont les seuils d'activité dépassent ceux autorisés par la politique sectorielle en vigueur.

La politique pétrole et gaz du Crédit Mutuel Arkéa est en vigueur depuis le 01/01/2022. À fin 2022, ces encours représentent 210,6 M€. Ils sont gérés en extinction afin de ne plus être détenus d'ici la fin 2030, conformément à la politique en vigueur.

> Les expositions aux 20 premières entreprises à forte intensité de carbone

Le Crédit Mutuel Arkéa mesure son exposition sur les 20 entreprises mondiales les plus émettrices de Gaz à Effet de Serre selon la liste du Carbon Accountability Institute (CAI)*.

L'indicateur retenu est celui des montants investis et financés dans les 20 entreprises listées par le Carbon Accountability Institute (CAI). À fin 2022 et sur le périmètre du Banking Book du Crédit Mutuel Arkéa, ces encours sont de 1,164 M€, cela représente 0,004 % des actifs couverts par l'analyse.

> Les expositions sectorielles au risque de transition

Comme indiqué précédemment, un référentiel de risques sectoriels a été déployé par la Direction du Pilotage Transverse des Risques. Il permet de mesurer le niveau d'exposition des encours bancaires d'entreprises appartenant à des secteurs risqués du point de vue du risque de transition. L'objectif est de fournir une première approche par approximation sectorielle via une exposition brute aux risques climatiques du fait de l'appartenance à un secteur d'activité. Le référentiel sectoriel de risque de transition s'appuie sur des études d'organismes reconnus (OCDE, Nations Unies, TCFD, etc.) et le niveau d'émission de Gaz à Effet de Serre pour chaque secteur d'activité.

> Les expositions aux émetteurs ayant des notations ESG dégradées

Les entreprises dont le suivi est réalisé par le Comité de contreparties ont des notations ESG, incluant une composante climatique, en complément de leurs notations de crédit. Le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur les notations ESG réalisées par les entités d'Arkéa Investment Services. Ces notations portent sur une échelle qui va de A pour les entreprises les mieux notées à E.

L'indicateur retenu est celui du montant des investissements notés E qui seraient en dépassement, c'est-à-dire qui n'auraient pas respecté les règles et processus dérogatoires édictés par le Comité de contreparties groupe.

* <https://climateaccountability.org/wp-content/uploads/2020/12/TopTwenty-CO2e-2018-Table.png>



PERSPECTIVES

Conscient que les enjeux climatiques ne peuvent se mesurer à l'aune d'un seul indicateur mais par une combinaison de différentes métriques, tant statiques que dynamiques, le Crédit Mutuel Arkéa entend poursuivre, en 2023, le déploiement d'indicateurs de pilotage et de mesure complémentaires :

- ▶ construction d'objectifs d'alignement bas carbone sur des secteurs émissifs ;
- ▶ poursuite des travaux d'implémentation de la Taxonomie européenne, afin de pouvoir mesurer le Green Asset Ratio d'alignement ;
- ▶ évaluation des risques climatiques et prise en compte dans les processus métiers (risques physiques et risques de transition) ;
- ▶ évaluation des risques liés à la biodiversité et prise en compte dans les processus métiers (risques physiques et risques de transition) ;
- ▶ poursuite des travaux d'évaluation des risques ESG auxquels les entreprises sont exposées selon leur secteur d'activité dans le processus d'octroi de crédit bancaire.

La mise en œuvre de ces engagements passe notamment par les facteurs clés de succès suivants :

- ▶ l'enrichissement des données extra-financières, dont climatiques, des financements et investissements ;
- ▶ la progression et la fiabilisation des méthodologies de mesure ;
- ▶ l'accompagnement continu de la montée en compétences des différentes équipes sur la compréhension des enjeux et des indicateurs de mesure.

Crédit Mutuel **ARKEA**

1, rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon

Tél. : 02 98 00 22 22

118, av. Champs-Élysées - 75008 Paris

Tél. : 01 56 69 76 00

cm-arkea.com

@cmarkea

Crédit Mutuel Arkéa, société anonyme coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances.
Siège social : 1 Rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon - SIREN : 775 577 018 RCS BREST.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé du Crédit Mutuel Arkéa, des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir, Suravenir Assurances..).